

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère



Section des jeunes sapeurs pompiers de Gières

Savoir-faire

Gestion de projets

Réactivité

TETRA

Profession Radiocom

Innovation

Dynamisme

Simoco France

- **Paris** : 10, avenue Réaumur - 92142 Clamart Cedex - Tél. : 01 41 36 14 00 - Fax : 01 41 36 14 10
- **Lyon** : Parc d'activités - 330, allées des Hêtres - BP 33 - 69760 Limonest - Tél. : 04 72 29 39 93 - Fax : 04 72 29 39 99
- **Marseille** : Traverse de la Montre - La Valentine - 13374 Marseille Cedex 11 - Tél. : 04 91 45 27 18 - Fax : 04 91 45 27 19

 **SIMOCO**

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex - Tél. 04 76 18 93 62

La Seule Revue Officielle Technique et d'Information

éditée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
au profit de ses œuvres culturelles et sociales.

COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène Blanc
"Les Pasquettes", 77, av. Gal Leclerc
38200 Vienne

Lieutenant-Colonel René Paillot
14, allée de la Praly
38240 Meylan

Commandant Jean André
43, rue des Jardins
38220 Vizille

Commandant André Chaize †
Le Bigallet
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri Dantin
Gameux-Chatte
38160 Saint-Marcellin

Commandant André Felix
Rue Barnave
38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André Guillerminet
17, rue Belvédère
38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice Jacquier †
Chabrillan
26400 Crest

Commandant Pierre Langlais
69560 Saint-Romain-en-Gal

Commandant Raymond Marion
38300 Saint-Savin

Commandant Joseph Revouy †
Rue des Mourines
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Gabriel Allibe
20, cours Saint-André
38800 Le Pont-de-Claix

Capitaine François Arbaretaz †
La Gafatière
38490 Chimilin

Capitaine Georges Audibert
135, avenue Jean-Jaurès
38140 Rives

Capitaine Stéphane Bertholoz
78, rue Charles-Michels
38600 Fontaine

Capitaine Louis Besançon
36, rue du Drac
38120 Saint-Egrève

Capitaine Louis Beyle
Les Condamines
38160 Saint-Romans

Capitaine Gilbert Bonin
Chemin Haut-Brié
38320 Brié-et-Angonnes

Capitaine Gérard Brunel
Rue du Beau Dunois
N°3 "La Jourmatte"
38640 Claix

Capitaine Maurice Buisson
271, route de St-Siméon de Bressieux
38940 Roybon

Capitaine Jean Clapisson
Paradis
38460 Crémieu

Capitaine André Cleyet-Merle
"La Fiquelle"
38620 St-Geoire en Valdaine

Capitaine Joseph Cottaz
38110 Dolomieu

Capitaine André Escallon
Rue Dr Tagnard
38350 La Mure

Capitaine Gaston Palin
Place Louis-Montagnat
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Capitaine Jean Gauthier
8, rue Gilbert-Coquaz
38110 La Tour-du-Pin

Capitaine Jacques Givord
Résidence "Le Prariand"
2, rue Jules-Ferry
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine André Jeymond †
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Capitaine Jean Medalin †
5, chemin Saint-Just
38200 Vienne

Capitaine Roger Mondange
Rue Victor-Hugo
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Félicien Mouchet
Villa Ward-Ouest
Chemin Jacquemoud
38580 Allevard

Capitaine Louis Planchat
26, rue de la Paix
38290 La Verpillière

Capitaine Paul Prost
11, chemin du Clos
38150 Roussillon

Capitaine Louis Ray †
34, rue du Colombier
38540 Heyrieux

Lieutenant Henri Argoud
Rue Lavoisier
38490 Saint-André-Le-Gaz

Lieutenant Armand Bernard
19, rue Maurice-Ravel
38320 Eybens

Lieutenant Marcel Blanc
38690 Bizonnes

Lieutenant Georges Cartier-Millon
Chemin Meary
38190 Villard-Bonnot

Lieutenant Joseph Chevallier
38540 Heyrieux

Lieutenant Pierre Croizat
Rue du Coulange
La Contamine
38470 Vinay

Lieutenant Pierre Favet
Le Barthelon
38500 Coublevie

Lieutenant Robert Maurinaux
7A, route de Savoie
38420 Domène

Lieutenant Raymond Picot
105, rue Granges
38140 Beaucroissant

Adjudant-Chef Roger Mandran
Le Village
38150 La Chapelle-de-Surieu

Adjudant-Chef Luc Monin
38150 Assieu

Adjudant Paul Felix
Route Vercors
38690 Le Grand-Lemps

Annonces, Sapeurs-Pompiers, soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux Sapeurs-Pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère "Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex - Tél. 04 76 18 93 62

FLASH INFOS

C'est avec plaisir que nous avons appris l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Commandant Jean-Yves NOISETTE, commandant le Centre de Secours Principal de Vienne et par ailleurs membre du Conseil d'Administration de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Nos félicitations bien entendu à notre collègue et le souhait de lui voir accomplir une brillante carrière, mais aussi nos regrets de le voir peut-être quitter le département.

Un projet de musée départemental des sapeurs-pompiers est actuellement à l'étude. Conservez vos matériels et souvenirs de sapeurs-pompiers. Un article plus complet sera publié dans le prochain numéro.

Pour tout renseignement : Capitaine GUERCHET J.-J.

Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
2000	2 C.S. + 1 C.PI	v	2 C.S	1 C.PI
2001	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.PI	2 C.S.
2002	2 C.S. + 1 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.PI
2003	1 C.S. + 2 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.PI

Renouvelables en 2000

Capitaine Riotton - Lieutenant Giroutru
 Lieutenant Giraud.....Grenoble
 Lieutenant Bonnet - Adjudant BourguignonRives
 Capitaine Perrin - Lieutenant FerrandBourgoin
 Lieutenant GuarinosVienne

Renouvelables en 2001

Capitaine Guerchet - Capitaine SpéroneGrenoble
 Capitaine Mathieu - Lieutenant Mounier-Vehier ...Rives
 Lieutenant Cottaz - Lieutenant MignotBourgoin
 Commandant Noisette - Lieutenant Duc.....Vienne

Renouvelables en 2002

Lieutenant Coquet
 Lieutenant Giordano - Lieutenant Naville Grenoble
 Adjudant-chef Perrin - Lieutenant Pereira Rives
 Commandant Kaiser - S/Lieutenant Colomb...Bourgoin
 Sergent PetitVienne

Renouvelables en 2003

Capitaine Millet - S/Lieutenant Pugnot
 Adj/chef RollandGrenoble
 Adj/chef Anselme - Lieutenant GilletRives
 Lieutenant Rousset - Lieutenant GaillardBourgoin
 Lieutenant Boyet.....Vienne

Comité exécutif

Même adresse que celle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :
 "Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex
 Tél. 04 76 18 93 62

Président : Capitaine Jacques Perrin
 Vice-Président : Lieutenant André Boyet
 Vice-Président Sud-Isère: Lieutenant Jean-Luc Giraud
 Vice-Président Nord-Isère: Lieutenant Michel Duc
 Trésorier Général : Lieutenant Guy Cottaz
 Secrétaire Général : Capitaine Jean-Jacques Guerchet

Conseil d'Administration

Commandant Bertrand Kaiser 38300 Bourgoin-Jallieu	Lieutenant Michel Duc 38440 Saint-Jean-de-Bournay	Lieutenant Serge Rousset 38110 Saint-Didier-de-la-Tour
Commandant Jean-Yves Noisette C.P.S. 38200 Vienne	Lieutenant Max Ferrand 38110 La-Tour-du-Pin	Sous-Lieutenant Paul Colomb 38290 Frontonas
Capitaine Jean-Jacques Guerchet 38000 Grenoble	Lieutenant Christian Gaillard 38620 St-Geoire en Valdaine	Sous-Lieutenant Michel Pugnot 38330 St-Ismier
Capitaine Claude Mathieu 38500 Voiron	Lieutenant Auguste Gillet 38430 Saint-Jean-de-Moirans	Adjudant-Chef Jean-Michel Anselme 38140 Rives
Capitaine Albert Millet 38650 Monestier-de-Clermont	Lieutenant Jean-Luc Giraud 38520 Bourg-d'Oisans	Adjudant-Chef Marcel Perrin 38140 La Murette
Capitaine Jacques Perrin 38510 Morestel	Lieutenant André Giordano 38140 Vaulnaveys le Bas	Adjudant-Chef Jean-Louis Rolland 38530 Chapareillan
Capitaine Robert Riotton 38800 Pont-de-Claix	Lieutenant Gérard Giroutru 38240 Meylan	Adjudant Michel Bourguignon 38160 Izeron
Capitaine Claude Spérone 38660 Le Touvet	Lieutenant Jean-Paul Guarinos 38150 Agnin	Sergent-Chef Jean Petit 38260 Gillonay
Lieutenant André Bonnet 38160 Saint-Marcellin	Lieutenant Jean-Paul Mignot 38390 Montalieu	Conseiller technique Colonel J.-C. Bourgeois D.D.S.I.S. 38600 Fontaine
Lieutenant André Boyet 38790 St-Georges-d'Espéranche	Lieutenant Gérard Mounier-Vehier 38940 Roybon	Responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers Capitaine Claude Mathieu 38500 Voiron
Lieutenant Robert Coquet 38190 Villard Bonnot	Lieutenant Jack Naville 38000 Grenoble	
Lieutenant Guy Cottaz 38110 Dolomieu	Lieutenant André Pereira 38590 St-Étienne de St-Geoirs	



Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur :

Lieutenant Naville

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Capitaine Millet, Lieutenant Ferrand, Sous-Lieutenant Rabatel, Capitaine Mathieu, Officier de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, Lieutenant Chenal, Capitaine Spérone, Lieutenant Marchetti, Responsable J.S.P.

Commission Consultative Formation

Animateur :

Lieutenant Giroutru

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Capitaine Romatif, Lieutenant Bonnet, Lieutenant Naville, Lieutenant Chenal, Sous-Lieutenant Gillet.

Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Lieutenant Armand Bernard

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Commandant André, Commandant Guillerminet, Capitaine Allibe, Capitaine Buisson, Capitaine Givord, Capitaine Mallen, Capitaine Raviglione, Capitaine Bonin, Lieutenant Chevallier, Lieutenant Baldo, Capitaine Brottet, Capitaine Clapisson, Lieutenant Brosson,

Lieutenant Locatelli,
Caporal Glenat.

Membres du Conseil

d'Administration :

Capitaine Riotton, Lieutenant Gillet, Lieutenant Rousset.

Présidents Honoraires :

Lieutenant-Colonel Blanc,
Lieutenant-Colonel Paillot

Commission du Journal

Animateur :

Capitaine Guerchet

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Lieutenant Duc, Capitaine Mathieu, Lieutenant Ferrand, Lieutenant Mounier-Vehier.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Capitaine Claude Mathieu
C.S. Voiron

Membres :

Lieutenant B. Poulet,
J. Aguilar (canton de Vif),
Adjudant A. Vario, M. Habbal (C.S. La Mure), Lieutenant C. Markarian (C.S.P. Vienne), Mlle P. Thierus, Adjudant-Chef Lapaglia (C.P.I. Fontaine), G. Magnin, P. Peyron (C.S. Crolles), Sergent-Chef A. d'Antoni (C.S. Voiron), S/Lieutenant A. Sollier, S/Lieutenant J.M. Bouzon (C.P.I. St-Étienne de Crossey), Lieutenant B. Reypin, Caporal-Chef M. Saliba (C.S. St-Égrève), Caporal E. Musso (C.P.I. Meylan), Caporal-Chef D. Depierre (C.S. Montalieu), Caporal-Chef T. Maréchal

(C.P.I. St-Savin), Adjudant C. Roudet (C.S. St-Étienne de St-Geoires), Caporal-Chef G. Duchamp, Sergent E. Andréani (District de Roussillon), Caporal-Chef G. Lipson (C.P.I. St-Georges d'Espéranche), Sergent-Chef P. Campayo (C.S. Les Deux Alpes).

Commission Protection Sociale

Animateurs :

Sous-Lieutenant Colomb

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant Duc, Capitaine Riotton, Adjudant Bourguignon, Lieutenant Rousset.

Commission Juridique

Animateurs :

Lieutenant Boyet et Le Président de l'U.D.

Membres :

Le Comité exécutif
Capitaine Spérone,
Adjudant Bourguignon.

Groupe de Travail Concours de Manœuvres

Animateur :

Lieutenant Duret

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Sergent Charmeil, Lieutenant Naville, Lieutenant Chauvin, Sergent-Chef Spelman, Adjudant Primat, Sous-Lieutenant Derrier, Adjudant-Chef Finand, Lieutenant Cottaz, Sergent-Chef Rivier, Sous-Lieutenant Peronnet, Lieutenant Giordano.

HUTCHINSON



FIT PROFILÉS
Conception et réalisation
de profilés caoutchouc
et thermoplastique

Le Pommarin - B.P. 17
38430 MOIRANS
Tél. 04 76 35 79 00
Fax : 04 76 35 79 09
Télex : 320 781 F



AIR LIQUIDE

TM

Centrale de production
des Gaz de l'Air
38560 JARRIE
Tél. 04 76 68 85 22

Air Liquide Gaz
Industriels Service
Parc d'activités l'Île Gabourd
38340 VOREPPE
Tél. 04 76 50 40 00

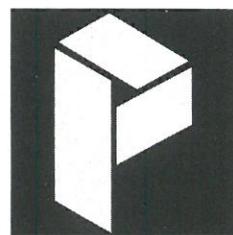


PAPER GROUP

Ahlstrom Paper Group,
l'un des leaders
mondiaux dans la
fabrication de papiers
spéciaux, tubes,
mandrins et matériaux
de pointe.

Usine de La Gère
38780 Pont-Évêque
Tél. 04 74 16 10 10
Fax 04 74 16 10 11

**NOUS PROTÉGEONS
LA VIE DE VOS
INVESTISSEMENTS**



PREZIOSO

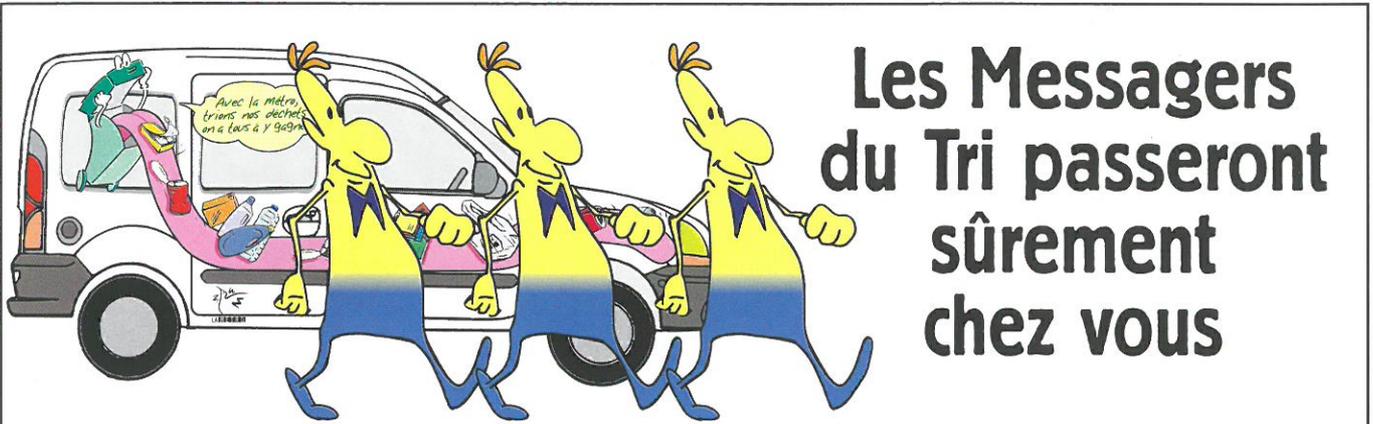
**PEINTURES INDUSTRIELLES
REVÊTEMENTS SPÉCIAUX
ISOLATIONS INDUSTRIELLES**

BP n°2 - 38370 SAINT-CLAIR-DU-RHONE
FRANCE
TÉL. 04 74 56 42 28 - Fax 04 74 56 37 59

sommaire



9	Éditorial du Président de l'U.D.S.P. 38
11	Éditorial du Directeur des S.I.S. 38
12	Nouveau Comité Exécutif-Administration
13	Le Comité Exécutif invité par le Conseil Général de l'Isère
14	Départ de trois membres du Comité Exécutif
15	Distinction : le Colonel Jean-Claude Bourgeois
16	Nos pupilles
16	Une médaille inattendue mais méritée
17	Le Capitaine Claude Mathieu honoré
17	La Murette : préparation du Téléthon 1999
19	Le Lieutenant Sperone s'en va
20	La Haute-Savoie sous le feu de l'actualité
20	Les sapeurs-pompiers de Chamonix à l'honneur
21	Le saviez-vous ? Les champignons
25	Centre de secours de Roybon
27	Vinay "La Vinoise"
28	Cross départemental Châbons
31	18 ^e cross inter-départemental Orcines
32	39 ^e cross national Nantes
35	Feu aux établissements Ville à Moirans
37	On pouvait s'y attendre... C'est arrivé le 31 janvier 1999
38	Les véhicules équipés au G.P.L.
40	Drame en sous-sol ou les dangers de l'acétylène
42	Tournoi national sapeurs-pompiers de volley-ball
44	Les 6 ^{es} jeux mondiaux sapeurs-pompiers
45	Un beau festival de "cannes"
48	Le Docteur Andréani promu Médecin-Commandant
49	Avis aux amateurs
50	Centre de première intervention de Chevrières
51	Les pompiers brûlent les planches
53	Championnat de France de ski Vaujany
56	Gières



Les Messagers du Tri passeront sûrement chez vous

**Ils viennent vous aider à trier vos déchets.
Réservez-leur un bon accueil !**

Avec les Messagers du Tri, c'est facile de bien trier ses déchets ménagers...
Vous avez des questions ou besoin de conseil ?

N'hésitez pas à les interroger, ils sont à votre service et là pour vous aider.
Alors merci de leur réserver un bon accueil lors de leur visite chez vous !

Avec la Métro, trions gagnant pour l'environnement.



DDB NOUVEAU MONDE

je **TRIE** gagnant

CEZUS

- **CHLORURE DE MAGNÉSIUM**
- **SELS DE ZIRCONIUM OU DE HAFNIUM**
- **OXYDES DE ZIRCONIUM OU DE HAFNIUM**
- **ZIRCONIUM**
- **HAFNIUM**

291, route du Marais - 38560 JARRIE
Tél. 04 76 88 56 56 - Fax 04 76 68 79 40



**AVERY
DENNISON**

Fasson Roll Europe
38560 Champs-sur-Drac

Matériaux Auto-Adhésifs pour
Arts Graphiques
Tél. 04 76 33 76 33



Capitaine

JACQUES PERRIN
PRÉSIDENT DE L'U.D.S.P. 38

On savait que 1999 allait être une année difficile puisqu'il a été décidé qu'elle serait celle de l'intégration des personnels. C'est bien le cas.

Mettre en place un corps unique par l'assemblage d'un nombre important d'unités qui étaient indépendantes n'est certes pas une mince affaire et nous savions bien que ce serait la pierre d'achoppement du système.

Que chacun essaie de trouver sa juste place est logique. Que les sapeurs-pompiers professionnels veuillent préserver leurs acquis, quoi de plus naturel.

Pour le fond nous sommes d'accord.

Pour la forme, l'élégance ne semble pas toujours au rendez-vous.

Qu'ils sachent cependant que les sapeurs-pompiers volontaires ne leur sont pas opposés. Bien au contraire. Ces sapeurs-pompiers volontaires leur demandent aussi de ne pas oublier qu'ils existent envers et contre tout et qu'ils ne sont pas un obstacle à leur professionnalisme et leur carrière.

Ces mêmes sapeurs-pompiers volontaires n'ont pas non plus apprécié l'envoi anonyme de photos malveillantes ayant pour effet de monter une catégorie contre l'autre.

Le bon sens des sapeurs-pompiers volontaires ne s'est pas laissé abuser et cette manœuvre n'a fait en somme que des ronds dans l'eau.

En fin de compte, puisqu'il faut aller où les textes votés le 3 mai 1996 nous conduisent, je demande au nom de l'unité de tous les sapeurs-pompiers de ce département de garder leur sérénité et leur calme. Tout se fera, les maillons de cette nouvelle chaîne des secours se mettent en place.

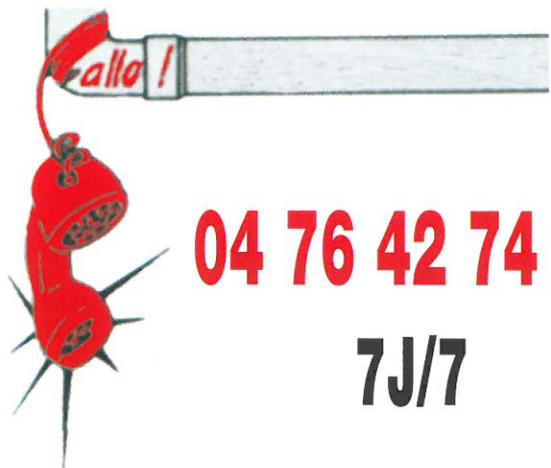
Que chacun d'entre nous soit conscient du rôle important qu'il joue dans une société qui demande chaque jour un peu plus de protection, bien-être et sécurité.

Nous sommes ici pour cette dernière.

Faisons-le avec dignité.

SATHEIM

DÉBOUCHE
VOS
CANALISATIONS
EN **URGENCE 24H/24**



04 76 42 74 22

7J/7



Placo

Isobox Plâtres Lambert

Fabricant de produits isolants
à base de Polystyrène Expansé
Plâtres allégés, à projeter
Carreaux de plâtre, etc.

Direction Régionale Sud-Est
Zone Industrielle de Leveau 1604
38216 Vienne Cedex France
Tél. 04 74 31 16 40
Fax 04 74 85 88 04

elf atochem en Isère : la maîtrise de la filière chlore au service du quotidien
1 100 emplois directs
500 000 tonnes de produits finis
investissements : 1 milliard de francs en 10 ans

elf atochem dans le monde : la chimie des grands défis

33 500 emplois directs
10^e chimiste mondial
chiffre d'affaires : 50 milliards de francs

elf atochem
ATO

Boîte Postale 1, 38560 Jarrie
tél. 04 76 39 73 73

Boîte Postale 48, 38190 Brignoud
tél. 04 76 71 40 07



du Colonel

JEAN-CLAUDE BOURGEOIS
DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES S.I.S. 38

Un premier pas...

Au moment d'écrire ces lignes et après quelques mois tumultueux, il est permis d'espérer qu'un premier pas a été franchi dans le cadre de la réforme des services d'incendie et de secours.

Oublions peut-être les dérives qui ont émaillé un long conflit social, pour nous consacrer à l'avenir d'un corps départemental, né dans la souffrance et les vicissitudes. un corps qui n'a pas fait le plein des adhésions puisque quelques centres d'incendie et de secours restent sur le bord du chemin. Volonté locale de maintenir ces diverses formations de sapeurs-pompiers sous statut communal ou incertitude passagère en attente de jours meilleurs ? L'avenir nous le dira.

Je ne puis que prodiguer mes encouragements aux sapeurs-pompiers volontaires qui n'ont pas pu prendre le train de la réforme et avouent leur déception légitime. Ils de meurent cependant des sapeurs-pompiers à part entière, malgré une stagnation et quelques régressions qui ne manqueront pas d'intervenir à leur niveau.

Pour les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, transférés au corps départemental, il s'agit maintenant d'organiser au mieux leur gestion à travers les dernières turbulences d'une réforme dont l'amplitude n'avait peut-être pas été évaluée par tout le monde. Traitements, nouveau régime indemnitaire, logements, vacances, formation, habillement... autant de dossiers qu'il va falloir reprendre avec rigueur. L'année présente avait été annoncée très perturbée et il ne pouvait en être autrement surtout avec les événements et les retards que nous venons de connaître. L'harmonisation de situations disparates en matière de régimes de travail et d'acquis sociaux, le juste prix de la sécurité à établir pour chaque collectivité au regard de celles qui payaient trop et de celles qui payaient peu, constituent des difficultés majeures qu'il n'est pas facile de résoudre. Face à tant d'inégalités, la loi du 3 mai 1996 trouve sans doute sa justification mais il faudra bien une décennie pour stabiliser avec équité l'édifice que constitue le service départemental d'incendie et de secours. La maîtrise des coûts est certes le souci du moment, mais elle ne doit cependant pas occulter la mission de service public dont ce service est chargé. Ces coûts ont toujours été annoncés clairement tant au plan local que national et à ce stade de la réforme la progression est normale et ne souffre pas de dérive. Chacun s'accorde toutefois à reconnaître que le système de financement est loin d'être idéal.

Au-delà de la gestion des 5 000 hommes et femmes de l'entreprise SDIS, gestion qui passe par la mise en place incontournable des sièges de groupement, il faut déjà penser aux années qui se profilent à l'horizon.

Au bogue de l'an 2000 s'ajoutera le transfert des matériels et des véhicules. Une phase que l'on espère plus facile car moins délicate que la précédente en raison d'une action engagée depuis 1992. La tâche est cependant importante et nécessitera l'adhésion de toutes les forces composantes.

Enfin le transfert des casernements en 2001 souffre encore de nombreuses inconnues quant à la conduite à adopter, tant pour les modalités de transfert que pour celles de l'entretien. Les projets de construction de casernements n'ont jamais été aussi nombreux et les sapeurs-pompiers s'en réjouissent. Cependant, la dette à reprendre par le SDIS et qui est en cours d'évaluation ainsi que la charge financière à entrevoir pour les nouvelles constructions, interviendront sans doute prochainement en verdict. En cette attente, l'étude des besoins et des projets s'avère indispensable en vue de définir des priorités éventuelles.

En résumé, chaque partenaire du SDIS saura bien comprendre que les exigences locales et les moyens consentis devront être en adéquation raisonnable pour atteindre dans le temps les objectifs recherchés.

Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires semblent avoir compris l'intérêt de la réforme au-delà des difficultés passagères qu'elle engendre. Chacun doit trouver la place qui lui revient dans la nouvelle structure afin de jouer le rôle qui lui est dévolu.

Quant aux membres du conseil d'administration et aux personnels d'encadrement du SDIS, confrontés à des charges et des responsabilités peu communes, ils font de leur mieux pour piloter le navire dans une mer agitée. Leur bonne volonté et leur dévouement méritent certainement de voir critiques et quolibets remplacés par des conseils et des messages de soutien.

Colonel Jean-Claude BOURGEOIS
Directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère

Nouveau Comité Exécutif-Administration

Lors du Conseil d'Administration du 6 février 1999 à Meylan,
un nouveau Comité Exécutif a été élu. Il se compose comme suit :



Président
Capitaine Perrin Jacques
(Morestel)



1^{er} Vice-Président
Lieutenant Boyet André
(St-Georges d'Espéranche)



Vice-Président secteur sud
Lieutenant Giraud Jean-Luc
(Bourg-d'Oisans)



Vice-Président secteur nord
Lieutenant Duc André
(St-Jean de bournay)



Trésorier Général
Lieutenant Cottaz Guy
(Dolomieu)



Secrétaire Général
Capitaine Guerchet Jean-Jacques
(Grenoble)



Trésorier Général Adjoint
Capitaine Mathieu Claude
(Voiron)



Secrétaire Général Adjoint
Lieutenant Ferrand Max
(Le Tour du Pin)

Le Comité Exécutif invité par le Président du Conseil Général de l'Isère

Les sapeurs-pompiers reçus par le président du conseil général

GRENOBLE. Bernard Saugey, président du Conseil général, a organisé une réception du comité exécutif de l'Union départementale des sapeurs-pompiers

Bernard Saugey a reçu lundi, en présence de Vincent Marino, directeur général des services du département, le comité exécutif de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, en montrant sa satisfaction : "Je suis content de vous recevoir et de mieux vous connaître". Le capitaine Perrin, commandant le centre de secours de Morestel, nouveau président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, remercia Bernard Saugey d'avoir initié cette rencontre dans le but de faire connaissance avec le nouveau comité exécutif et d'aborder la nouvelle situation des Services d'incendie et de secours de l'Isère à la suite de la départementalisation.

Il présenta ensuite les membres du bureau : premier vice-président lieutenant André Boyet, commandant le centre de première intervention de Saint-Georges-d'Espéranche ; vice-président secteur Nord lieutenant Michel Duc, commandant le centre de secours de Saint-Jean-de-Bournay ; vice-président secteur Sud lieutenant Jean-Luc Giraud, commandant le centre de secours de Bourg-d'Oisans ; secrétaire général capitaine Jean-Jacques Guerchet, officier du centre de secours principal de Grenoble ; trésorier général lieutenant Guy Cottaz, commandant le centre de première intervention de Dolomieu ; secrétaire général



Au côté de Bernard Saugey, les membres de tout le comité exécutif de l'Union départementale des sapeurs-pompiers.

adjoint lieutenant Max Ferrand, commandant le centre de secours de La Tour-du-Pin ; trésorier général adjoint capitaine Claude Mathieu, commandant le centre de secours de Voiron. L'Union départementale, dont le siège est située à "Le Manival", 11, avenue du Vercors, à Meylan, est le regroupement associatif des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels (environ 5300 personnes), auxquels s'ajoutent 750 jeunes sapeurs-pompiers. Véritable re-

lais entre la Fédération nationale et les corps départementaux, elle s'occupe également de gérer les assurances de ses membres en service commandé (en complément de ce qui est fait par le Service départemental d'incendie et de secours) et en hors service (à savoir toutes activités associatives). Pour le capitaine Perrin, "l'Union doit conserver son caractère associatif afin de renforcer les liens entre les sapeurs-pompiers par l'information, la concertation et le rassemblement

de tous". Le capitaine Jean-Jacques Guerchet rappela à Bernard Saugey : "Nous vous avons adressé un courrier concernant la création d'un musée départemental des sapeurs-pompiers courant 1998, et il a reçu un accueil favorable. Je vous demande si, dans la nouvelle situation juridique des Services d'incendie et de secours, on peut lancer un tel projet?". Et le président du Conseil général de répondre : "J'ai émis un avis favorable à ce sujet et j'ai demandé à mes services d'en étudier la faisabilité."

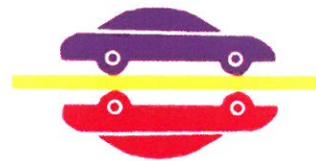
On parla des Jeux mondiaux des sapeurs-pompiers de l'an 2000 ; ils auront lieu à Mantes-en-Yvelines, du 6 au 13 juillet, et il serait bon qu'une équipe iséroise puisse être qualifiée. Bernard Saugey nota : "Sur le principe, vous pouvez y compter, mais nous étudierons le montant de la subvention."

Au sujet de la départementalisation du Service départemental d'incendie et de secours (S.D.I.S.), dont nous avons déjà longuement parlé dans nos colonnes, le président du conseil général précisa : "La sécurité est une priorité absolue que, de plus, la loi nous impose. Le Conseil général s'est engagé dans un effort extrêmement important : il a provisionné, dès le budget 1999, 60,5 MF, augmentant sa participation de 20,5 MF, soit une progression de 61 %".

René BLACHON ■



73, rue du Progrès
38176 SEYSSINET CEDEX



Dépannage 24 / 24 h
Moriss
Isère
Auto
Carrosserie
Automobile

62, rue Victor-Faugier - 38200 VIENNE
Tél. 04.74.85.79.85 - Fax 04.74.85.48.71

Départ de trois membres du Comité Exécutif

LE 7 MAI 1999 AVAIT LIEU À MEYLAN, UNE SYMPATHIQUE MAIS AUSSI TRÈS OFFICIELLE CÉRÉMONIE.



Il s'agissait de donner à trois membres du Comité Exécutif de l'ancien bureau et qui avaient cessés leurs fonctions le 6 février dernier, avec éclat mais aussi simplicité, une reconnaissance officielle pour tout le travail effectué par ces trois mousquetaires comme s'est plu à les appeler le Président, Jacques PERRIN, lors d'une allocution pleine d'humour, mais aussi empreinte d'une nostalgie bien facile à comprendre.

Ces trois hommes dit-il ont beaucoup donné à l'Union Départementale de l'Isère. Ils méritent notre reconnaissance.

Gérard BRUNEL, qui dès 1968 rejoignait les rangs de l'Union Départementale de l'Isère sous la houlette d'un grand Président Eugène BLANC et qui n'était pas le moins ému ce soir là, occupa les importants postes de Trésorier Général et plus près de nous celui de Vice-Président du secteur Sud de l'Isère.

Pierre CROIZAT, Secrétaire Général Adjoint depuis 1983 était titularisé dans la fonction en 1985 accomplissant quatorze années à ce

poste difficile avec efficacité et rigueur ayant eu lui aussi le même parrain que Gérard BRUNEL.

René PAILLOT, entré au Conseil d'Administration de l'Union Départementale de l'Isère devint Vice-Président du secteur Sud de l'Isère en 1987, Premier Vice-Président en 1990 avant d'occuper le poste de Président en 1996 après en avoir assuré l'intérim depuis octobre 1995.

Il fût dans le même temps, de 1993 à 1998 Président de l'Union Régionale Rhône-Alpes.

Lui aussi, comme ses deux collègues fût initié à la mission par Eugène BLANC.

Passé le moment des traditionnels cadeaux et de la photo souvenir, ce fut un seul, simple, sincère et unanime merci que les trois mousquetaires adressèrent d'une seule voix à tous leurs amis venus en nombre les féliciter.

Outre le Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère déjà cité, c'est tout le Comité Exécutif qui était présent, que ce soit André BOYET, Premier Vice-Président, Michel DUC et Jean-Luc GIRAUD Vice-Présidents Nord et Sud Isère, Guy COTTAZ, Trésorier Général et Jean-Jacques GUERCHET, Secrétaire Général, grand ordonnateur de la soirée.

Assistaient le Colonel BOURGEOIS et son adjoint le Lt-Colonel BORLET, le Commandant Vétérinaire OUABDESSELAM et la plupart des membres du Conseil d'Administration comme ceux de la section des anciens ainsi que le Lieutenant GIROUTRU, Chef de Corps de Meylan. Le Lt-Colonel BLANC, Président d'Honneur, se remémorait tous les souvenirs de tant d'années passées avec ceux qui aujourd'hui quittaient aussi l'activité associative.

Un pot amical clôturait la soirée que tous quittaient avec la promesse de se retrouver au prochain Conseil d'Administration qui aura lieu à Gières le 28 mai 1999 où les trois mousquetaires prendront leur place au Comité d'Honneur qu'ils rejoindront avec fierté.

La Rédaction



Distinction

LE COLONEL JEAN-CLAUDE BOURGEOIS

Le Colonel Jean-Claude Bourgeois, directeur des services d'incendie et de secours de l'Isère, a reçu les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur, hier à Paris, des mains du ministre de l'Intérieur.

Jean-Pierre Chevènement avait, auparavant, présidé la traditionnelle cérémonie du 8 Mai dans la cour d'honneur Beauvau et déposé des gerbes au pied des stèles commémorant les préfets, les membres de l'administration centrale, les policiers et les sapeurs-pompiers morts pour la France.

D.L. du 11/05/99

Au cours de cette cérémonie à laquelle assistait le Capitaine Jacques PERRIN, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, la même distinction était remise à divers membres de la sécurité civile comprenant deux sapeurs-pompiers dont le Colonel Bourgeois à qui nous renouvelons nos félicitations.



Photo Ministère de l'Intérieur SIRP



Photo Ministère de l'Intérieur SIRP

Nos pupilles

Le 18 décembre 1998, les pupilles de l'Isère étaient reçues au siège de l'Union Départementale pour ce qui est devenu la traditionnelle remise des cadeaux de fin d'année.

Le Comité Exécutif au grand complet, le délégué à l'œuvre, étaient présents à cette amicale cérémonie où chacun recevait sa petite enveloppe qui produisait sur chaque visage un sourire de bonheur, bonheur partagé par ceux qui s'étaient activés toute l'année pour leur apporter cet instant et ceci en présence de leur maman.



Une médaille inattendue mais méritée

Le 6 février 1999 au cours de la cérémonie qui a suivi le changement de bureau de l'Union Départementale, le Lt-Colonel PAILLOT, ancien Président avait le privilège de remettre la très officielle médaille de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France attribuée aux personnels civils ou extérieurs à cette organisation à Madame Liliane SCHMITT, secrétaire administrative de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Peu de temps avant, cette même distinction avait été remise par le Président de la Fédération Nationale, le Colonel ORY au Président de la République et au Premier Ministre.

C'est dire la valeur de ce symbole, et la récipiendaire, rouge de plaisir et de confusion appréciait à sa juste valeur, l'honneur qui lui était fait.

Plus qu'une secrétaire administrative, c'est un véritable support de l'action des sapeurs-pompiers de l'Isère qui était ainsi récompensé.



Le Capitaine Claude Mathieu honoré

Suite à la réunion du secteur 2 de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers, un appel avait été lancé pour honorer la Capitaine Mathieu responsable du groupement 3 jusqu'au 31 décembre 1998.

En effet, Claude Mathieu a été, pendant treize ans, Inspecteur Adjoint au Directeur du groupement 3. Zone couvrant une région allant de St-Laurent-du -Pont à Pont-en-Royans, soit 53 corps de sapeurs-pompiers. Avec

l'arrivée de la départementalisation, le groupement 3 a été dissous et réparti sur les autres groupements.

C'est pour cela que les Corps et leurs Amicales ont voulu, à leur manière, remercier le Capitaine Claude Mathieu en lui offrant un magnifique cadeau. "Un bon voyage" pour lui témoigner toutes leur reconnaissance et leur sympathie pour cette période passée ensemble. Cette sympathique fête s'est déroulée en présence du Président de l'UD et des membres du comité exécutif, du maire de La Murette et de ses adjoints, des Chefs de Centres et des Présidents des Amicales. Après un moment d'émotion, le Capitaine Mathieu remercia l'assistance pour ce magnifique cadeau.



La Murette : préparation du Téléthon 1999

En décembre 1996, l'Association "Pyramide-entraide et solidarité" s'engageait dans la manifestation pour le Téléthon avec les sapeurs-pompiers volontaires du CPI de La Murette, une quinzaine d'associations locales, le corps médical et les enseignants.

Devant ce premier succès, une forte motivation nous a poussés à nous organiser les années suivantes avec les amis sapeurs-pompiers des communes environnantes. C'est ainsi qu'en 1997 et 1998, les volontaires de Saint-Blaise-du-Buis, Saint-Cassien et Charnècles sont venus rejoindre la compétition avec La Murette, entraînant dans leur sillage les habitants de leurs communes respectives.

Pour 1999, c'est la région Rhône-Alpes que nous voulons faire venir. En effet, nous souhaitons organiser une **concentration de véhicules anciens de pompiers** pour le samedi 4 décembre 1999.

Vous qui possédez un "petit joyau" ou bien qui connaissez le propriétaire d'un véhicule ancien de pompiers, contactez Bernard Bouterin, Association Pyramide, coordinateur du Téléthon de La Murette au 04 76 05 43 17 ou Marcel Perrin, Adjudant-Chef, responsable du CPI de La Murette au 04 76 65 80 41.

Avec la Drôme, l'Ardèche, l'Ain, le Rhône et les deux Savoies, collectionneurs de l'Isère rejoignez-nous pour une journée de fête au profit du Téléthon 1999.



Pour le Téléthon 1998, le village de La Murette n'avait pas hésité à se transformer en circuit de formule 1.

LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Au sein du groupe, le régime APRA de la CIPRA assure, pour le compte des communes adhérentes, le paiement de la retraite des sapeurs pompiers bénévoles.



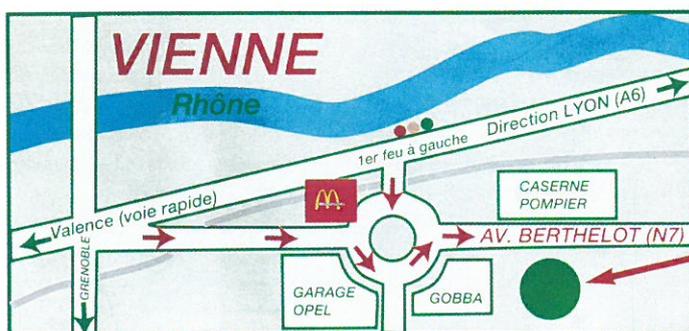
LA PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

Quels que soient votre âge ou votre situation (actif ou retraités), vous pouvez bénéficier de nos garanties frais de santé, invalidité et décès aux meilleures conditions.

PREMALLIANCE, LA PROTECTION SOCIALE D'UN COMMUN ACCORD

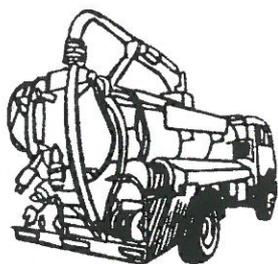
47, avenue Marie-Reynoard - 38067 GRENOBLE CEDEX 2 - 04 76 29 15 15

Votre centre commercial au cœur de Vienne



Champion

☎ 04 74 31 56 83



Camion équipé haute pression, interventions rapides par téléphone

EUROPE SERVICES

*Détartrage canalisations eaux usées
Curage d'égouts
Pompage et désinfection vides sanitaires
Pompage bacs à graisse
Nettoyage haute pression*

Rue Moirond - Z.I. Chenevière
38420 DOMÈNE

04 76 77 20 02

Fax 04 76 77 17 25

**SERVICE
URGENCES
7J/7**

La sécurité des hommes et des installations industrielles :
une priorité dans toutes nos actions et décisions.

CHLORALP

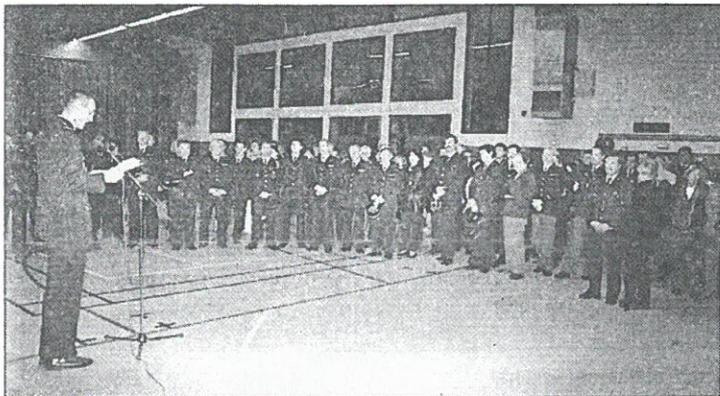
Rhodia

GIE CEVCO

PLATE-FORME CHIMIQUE DU PONT-DE-CLAIX

LE TOUVET

Une retraite bien méritée au Centre de secours du Touvet



Hervé Ollinet, nouveau chef de Centre retraçant la carrière de Claude Sperone.

Le lieutenant Claude Sperone, chef de corps du Centre de secours "Robert Ravix" du Touvet vient de mettre un terme à sa carrière. Comme il le dira pendant son allocution : "A une époque, j'ai ouvert un livre, "la vie d'un sapeur-pompier volontaire". Aujourd'hui, je suis à la page marquée fin. Je ne le refermerai pas et je le garderai à portée de main afin de le feuilletter souvent..." une période importante de sa vie venait de se terminer.

Une foule d'amis, de camarades pompiers des divers Centres de la région et de nombreuses personnalités avaient tenu à lui rendre hommage au cours d'une cérémonie empreinte à la fois de solennité et de franche camaraderie. Dans la grande salle du Besson, c'était d'abord le rituel de la passation des responsabilités par la remise du drapeau à l'adjutant-chef Hervé Ollinet, nouveau chef de Centre, signe de la continuité, puis de la promotion au grade de capitaine honoraire, reconnaissance de tous les services accomplis pendant 28 années, dont 12 comme chef de corps, du lieutenant Claude Sperone. Hervé Ollinet, après avoir remercié de leur présence les personnalités et toutes les personnes participantes, retraçait depuis 1973 les différentes étapes de son parcours : B.N.S. en

1975, brevet de sous-officier en 1976, spécialiste en réanimation et caporal en 1977, secouriste routier en 1978, moniteur secouriste et sergent en 1980, adjudant en 81, brevet d'officier en 82, initiation prévention en 85, conduite H.R. et sous-lieutenant chef de corps en 86, initiation transmissions en 87, formation "chaptal" et lieutenant en 88, secouriste routier en ravin en 93, initiation P.E.P.S. en 95, la liste est longue et montre une volonté continue de perfectionnement au service d'un corps en plein développement. A cela s'ajoutent toutes les récompenses obtenues : croix de combattant, les médailles d'Afrique du Nord, de Jeunesse et Sports, d'honneur régionale, départementale et communale, des sapeurs-pompiers argent, vermeil et avec rosette pour services exceptionnels, il est aussi Chevalier du mérite de l'Union départementale.

Outre ses fonctions de chef de corps, il a enseigné le secourisme et formé les sapeurs-pompiers au cours de nombreux stages et recyclages ainsi que les élèves de l'école primaire. Avec lui, diverses manifestations se sont déroulées : réunion des chefs de corps en 90, congrès départemental en 92. Au service des sports et des jeunes pendant 25 ans, il s'est occupé du club de judo du Touvet



Le capitaine Sperone, nouveau retraité.

comme instructeur, des rencontres boulistes du secteur Grenoble en 87, du championnat départemental de cross en 93 et de V.T.T. en 96, du cross des Chrysanthèmes avec l'aide de Jean-Marie Ledy au Touvet depuis 12 ans maintenant... "Une carrière bien remplie ayant marqué ceux qui l'ont côtoyé", conclura Hervé Ollinet, en le remerciant et lui souhaitant bonne retraite.

Le colonel Bourgeois, directeur départemental des Services d'incendie et de secours de l'Isère, confirmait tout le travail effectué par le capitaine Sperone, dans un total esprit de dévouement, dirigeant le Centre avec le caractère entier qu'on lui connaît — "Mais être chef n'est pas facile et, seul officier au corps, il est difficile de partager la tâche" — lui souhaitait bonne retraite, et à Hervé Ollinet apportait l'assurance de son total appui ainsi que celui de ses collaborateurs dans la lourde tâche qui l'attend désormais.

Christine Sillon reconnaissait sa carrière bien remplie depuis son entrée en 1973 au Centre, d'abord sous le commandement de Michel Nicolle, puis, ayant succédé à ce dernier en 1986, elle soulignait sa compétence, ses exigences envers ses hommes et la municipalité.

François Brottes, député, mettait en valeur les difficultés d'un "métier"

demandant une continuelle adaptation aux nouvelles situations de la population, avec toujours plus de "professionnalisme" et une compétence maximale.

Le lieutenant-colonel Paillot, ancien président de l'Union départementale, lui remettait alors la médaille de l'Union départementale, au grade d'officier. Claude Sperone retraçait ensuite toute la grande évolution du Centre de secours pendant sa présence, notamment en matériel, son inauguration en 1977 sous le commandement de Michel Nicolle, le remerciant au nom de tous.

Plus personnellement, il adressait ses remerciements aux conseils municipaux de M.-Vandeventer et de Christine Sillon pour leur participation et à tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche, exprimant sa confiance au nouveau chef et à son adjoint, rappelant que l'esprit de camaraderie et d'amitié compte pour 99 % dans l'efficacité d'un corps.

René Finot, président de l'Amicale des sapeurs-pompiers, remettait ensuite au nouveau retraité les nombreux cadeaux offerts par tous les Centres et Hervé Ollinet invitait les présents à partager le verre de l'amitié.

André MAGNON ■

La Haute-Savoie sous le feu de l'actualité

IL N'EST PAS QUESTION DE REVENIR SUR UNE PÉRIODE DIFFICILE OÙ NOS COLLÈGUES DE LA HAUTE-SAVOIE ONT ÉTÉ À LA PEINE.

Tout le monde a en mémoire ces douloureux événements qui ont vu un trop grand nombre de victimes civiles tant dans l'avalanche de Tour que dans le feu du tunnel.

Dans ce dernier précisément un des nôtres l'Adjudant-Chef TOSELLO a payé de sa vie son engagement au service des autres et plusieurs sapeurs-pompiers de Chamonix ont été blessés dans leur chair au cours de cette grave intervention.

Tout cela pour dire que l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère est très proche de ses collègues de la Haute-Savoie et qu'elle leur apporte son soutien le plus fort en ces douloureuses circonstances. Bien évidemment les sapeurs-pompiers de l'Isère s'associeront à toute action de soutien en faveur de ceux qui pourraient être inquiétés dans la suite administrative et juridique qui ne manquera pas de s'ensuivre.

Les sapeurs-pompiers de Chamonix à l'honneur

Le Lieutenant-Colonel Daniel ORY, Président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France a remis, le jeudi 27 mai 1999, la médaille d'or de la reconnaissance fédérale* au corps des sapeurs-pompiers de Chamonix.

Il s'agit pour la Fédération de rendre un hommage justifié aux sapeurs-pompiers de Chamonix durement éprouvés depuis le début de l'année (avalanche de Montroc-Le Tour le 9 février, incendie dans le centre ville historique le 15 février) et plus particulièrement au cours de l'incendie du tunnel du Mont-Blanc du 24 mars 1999 qui leur a imposé des conditions d'intervention effroyables, aussi bien pendant qu'après le sinistre.

La cérémonie s'est déroulée au centre de secours de Chamonix, place du Mont-Blanc, à 18 h 30, en présence du comité exécutif de la FNSPF, de Georges AMBROISE, sous-préfet de Bonneville, de Michel CHARLET, maire de la ville, de Joseph FOURNIER, président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, de la veuve de l'Adjudant-Chef Georges TOSELLO décédé au cours de l'intervention, du Capitaine Jacques PERRIN, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, du Capitaine Jean-Jacques GUERCHET, secrétaire général, du Lieutenant-Colonel René PAILLOT, président d'honneur, ainsi que des membres du conseil d'administration de l'Union régionale des sapeurs-pompiers de Rhône-Alpes et de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Haute-Savoie, et de nombreux sapeurs-pompiers du département.

C'est la première fois qu'un centre de secours est honoré dans son ensemble par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

La médaille d'or avait été décernée à l'Adjudant-Chef TOSELLO lors de ses obsèques le 27 mars dernier.

* La médaille d'or de la reconnaissance fédérale est la plus haute distinction corporative chez les sapeurs-pompiers. Elle est attribuée à titre posthume aux sapeurs-pompiers professionnels et volontaires décédés en service commandé, ainsi qu'à titre individuel à des personnes ayant particulièrement servi la cause des sapeurs-pompiers.

Le saviez-vous ?

CHAMPIGNONS : ATTENTION AUX INTOXICATIONS

Les intoxications par champignons sont loin d'être rares puisque estimées entre 2 000 et 5 000 par an. En effet sur les 2 500 espèces de champignons recensés en France, 250 sont reconnues comme toxiques, à des degrés variables.

I - Que faire lorsqu'on suspecte une intoxication par les champignons ?

1 - En premier lieu, une enquête sur le ou les champignons en cause.

Les champignons ne sont pas les mêmes au printemps, en été ou en automne.

Il est par ailleurs intéressant de savoir où ont été ramassés les champignons incriminés (tous ne poussent pas aux mêmes endroits) et si possible d'en avoir une description.

Il est important de savoir si plusieurs sortes de champignons ont été mélangées et s'ils ont été ingérés crus, cuits ou insuffisamment cuits.

2 - Ensuite une enquête sur les symptômes :

- Y-a-t-il plusieurs personnes ayant les mêmes symptômes après absorption des champignons, sachant toutefois qu'un seul champignon peut-être toxique et donc que tous les convives peuvent ne pas être atteints.
- Y-a-t-il eu consommation d'alcool durant le repas comportant les champignons (intéressant à savoir pour le syndrome coprinien).
- Mais surtout quel a été le délai entre l'ingestion des champignons et l'apparition des symptômes.

Le seuil critique est estimé à 6 heures :

- en dessous l'intoxication est la plupart du temps bénigne.
- au dessus l'intoxication est toujours grave.

Sachant que l'enfant et la personne âgée sont plus fragiles et seront plus facilement hospitalisés.

II - Les symptômes suivant les délais d'apparition des symptômes

A - Délai inférieur à 3 heures : 4 syndromes peuvent être en cause.

1 - le syndrome résinoïdien

- Les signes : nausées - vomissements - douleurs abdominales - diarrhées.
Le risque est la déshydratation surtout chez le jeune enfant et la personne âgée.
- La conduite à tenir : réhydrater.
- Les responsables : tricholome tigré, pleurote de l'olivier, entolome livide.

2 - Le syndrome cholinergique ou muscarinien

- Les signes : vomissements - douleurs abdominales - diarrhées - sueurs abondantes - troubles visuels - myosis - bradycardie.
- La conduite à tenir : lavage gastrique, réhydratation, atropine.
- Les responsables : clitocybe blanc, nombreux inocybes.

3 - Le syndrome narcotinique

- Les signes : **PAS** de diarrhée - hallucinations (effets parfois recherchés) sans troubles de la conscience.
- La conduite à tenir : lavage gastrique, repos.
- Les responsables : les psilocybes.

4 - Le syndrome atropinique

- Les signes : **PAS** de diarrhée - hallucinations **AVEC** troubles de la conscience - mydriase - sécheresse des muqueuses.
- La conduite à tenir : lavage gastrique.
- Les responsables: amanite panthère, amanite tue-mouche, amanite jonquille.

B - Délai variant de 0 à 24 heures : syndrome coprinien.

Il se déclare après absorption d'alcool.

- Les signes : **pas** de diarrhée - nausées - sueurs - **vasodilatation** généralisée - tachycardie.
Les risques sont les troubles du rythme et la défaillance circulatoire aiguë.
- La conduite à tenir : suppression de tout alcool, hospitalisation si troubles cardiaques.
- Les responsables : coprin noir d'encre.

C - Délai variant de 6 à 24 voire 54 heures : syndrome gyromitrien

- Les signes : vomissements - diarrhées, douleurs abdominales - fatigue intense - céphalées.
Les risques sont : délire - coma - convulsions - atteinte hépatique - hémolyse.
- La conduite à tenir : hospitalisation systématique, lavage gastrique (si le diagnostic est précoce), réhydratation, traitement des convulsions et des troubles de la coagulation - vitamine B6.
- Les responsables : gyromitre crue ou insuffisamment cuite, helvelle crue ou insuffisamment cuite, pezize remarquable, même cuite.

D - Délai de 10 heures ou plus : syndrome phalloïdien

- Les signes : vomissements abondants - diarrhées cholériques - douleurs abdominales - atteinte hépatique grave retardée (3^e jour) - insuffisance rénale organique. Mortalité de 30%.
- La conduite à tenir : hospitalisation impérative, réhydratation précoce, lavage gastrique, charbon activé (neutralisation des toxines), (hépatoprotecteurs peu efficaces).
- Les responsables : amanite phalloïde, amanite vireuse, amanite printanière, lépiote brune.

E - Délai de 48 heures à 20 jours : syndrome orellanien

- Les signes : soif intense - sécheresse de la bouche - fatigue musculaire - céphalées - perte d'appétit. Insuffisance rénale aiguë par atteinte rénale évoluant soit vers la guérison en 2 à 3 mois, soit

vers l'insuffisance rénale chronique, soit vers le décès.

- La conduite à tenir : hospitalisation impérative, épuration extra-rénale.
- Les responsables : certains cortinaires dont le cortinaire couleur de rocou ou cortinaire montagnard.

En conclusion, pour éviter toute intoxication, ne récolter que les champignons que l'on connaît avec certitude comme non toxiques. En cas de doute, demander avis à un expert en mycologie.

Médecin-Capitaine Dominique BAUD
Médecin-Conseil U.D.S.P.38

Les champignons

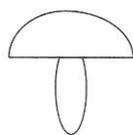
Qu'est-ce qu'un champignon ?

Les champignons n'ont rien de commun avec les fleurs ou les plantes florifères. Ils forment des spores microscopiques, servant d'organes de dissémination. Les champignons ne possèdent pas de chlorophylle, ce sont des consommateurs, ils dépendent de substances organiques produites en excédent par les plantes vertes. Ils ne peuvent absorber par eux mêmes que l'eau du sol et les sels dissous qu'elle contient.

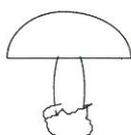
niers, poiriers, nous arrivons à l'époque des morilles (bord de bois, dans les haies, les buissons, sur les rives des fleuves), et le tricholome de la St Georges (mousson de printemps).

Été :

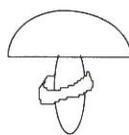
La chanterelle, et une variété brun clair du bolet cèpe, le cèpe d'été. Dans les forêts de conifères, la chanterelle pousse en abondance, en juillet et août, jusqu'aux premières chutes de neige. La haute saison des champignons dure de juillet à octobre, sep-



Pied nu



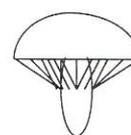
avec volve



avec anneau



avec anneau et volve



avec cortine



Lames aux feuillettes



Tubes



Aiguillons

Les champignons recherchent, du moins durant la période de leur développement, une atmosphère humide : ils sont donc restés fidèles à l'élément de toute vie, l'eau.

Le chiffre approximatif du nombre de champignons est évalué à près de 100 000. Dans nos régions, on compte environ 2 000 espèces. Une vingtaine est admise sur le marché.

Le calendrier des champignons :

Les champignons ont une époque d'apparition déterminée. Celle-ci varie cependant selon l'évolution météorologique.

Printemps :

Début mars, aux endroits ensoleillés dans les bois de feuillus parsemés de sapins, l'hygrophore de mars (charbonnier) fait son apparition. Avec la floraison des arbres fruitiers précoces, tels que cerisiers, pru-

tembre étant le mois par excellence de ces végétaux. Les nuits d'orage et les journées accablantes font sortir les champignons.

Automne :

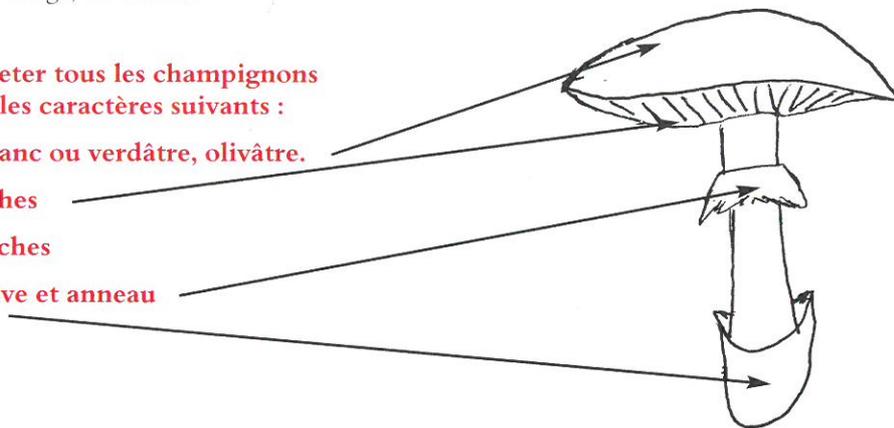
La rosée, ainsi que l'air humide et brumeux, donnent de nouvelles chances à de nombreux champignons délicats : de nombreuses espèces de tricholomes, notamment le tricholome nu (pied bleu terreux, petit gris) et le tricholome agrégé. Les bolets ou cèpes, les lactaires (sanguins, vachette), les hydnes (pied de mouton), les russules (charbonnière, verdoyante ou palomet), l'armillaire couleur de miel, les coprins chevelus, le rosé des prés, les lépiotes (coulemelle, déguenillée, mamelonnée) les pleurotes (en forme d'huîtres, corne d'abondant), les clitocybes (tête de moine) nébuleux, la trompette chanterelle, la trompette des morts, annoncent la fin prochaine des champignons.

Hiver :

Hygrofore blanc de neige, les truffes.

Il convient de rejeter tous les champignons ayant, ensemble, les caractères suivants :

- **CHAPEAU** : blanc ou verdâtre, olivâtre.
- **LAMES** : blanches
- **SPORES** : blanches
- **PIED** : avec volve et anneau



ATTENTION

- 1) Ne récolter que les champignons que l'on connaît avec certitude.
- 2) Ne prendre que les exemplaires jeunes et vigoureux bien caractéristiques.
- 3) Éviter de prendre les champignons ayant subi plusieurs jours de pluies abondantes, ou des nuits de gel. Ils se décomposeraient rapidement à la température de la cuisine.
- 4) Ne jamais employer de sacs en plastiques : les champignons ne tardent pas à y transpirer et à pourrir. Par suite d'un traitement erroné ou d'un entreposage trop long, tout champignon comestible devient dangereux.
- 5) Les champignons doivent être cueillis entiers et non coupés au moyen d'un couteau.
- 6) Nettoyer les champignons sur le lieu même de la récolte.
- 7) Ne jamais laver longuement ou laisser tremper les champignons.
- 8) Sur le terrain, protéger les champignons et le sol qui les porte.
- 9) Attention la cuillère, l'ail ou la pièce d'argent, qui, s'il s'agit de champignons vénéneux, noircissent à la cuisson **est complètement faux**.
- 10) Ne pas écouter les renseignements d'un "connaisseur" rencontré par hasard. S'il y a doute, voir un pharmacien ou un expert en mycologie.

Que faire en premier lieu dans le cas d'une intoxication par les champignons ?

On appellera sans délai **le médecin**, on veillera à conserver les déchets des champignons consommés, les restes du plat ou les vomissures, afin de pouvoir les examiner.

Les empoisonnements dont les symptômes se manifestent 6 heures après la consommation des champignons sont à considérer comme mortels, ce qui nécessite une hospitalisation en extrême urgence.

Prévenir le centre anti-poison.

- 1) Amanite phalloïde, amanite blanche (printanière) et amanite vireuse (syndrome phalloïdien), poison la PHALLINE (durée d'incubation 8, 12, 24, 48 heures) et sont presque toujours **mortels**.

- 2) Cortinarius orellanus, lepiota Helveola, brunneo incarnata (syndrome paraphalloïdien) poison l'ORELLANINE (durée d'incubation 5 à 15 jours). Plus rare que les empoisonnements par les amanites mais également **mortels**. À ces groupes doivent être ajoutés : pezizes, morilles, verpes, helvelles, qui, consommés crus ou insuffisamment cuits, déterminent le syndrome helvellien, poison l'ACIDE HELVELLIQUE qui serait détruite par une cuisson suffisante.

- 3) L'amanite tue-mouches, inocybles, clitocybes poison : la MUSCARINE. Les intoxications de ce type (durée d'incubation 1/2 heures à 4 heures après le repas), sont moins graves que les précédentes.

- 4) Laxatifs ou purgatifs, clavaires (chou-fleur).

Conservation des champignons

1) Par dessiccation : les bolets, morilles helvelles, trompettes des morts et faux mousserons se dessèchent facilement si la température le permet. Nettoyer au couteau, sans les mouiller, fendre en deux les champignons, ou, pour les cèpes de belle taille, les couper en lamelles. Étaler les morceaux au soleil, sur des clayettes, ou bien les enfile sans qu'ils se touchent et les suspendre à l'air sec. Rentrer la récolte si la soirée est humide. Recommencer l'opération jusqu'à ce que les champignons soient déshydratés, c'est-à-dire cassants.

Les conserver dans des bocaux fermés, ou dans des boîtes de fer, au sec et à l'abri de la lumière. Lorsqu'on les utilise, les faire tremper pendant un quart d'heure dans de l'eau tiède et salée. Les faire cuire ensuite comme s'ils étaient frais.

2) Par congélation : couper les parties terreuses, les introduire dans un sachet plastique que l'on ferme après en avoir chassé l'air. Les chanterelles supportent bien ce mode de conservation. Les accommoder sans décongélation préalable. On peut, bien entendu, congeler d'autres espèces, mais il est préférable de les cuisiner auparavant.

3) Par appertisation : préparer les champignons suivant la manière choisie dans les recettes indiquées, mais interrompre la cuisson avant qu'elle ne soit complète. Introduire les champignons dans les bocaux de verre à stérilisation et les boucher hermé-

tiquement au moyen d'un caoutchouc. Faire chauffer soit dans un autocuiseur - laisser une heure et demi après que la soupape à vapeur aura indiqué la température maxima, soit dans un stérilisateur - laisser deux heures et demi à 100°. Ce mode de conservation convient à toutes les espèces.

4) Au vinaigre : convient aux girolles, lactaires délicieux ou sanguins, petits gris, pied bleu, et clavaires cendrés. Faire blanchir les champignons en les plongeant pendant trois minutes dans l'eau bouillante salée. Les passer à l'eau froide et les égoutter, puis les tasser dans un bocal de terre ou de grès. On aura, au préalable, fait bouillir du vinaigre de vin (ou alcool) pendant cinq minutes, après y avoir ajouté un bouquet de persil, une branche d'estragon, une gousse d'ail et quelques grains de poivre. Lorsque le vinaigre est refroidi, le verser sur les champignons et boucher. On peut consommer ce condiment avec des viandes froides.

Quelques recettes

Les hygrophores de mars

Ils peuvent être consommés seuls, revenus au beurre ou ajoutés aux plats de viande ou de volaille, en les mettant à mijoter avec quelques lardons et des petits oignons.

les morilles (toxiques crues)

Éviter de les consommer fraîches, les laisser sécher quelques jours, puis les tremper cinq minutes à l'eau tiède au moment de les accommoder.

Recette : Faire revenir au beurre, sans autres épices que le sel. Mêlés ensuite aux œufs battus, elles font d'une simple omelette un mets des plus raffiné. Elles entrent, aussi, dans la sauce à la crème du poulet au vin jaune et aux morilles cher aux Jurassiens.

Marasme d'oréades ou faux mousserons

Le pied, coriace, est à rejeter. Le chapeau donne une saveur très agréable à l'omelette où on l'introduit. Ces petits champignons après les avoir fait revenir au beurre sont un mets recherché. Ajouter au jus de volaille rôtie ou aux sauces des civets, il en améliore le goût. Enfin, sec et pulvérisé, il sert de condiment dans la confection des ragoûts.

Les girolles ou chanterelles

Sautées au beurre, elles s'incorporent à l'omelette. Accommodées aux saindoux, avec un fin hachis d'échalotes, elles accompagnent une volaille ou des côtes de porc. **Ne pas consommer crues.**

Recettes pour tous les bolets : Lorsque les tubes sont un peu mous, il est préférable de les ôter. Les cèpes sont aussi savoureux sautés au beurre, après avoir été coupés en morceaux, qu'à l'huile d'olive; au naturel ou accompagnés d'un hachis d'ail et de persil. Ils améliorent tous les plats de viande, de volaille pour corser la sauce, où servie en légumes. Une omelette aux cèpes est un mets délicat.

Beignets aux cèpes : couper les pieds en rondelles de 1 cm d'épaisseur et les chapeaux en lamelles de même taille. Les mettre dans une terrine et arroser de la marinade suivante : deux cuillères à soupe d'huile d'olive, le jus d'un demi citron, sel, poivre et persil haché. Au bout d'une heure, retirer les morceaux, les égoutter et les tremper dans la pâte à beignets. Faire frire à grande friture.

Les rosés des prés

Ils peuvent être simplement sautés au beurre accompagnés de viande en sauce, lapin et volailles. Faire revenir ensemble les champignons, coupés en quartiers, avec des lardons et des petits oignons. Enfin, les rosés peuvent être consommés crus, par exception à la règle qui recommande une cuisson complète pour la plupart des champignons. Couper chapeaux et pieds en lamelles. Disposer dans un saladier avec sel, poivre, le jus d'un demi-citron, deux cuillerées à soupe de crème fraîche et quelques brins de cerfeuil haché. Une pomme détaillée en tranches fines ajoutée à la préparation une note agréable.

Les coulemelles

Le pied, coriace est à rejeter. La chair du chapeau est délicate et s'accommode à la poêle, dans une noix de beurre, avec sel et poivre. Quelques gouttes de citron et une cuillerée à soupe de crème fraîche au moment de servir en rehaussent la saveur.

Les coprins chevelus

Sa chair fragile s'accommode d'une cuisson au beurre sans autre épice que le sel. Éviter les boissons alcoolisées lorsque l'on consomme des coprins.

Les pieds de mouton

La chair ferme nécessite une cuisson plus prolongée que celle de la girolle, mais les façons d'accommoder ces deux champignons sont identiques.

Les trompettes des morts

Très estimés des amateurs, les trompettes des morts, bien qu'un peu coriaces, peuvent être consommées sautées au beurre et au saindoux, au naturel, ou relevées d'un hachis d'échalotes ou d'ail et de persil. Elles donnent à l'omelette une teinte foncée mais un goût incomparable. On les utilisent aussi pour rehausser des préparations comme les pâtés ou terrine, lorsque les truffes font défaut. Enfin séchées et réduites en poudre elles corsent la saveur des sauces.

Les tricholomes masque ou pied violet

Ces champignons estimés s'accommodent soit à l'huile, soit au beurre ou au lard, accompagnés d'herbes aromatiques et d'échalotes hachées.

Les tricholomes nus ou pieds bleus

Prisés des amateurs, ils peuvent être accommodés au beurre, ce qui permet de conserver leur parfum délicat. Mais on les ajoute également au jus d'une volaille rôtie ou à la sauce d'un ragoût.

Les promeneurs qui "donnent un coup de pied" dans les champignons qui leur paraissent suspects, satisfont peut-être une humeur chagrine, mais ils ne sauraient en aucun cas s'identifier à Saint-Georges terrassant le dragon !

Gilbert MOLLION

Trésorier adjoint

Société mycologique du Dauphiné
24, quai de France - 38000 Grenoble

Centre de secours de Roybon

UN NOUVEAU CASERNEMENT POUR LE PAYS DE "CHAMBARAN"



Le Pays de Chambaran, au cœur d'un triangle Grenoble, Lyon, Valence fait partie de ces contrées privilégiées sur lesquelles le temps semble n'avoir aucune prise.

La main de l'homme s'est faite légère pour préserver l'équilibre naturel : une faune d'une richesse étonnante peuple ce monde de forêts et d'eaux vives, et il n'est pas rare de voir surgir un chevreuil, un sanglier ou un faisant au détour du chemin.

Roybon, "capitale" du massif de Chambaran vous accueille avec sur la place du village sa "statue de la liberté" réplique fidèle de celle de New-York.

Bourg rural de 1 300 habitants, Roybon vous offre tous les plaisirs d'un tourisme vert avec un camping, une zone de loisirs, un lac, la pêche en rivière, de nombreux circuits de promenades à pied, à cheval et en VTT.

Le centre de secours, assure la défense de 6 communes rurales du plateau. Sur les 13 000 hectares de son secteur d'intervention, 7 000 hectares sont des forêts difficilement pénétrables, vulnérables au feu surtout en sortie d'hiver.

Les collectivités jouant la carte touristique, la population saisonnière est importante, apportant une inévitable augmentation d'activité du Centre, notamment aux abords du plan d'eau. La position géographique de Roybon, apporte un certain "isolement" du Centre de Secours, avec les renforts à une demi-heure de route et les services spécialisés (SMUR) à 40 minutes.

Son personnel : 33 Sapeurs-Pompiers volontaires dont : 1 médecin-Capitaine, 1 Lieutenant Chef de Corps, 1 Sous-Lieutenant, 2 Sous-Officiers, 7 Caporaux, 21 Sapeurs.

À noter une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers qui fonctionne depuis 3 ans et qui regroupe une dizaine de jeunes.

Son matériel : 1 FPT, 1 CCF léger, 1 CCF moyen, 1 CCF lourd, 1 VSAB, 1 VTU-VSR, 1 VLHR médicalisable, 1 embarcation légère de sauvetage

Ses locaux : installés depuis 1970 dans des locaux

devenus inadaptés, un nouveau casernement vient d'être réalisé. Depuis 1992, suite à une inspection du Colonel Bourgeois, élus locaux, pompiers, ont réfléchi sur sa construction. La commune de Roybon s'étant rendu acquéreur d'un terrain à la sortie du village, l'ensemble des communes se sont regroupées au sein de la Communauté de Communes du Pays de Chambaran pour faire avancer le projet. Après le choix d'un architecte, une collaboration très étroite et efficace entre les élus, les Sapeurs-Pompiers de Roybon, le Conseil Général et le SDIS a permis de lancer cette construction. Commencée en avril 1998, les pompiers sont rentrés dans les lieux en octobre 1998.

Caractéristiques techniques : situé à l'entrée de Roybon, cet ensemble a été construit en traditionnel afin de permettre une bonne intégration dans le site. Cette construction implantée sur un terrain de 2 800 m² dont 1 300 m² sont traités en chaussée lourde pour aire de manœuvre et parkings, se compose de 2 parties :

1- le bâtiment administratif : 120 m² au sol sur 2 niveaux

Au rez-de-chaussée : hall d'entrée (15 m²) local radio (15 m²), bureau opération-Chef de Corps (15 m²), bureau des commissions (10 m²), vestiaires femmes avec douches et sanitaires (11 m²), vestiaires hommes avec douches et sanitaires (43 m²)

À l'étage : bureau formation et réserves (12 m²), salle d'instruction 1 (36 m²), salle d'instruction 2 (36 m²) cloison mobile permettant la transformation en une salle (72 m²), salle de repos, foyer (25 m²)

2 - la remise d'une superficie de 400 m² elle se compose de 5 travées de stationnement, 1 travée cellule VSAB (38 m²), 6 portes isolantes motorisées, 1 local rangement, 1 espace atelier avec fosse entretien, 1 aire de lavage extérieure.

L'énergie électrique sert de base pour le chauffage, par résilles dans le sol pour le maintien hors gel de la remise, par convecteurs pour les bureaux. Afin de



cerner au mieux les coûts d'exploitation, ce bâtiment est équipé d'un programme économie d'énergie piloté par informatique, en partenariat avec EDF.

Coût

- La construction : 1 620 000 F
 - Les abords VRD : 220 000 F
 - Études et maîtrise d'œuvre : 203 000 F
- Soit un montant HT : 2 043 000 F, la TVA étant récupérée par la Communauté de Communes, Maître d'ouvrage.

L'inauguration

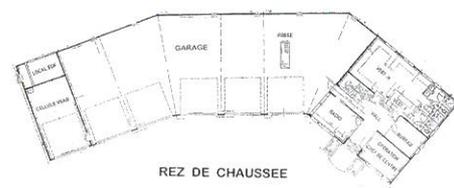
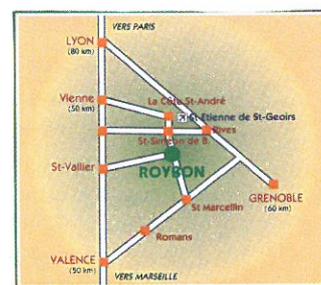
Le nouveau Centre de Secours a été inauguré le samedi 9 janvier 1999 en présence de nombreuses personnalités :

- Jean-Claude HERMET, Directeur de cabinet du Préfet
- Bernard SAUGEY, Président du Conseil Général
- Jean BOYER, Sénateur
- Charles DESCOURS, Sénateur
- Georges COLOMBIER, Député
- Jacques PICHON-MARTIN, Président du Conseil d'Administration du SDIS

- Maurice POINT, Conseiller Général du Canton de Roybon
- Joseph MANCHON, Conseiller Général
- Christian NUCCI, Conseiller Général
- Michel AUGÉ, Président de la Communauté de Communes du Pays de Chambaran
- Henri TROUILLET, Maire de Roybon
- Les Maires des communes voisines de l'Isère et de la Drôme
- Le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental des services d'Incendie et de Secours
- Commandant NOISETTE, Inspecteur adjoint
- Capitaine MATHIEU, Inspecteur adjoint
- Capitaine ZAPPA, commandant la compagnie de gendarmerie de St-Marcellin
- Adjudant MENSENCAUT, commandant la brigade de Gendarmerie de Roybon
- Chef de Bataillon RECOUSSINE, commandant le Camp militaire de Chambaran
- Capitaine PERRIN, 1^{er} Vice-Président de l'Union Départementale
- De nombreux chefs de Corps et Sapeurs-Pompiers de la région.

“Élément structurant du territoire qui participe au maintien du service public de proximité en milieu rural”, “Bâtiment remarquable fonctionnel au juste prix”, “un souci de plus grande efficacité, une adaptation à la demande accrue de sécurité”, “une parfaite illustration d'une réelle solidarité à la fois départementale et intercommunale”, telles ont été les phases marquantes des différents intervenants.

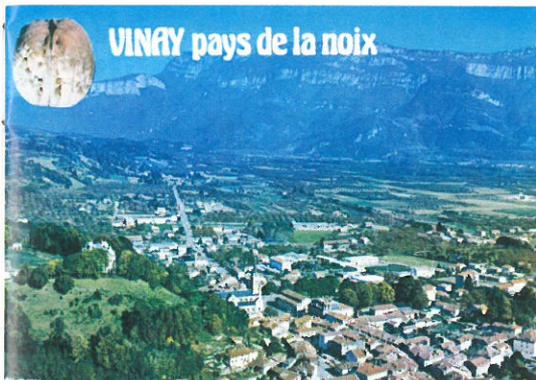
Un buffet clôturait cette sympathique manifestation, avant que les Sapeurs-Pompiers roybonnais, jeunes, actifs ou vétérans n'ouvrent grand leurs portes à toute la population des Chambarans durant l'après-midi.



Vinay "La Vinoise"



L'AMICALE DU CENTRE DE SECOURS DE VINAY ORGANISERA LE SAMEDI 28 AOÛT 1999 SA SECONDE RANDONNÉE CYCLISTE SUR ROUTE.



Cette manifestation sera uniquement ouverte aux sapeurs-pompiers de l'Isère actifs ou retraités.

Cette randonnée qui traversera le secteur du C.S. Vinay conduira les sportifs de la basse vallée de l'Isère aux coteaux des Chambarans puis au pied du Vercors et, pour les plus endurcis, un périple dans les Coulmes.

Elle offrira 3 itinéraires possibles, l'un d'environ 90 km d'un dénivelé de 1 100 m offrant du plat et "quelques bosses", et un autre de 120 km, suivant au départ le tracé du premier, avec en partie finale une escapade en montagne, soit 2 700 m de dénivelé et pour cette année un nouveau parcours "en plaine" de 50 km d'un dénivelé de 600 m.

Sur ces parcours, vous trouverez aux différents pointages, le ravitaillement nécessaire pour reprendre de l'énergie.

Il est précisé que cette randonnée n'est pas une compétition, qu'il n'y a pas de chronomètre, que chacun doit respecter le code de la route et que le port du casque est vivement conseillé.

Les départs seront donnés du Centre de Secours entre 8 heures et 10 heures, ensuite chacun roulera à son rythme avec un passage obligatoire aux points de contrôle ainsi qu'au pointage final.

Amis sapeurs-pompiers, que vous soyez un sportif de bon niveau, un randonneur endurci ou simplement un amateur, nous vous donnons rendez-vous le samedi 28 août 1999 pour la seconde éditions de "LA VINOISE".

Attention : aucune inscription ne sera prise sur place ou après le 21 août 1999.

Les dossiers d'inscriptions et toutes les informations seront adressés dans chaque centre prochainement.



VIENNE MALISSOL



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi } 8 h 45 - 12 h 15
au jeudi } 14 h 45 - 19 h 15
Vendredi et samedi 8 h 45 - 19 h 15

Tél. 04 74 57 74 44



Schindler le partenaire ascenseurs

création, remplacement
modernisation, maintenance, télésurveillance

Agence Régionale Alpes
7, rue de Brotterode
38950 Saint-Martin-le-Vinoux
Tél. 04 76 75 10 63
Fax 04 76 56 19 83

Agence de Chambéry
228, rue Clemenceau
73490 La Ravoire
Tél. 04 79 72 72 91

Schindler

Cross départemental

Châbons, le 20 février 1999

Châbons charmante commune située de façon équidistance entre Le Grand Lemps, La Tour du Pin et Virieu sur Bourbre. Son corps de sapeurs-pompiers est très actif et toujours prêt et uni pour les organisations. Il l'a encore démontré à l'occasion du Cross de sélection départementale qui s'est déroulé sur son territoire le 20 février 1999.

Le Chef de Corps, le Lieutenant MORESTIN CADET et son adjoint, le Sous-Lieutenant Michel RIVIÈRE, ont managé leurs troupes de façon très efficace: le soutien administratif, gestion des inscriptions et résultats étaient co-gérés par la commission des sports de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère et de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère.

Le parcours très sélectif et technique a vu ses difficultés augmentées par une pluie incessante durant toute la compétition. Pourtant la bonne humeur et l'optimisme sont restés tout au long de cette manifestation sportive qui fût clôturée après la proclamation des résultats par le pot de l'amitié.

Bravo à tous les sportifs présents pour ce grand rassemblement de CROSSMEN.

Lieutenant Jack NAVILLE
Animateur de la Commission des Sports

Catégorie: **Benjamins** Distance: 2 450 m
Inscrits: 103 Classés: 81 Vitesse 1er : 14.87 Km/h

Classement par Equipe Corps Nbre de points
Nbre par équipe: 3 1er : VIENNE 20
2ème : ST SAVIN 29
3ème : ST GEORGES D'ESPERANCHE 39

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	JOURDAN	Arnaud	556	ST SAVIN	0 h	09'	53"
2	PAULLIAC ROUDIE	Rémi	232	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	09'	53"
3	BERNINI	Gerry	536	MEYLAN	0 h	10'	05"
4	MERINE	Thomas	172	VIENNE	0 h	10'	10"
5	NOURKIAN	Julien	635	ST GEORGES D'ESPERANC	0 h	10'	16"
6	FILZ	Emmanuel	181	CROLLES	0 h	10'	18"
7	RIGOLLET	Maxime	160	VIENNE	0 h	10'	23"
8	GIRONA SIERRA	Mickaël	127	FONTAINE	0 h	10'	30"
9	TROVA	Sébastien	175	VIENNE	0 h	10'	40"
10	BRACIEUX	Anthony	560	ST SAVIN	0 h	10'	49"
11	HORVATH	Yohann	211	EYBENS	0 h	10'	49"
12	DUCCLOS	Nicolas	105	TULLINS-FURES	0 h	10'	56"
13	KAMINSKI	Romuald	711	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	10'	57"
14	CARTIER-MILLON	Gaëtan	486	MEYLAN	0 h	10'	58"
15	MANCINELLI	Kévin	633	ST GEORGES D'ESPERANC	0 h	10'	59"
16	CHABOT	Jean Marie	395	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	10'	59"
17	LEMAIRE	Pierre	220	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	11'	00"
18	FARRUGIA	Mathieu	563	ST SAVIN	0 h	11'	08"
19	REYMOND	Anthony	637	ST GEORGES D'ESPERANC	0 h	11'	09"
20	CAPDEVILLE	Mathieu	24	ST EGREVE	0 h	11'	11"
21	MICHAUD	Mathieu	703	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	11'	12"
22	CECILLON	Morgan	170	VIENNE	0 h	11'	13"
23	ABEL	Armand	630	ST GEORGES D'ESPERANC	0 h	11'	13"
24	GRIDINE	Dorian	193	EYBENS	0 h	11'	14"
25	ARNAUD	Alex	126	FONTAINE	0 h	11'	19"
26	MANGIN	Geoffrey	131	FONTAINE	0 h	11'	20"
27	BELIN	David	495	MEYLAN	0 h	11'	23"
28	CHARVET	Loïc	564	ST CHEF	0 h	11'	25"
29	MOREAU	Emmanuel	559	ST CHEF	0 h	11'	32"
30	PICOT	Alexandre	106	TULLINS-FURES	0 h	11'	32"
31	PANSU	Guillaume	302	GIERES	0 h	11'	33"
32	DE FRESLON	Romain	552	ST SAVIN	0 h	11'	43"
33	DELONG	Quentin	487	VOIRON	0 h	11'	45"
34	OLIVIER	Fabien	301	GIERES	0 h	11'	49"
35	PERRIN	Jérémy	627	ST GEORGES D'ESPERANC	0 h	11'	51"
36	PIRES	Arnaud	562	ST SAVIN	0 h	11'	55"
37	COQUAZ	Renaud	710	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	11'	58"
38	ALLIBE	Fabien	384	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	11'	59"
39	BEYNAS	Jérôme	397	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	12'	00"
40	BILLARD	Pierrick	28	ST EGREVE	0 h	12'	03"

Catégorie: **Poussins** Distance: 1 450 m
Inscrits: 38 Classés: 27 Vitesse 1er : 12.49 Km/h

Classement par Equipe Corps Nbre de points
Nbre par équipe: 3 1er : ST SAVIN 21
2ème : MONTALIEU-VERCIEU 36
3ème : FONTAINE 40

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	CHRISTIN	Cyril	659	ST GEORGES D'ESPERANC	0 h	06'	58"
2	HANIN	Eddie	123	FONTAINE	0 h	07'	14"
3	RIGOT	Thomas	692	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	07'	23"
4	GAUTHIER	Baptiste	540	ST SAVIN	0 h	07'	35"
5	NEPLE	Baptiste	660	ST GEORGES D'ESPERANC	0 h	07'	38"
6	CHEVALLIER	Ludovic	543	ST SAVIN	0 h	07'	40"
7	FAURE	Mickaël	216	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	07'	52"
8	MICHEL	Yoann	50	CHASSE/RHONE	0 h	08'	01"
9	LAMBERT	Mathieu	482	VOIRON	0 h	08'	07"
10	BRUNET	Yannick	214	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	08'	21"
11	COGNE	Dimitri	550	ST SAVIN	0 h	08'	22"
12	FUMEY	Thomas	177	VIENNE	0 h	08'	25"
13	BELLE	Steven	119	FONTAINE	0 h	08'	34"
14	GERLAND	Cédric	49	CHASSE/RHONE	0 h	08'	35"
15	DEPIERRE	Yoan	693	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	08'	36"
16	MOREL	Aliaume	197	EYBENS	0 h	08'	50"
17	COGNE	Anthony	549	ST SAVIN	0 h	08'	51"
18	MARTA	Alban	699	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	08'	52"
19	DEPIERRE	Kevin	700	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	08'	54"
20	GARNIER	Cyril	246	MOIRANS	0 h	08'	55"
21	CHEVALLIER	Hubert	548	ST SAVIN	0 h	09'	00"
22	RIBEYRON	Mickaël	198	EYBENS	0 h	09'	19"
23	SODOT	Anthony	696	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	09'	21"
24	CHANTENAY	Ludovic	235	MOIRANS	0 h	09'	23"
25	DUPUY	Alexandre	121	FONTAINE	0 h	10'	12"
26	GENOIS	Cédric	479	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	10'	31"
27	CZAPKOWSKI	Alexis	219	EYBENS	0 h	10'	43"

Catégorie: **Poussins** Distance: 1 450 m
Inscrits: 12 Classés: 9 Vitesse 1er : 10.08 Km/h

Classement par Equipe Corps Nbre de points
Nbre par équipe: 3 1er : MONTALIEU-VERCIEU 17
2ème : ST CHEF 18
3ème :

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	ARNAUD	Aurélié	112	TULLINS-FURES	0 h	08'	38"
2	RIGOT	Justine	687	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	08'	38"
3	CHENAVIER	Elodie	84	CHASSE/RHONE	0 h	09'	03"
4	MARGOTTET	Angélique	575	ST CHEF	0 h	09'	15"
5	MARGOTTET	Audrey	576	ST CHEF	0 h	09'	37"
6	CHENAVIER	Cécile	83	CHASSE/RHONE	0 h	10'	14"
7	VUAILLAT	Marjolaine	684	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	10'	34"
8	DEPIERRE	Andrea	689	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	10'	35"
9	GIACOBBI	Céline	577	ST CHEF	0 h	11'	22"

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
41	FEGE	Armand	244	MOIRANS	0 h	12'	05"
42	MOURIER	Florent	704	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	12'	08"
43	MONIER	Loïc	533	MEYLAN	0 h	12'	09"
44	GIMENEZ	Mickaël	317	ST ETIENNE DE CROSSEY	0 h	12'	10"
45	DASILVA	Lewis	707	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	12'	11"
46	HONZELLE	Alain	313	ST ETIENNE DE CROSSEY	0 h	12'	12"
47	VALESCHINI	Nicolas	294	GIERES	0 h	12'	16"
48	OULD BOUMAZA	Mathieu	360	DOMENE	0 h	12'	22"
49	GUYONNET	Yoann	354	DOMENE	0 h	12'	27"
50	PYRONET	Mickaël	386	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	12'	34"
51	THERON	Mathieu	107	TULLINS-FURES	0 h	12'	36"
52	CLEMENT	Simon	74	CHASSE/RHONE	0 h	12'	40"
53	PHILIPPE	Christophe	183	CROLLES	0 h	12'	47"
54	PHAM-CUC	Loïc	179	VIENNE	0 h	12'	58"
55	NIBBIO	Kévin	300	GIERES	0 h	13'	03"
56	CHEVALIER	Jordan	173	VIENNE	0 h	13'	20"
57	GORINE	Kamel	128	FONTAINE	0 h	13'	22"
58	RIONDET	Yannick	493	MEYLAN	0 h	13'	27"
59	ROUX	Thomas	293	GIERES	0 h	13'	28"
60	MIGUET	Ludovic	634	ST GEORGES D'ESPERANC	0 h	13'	37"
61	COPETA	Stéphane	25	ST EGREVE	0 h	13'	39"
62	MAGNARD	Maxime	75	CHASSE/RHONE	0 h	13'	39"
63	CONEDERA	Jérémy	185	CROLLES	0 h	13'	41"
64	SCIPION	Mickaël	238	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	13'	43"
65	BEBOUD	Lilian	391	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	13'	47"
66	PADRE	Morgan	764	ST GEORGES D'ESPERANC	0 h	13'	50"
67	BEAUD	Alexandre	404	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	13'	52"
68	DUBRESSON	Jérémy	78	CHASSE/RHONE	0 h	14'	08"
69	LOREARD	Guillaume	489	VOIRON	0 h	14'	10"
70	DUMENIL	Anthony	167	VIENNE	0 h	14'	15"
71	CLAPERON	Jonathan	81	CHASSE/RHONE	0 h	14'	18"
72	BOUVAT MARTIN	Jonathan	399	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	14'	21"
73	PALERMO	Grégoire	79	CHASSE/RHONE	0 h	14'	26"
74	COLIN	Sébastien	702	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	14'	30"
75	ABEL	Jérémy	620	ST GEORGES D'ESPERANC	0 h	14'	39"
76	SOUCHON	Willy	629	ST GEORGES D'ESPERANC	0 h	14'	51"
77	GOUYON	Pierre	27	ST EGREVE	0 h	15'	08"
78	BESSON	Florian	182	CROLLES	0 h	15'	33"
79	GERLAND	Nicolas	76	CHASSE/RHONE	0 h	15'	35"
80	BERTHAUD	Aurelien	705	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	16'	05"
81	GUILLOT	Cédric	248	MOIRANS	0 h	17'	04"

Catégorie: **Benjamins**

Distance: 2 450 m

Inscrits: 19

Classés: 17

Vitesse 1er : 14.16 Km/h

Classement par Equipe

Corps

Nbre de points

Nbre par équipe: 3

1er : DOMENE

2ème : GIERES

3ème :

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	BONFORT	Amélie	287	ST ETIENNE DE CROSSEY	0 h	10'	23"
2	BLANC	Anais	414	LA MURE	0 h	10'	48"
3	ROBERT	Sarah	374	DOMENE	0 h	11'	09"
4	GRODET	Lisa	180	CROLLES	0 h	11'	35"
5	FORLINI	Charlotte	72	CHASSE/RHONE	0 h	12'	15"
5	COTTON	Mélanie	578	ST CHEF	0 h	12'	15"
7	BRUNO	Stéphanie	373	DOMENE	0 h	12'	18"
8	TROMPEO	Christelle	113	TULLINS-FURES	0 h	12'	43"
9	ROUSSELET	Thyphaine	670	GIERES	0 h	13'	33"
10	BOREL	Emilie	669	GIERES	0 h	13'	40"
11	MAGALAHES	Audrey	445	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	13'	53"
12	CHAPIER	Charlotte	565	ST SAVIN	0 h	14'	29"
13	SERRANO	Audrey	234	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	16'	29"
14	SANCHEZ	Jacqueline	759	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	16'	54"
15	LAPAGLIA	Karine	125	FONTAINE	0 h	18'	18"
16	JUBERT	Anne Sophie	671	GIERES	0 h	19'	00"
17	TUDELA COSTA	Nelly	375	DOMENE	0 h	20'	26"

Catégorie: **Minimes H**

Distance: 3 500 m

Inscrits: 99

Classés: 63

Vitesse 1er : 14.38 Km/h

Classement par Equipe

Corps

Nbre de points

Nbre par équipe: 3

1er : VIENNE

2ème : MONTALIEU-VERCIEU

3ème : TULLINS-FURES

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	BLANC	Alexandre	416	LA MURE	0 h	14'	36"
2	MASSON SIBUT	Maxime	94	TULLINS-FURES	0 h	14'	39"
3	STRAZZERI	Lucas	143	FONTAINE	0 h	15'	56"
4	MONTEREMAND	Maxime	99	TULLINS-FURES	0 h	16'	13"
5	DARON	Didier	412	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	16'	30"
6	DELONG	Florentin	500	VOIRON	0 h	16'	34"
7	MARTIN	Romain	714	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	16'	35"
8	LARCHER	Jonathan	713	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	16'	42"
9	VIARD	Damien	21	ST EGREVE	0 h	16'	46"
10	PAPAZIAN	PATRICE	766	VIENNE	0 h	16'	47"
11	GONTRAN	Alexandre	247	MOIRANS	0 h	17'	02"
12	GANET	Raphaël	672	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	17'	15"
13	ANDRIEUX	Nicolas	188	VIENNE	0 h	19'	08"
14	THEROUX	Aurélien	777	VIENNE	0 h	19'	47"
15	BEUSSON	Christophe	779	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	21'	18"
16	BOREL	Rémi	135	FONTAINE	0 h	21'	19"
17	GADODU	Guillaume	190	VIENNE	0 h	21'	37"
18	DOUILLET	Martin	654	ST GEORGES D'ESPERANC	0 h	21'	54"
19	ABBENANTE	Romain	316	GIERES	0 h	22'	06"
20	WEISSEND	Brice	255	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	22'	12"
21	BALMOT	Cédric	522	MEYLAN	0 h	22'	15"
22	MANIN	Cyril	326	GIERES	0 h	22'	16"
23	POSCO	Maximilien	712	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	22'	22"
24	LAROCHE	Remy	742	EYBENS	0 h	22'	23"
25	TOURNIER	Sébastien	417	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	22'	24"
26	CHAZOT	Rémy	758	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	22'	26"
27	GENOIS	Mickaël	421	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	22'	29"
28	BOUCHET	Dimitri	187	VIENNE	0 h	22'	41"
29	MAZILLE	Cyril	573	ST SAVIN	0 h	22'	43"
30	ROUSSEL	Jean Luc	142	FONTAINE	0 h	22'	45"
31	JOLY	Sébastien	583	ST SAVIN	0 h	22'	55"
32	COATTRENEC	Cédric	310	ST ETIENNE DE CROSSEY	0 h	22'	57"
33	CORRAL	Anthony	582	ST SAVIN	0 h	23'	03"
34	TIBY	Jean-Baptiste	507	MEYLAN	0 h	23'	09"
35	CANDELA	Camille	652	ST GEORGES D'ESPERANC	0 h	23'	15"
36	DEBERTI	Yoan	498	VOIRON	0 h	23'	25"
37	MERAL	Fabrice	101	TULLINS-FURES	0 h	23'	35"
38	BLANDIN	David	717	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	23'	50"
39	CAMUS	Patrick	566	ST CHEF	0 h	23'	55"
40	LAUMAY	Fabrice	322	GIERES	0 h	24'	10"

N° Catégorie: 5

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
41	COYNEL	Etienne	136	FONTAINE	0 h	24'	25"
42	SOLER	Nicolas	22	ST EGREVE	0 h	24'	35"
43	PERRET	Jonathan	254	MOIRANS	0 h	24'	50"
44	JALLIFIER	Bastien	250	MOIRANS	0 h	24'	55"
45	MARTORANNA	Vincent	251	MOIRANS	0 h	25'	00"
46	ABADIE	Alex	513	MEYLAN	0 h	25'	05"
47	EYMERY	Sylvain	96	TULLINS-FURES	0 h	25'	10"
48	MILAN	Julien	103	TULLINS-FURES	0 h	25'	28"
49	BOUVIER	Sylvain	213	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	25'	38"
50	MIQOUX	Mickaël	569	ST CHEF	0 h	25'	58"
51	GUGLIEMI	Mikael	746	EYBENS	0 h	26'	02"
52	GANAVAT	Nicolas	245	MOIRANS	0 h	26'	07"
53	DI NOLA	Sylvain	100	TULLINS-FURES	0 h	26'	34"
54	COLLET	Etienne	388	VIF	0 h	26'	35"
55	FUGIER	Mathieu	350	DOMENE	0 h	26'	45"
56	SAUMUROT	Alexandre	409	VIF	0 h	27'	30"
57	GUERFI	Toufic	407	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	27'	50"
58	GAUTIER	Mickaël	406	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	27'	55"
59	BONIN	Jérôme	492	VOIRON	0 h	28'	05"
60	GENEVEY	Maxime	408	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	28'	15"
61	MAGALAHES	Anthony	415	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	28'	20"
62	FENES	Fabien	524	MEYLAN	0 h	28'	35"
63	VITIELLO	Sébastien	519	MEYLAN	0 h	28'	40"

Catégorie: **Minimes F**

Distance: 3 500 m

Inscrits: 20

Classés: 16

Vitesse 1er : 9.10 Km/h

Classement par Equipe

Corps

Nbre de points

Nbre par équipe: 3

1er : DOMENE

2ème : TULLINS-FURES

3ème :

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	GAUTHIER	Camille	567	ST SAVIN	0 h	23'	04"
2	PERRET	Marine	508	VOIRON	0 h	24'	15"
3	LAHM	Marie	570	ST SAVIN	0 h	24'	30"
4	LAPAGLIA	Christelle	146	FONTAINE	0 h	24'	40"
5	BIGOT	Thyphaine	478	MEYLAN	0 h	24'	45"
6	CASTELLANI	Laure	372	DOMENE	0 h	26'	27"
7	BENHADOU	Myriam	33	ST EGREVE	0 h	26'	40"
8	CORTES	Jennifer	270	MOIRANS	0 h	27'	00"
9	CHARVET	Jennifer	580	ST CHEF	0 h	27'	05"
10	DISARNO	Amélie	109	TULLINS-FURES	0 h	27'	10"
11	MOREL	Aurélien	226	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	27'	40"
12	BELLE	Alexandra	371	DOMENE	0 h	27'	45"
13	TUDELA COSTA	Karine	369	DOMENE	0 h	28'	25"
14	RICUPERO	Christelle	514	VOIRON	0 h	28'	50"
15	GIRARD	Marjorie	110	TULLINS-FURES	0 h	28'	55"
16	DISARNO	Céline	108	TULLINS-FURES	0 h	29'	00"

Catégorie: **Cadets**

Distance: 4 800 m

Inscrits: 49

Classés: 39

Vitesse 1er : 13.91 Km/h

Classement par Equipe

Corps

Nbre de points

Nbre par équipe: 3

1er : FONTAINE

2ème : ST EGREVE

3ème : LA MURE

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	GAUDE	Philippe	11	ST EGREVE	0 h	20'	42"
2	ARGUILLET	Sébastien	266	CLAIX	0 h	21'	06"
3	DE CASO	Yohann	364	DOMENE	0 h	21'	47"
4	PASTRELLO	Mickaël	282	ST JEAN DE BOURNAY	0 h	21'	54"
5	GIRAUD	Mathieu	13	ST EGREVE	0 h	21'	55"
6	SALAGNON	Lionel	538	FITILIEU	0 h	23'	23"
7	GAMACHE	Sebastien	723	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	23'	58"
8	DOUSSE	Nicolas	155	FONTAINE	0 h	24'	08"
9	JOGUET RECCORDO	Arnaud	158	FONTAINE	0 h	24'	48"
10	DRUART	Damien	157	FONTAINE	0 h	25'	01"
11	FALOMIR	Jérôme	539	FITILIEU	0 h	25'	34"
12	ALBERTI	Yann	206	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	25'	49"
13	MICHALLET	Cédric	442	LA MURE	0 h	25'	50"
14	CASALI	Guillaume	433	LA MURE	0 h	25'	54"
15	MAHE	Yann	312	GIERES	0 h	25'	55"
16	VIGNAC	Olivier	382	VIF	0 h	26'	01"
17	GEORGES	Sébastien	586	ST SAVIN	0 h	26'	02"
18	LOONIS	Cedric	721	MONTALIEU-VERCIEU	0 h	26'	37"
19	BENKORIS	Kévin	584	ST SAVIN	0 h	27'	35"
20	MANAS	Fabien	345	DOMENE	0 h	27'	40"
21	DUBOURG	Yvan	59	CHASSE/RHONE	0 h	27'	54"
22	GOY	Stéphane	231	MASSIEU	0 h	28'	22"
23	PERRIER	Damien	653	SILLANS	0 h	28'	29"
24	DERONE	Benjamin	315	GIERES	0 h	28'	31"
25	SANAH	Hyacinthe	161	FONTAINE	0 h	28'	34"
26	BOITEUX	Nicolas	431	LA MURE	0 h	28'	40"
27	GIROUD	Olivier	12	ST EGREVE	0 h	28'	43"
28	ALLIGNIER	Armand	640	ST GEORGES D'ESPERANC	0 h	29'	32"
29	GUILLEMET	Jean Bernard	475	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	29'	44"
30	PEREZ	Jonathan	516	RENAGE	0 h	30'	26"
31	GROFF	Sébastien	440	LA MURE	0 h	30'	49"
32	SACY	Mickaël	60	CHASSE/RHONE	0 h	31'	06"
33	ROLLAND	Anthony	379	VIF	0 h	31'	26"
34	GRAUBY	Nicolas	61	CHASSE/RHONE	0 h	33'	20"
35	MALICK	Michaël	62	CHASSE/RHONE	0 h	33'	21"
36	ORJELLET	Patrice	228	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	34'	47"
37	CHENAVAS	Cédric	470	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	37'	57"
38	BILLON LAROUTE	Frédéric	295	ST ETIENNE DE CROSSEY	0 h	39'	32"
39	DA COSTA	Daniel	473	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	40'	41"

Catégorie: **Cadettes**

Distance: 3 500 m

Inscrits: 21

Classés: 18

Vitesse 1er : 9.00 Km/h

Classement par Equipe

Corps

Nbre de points

Nbre par équipe: 3

1er : MOIRANS

2ème :

3ème :

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	CORTES	Sonia	271	MOIRANS	0 h	23'	20"
2	WEISSEND	Sandy	257	DISTRICT DE ROUSSILLON	0 h	23'	30"
3	BLANC	Emmanuelle	547	VALBONNAIS	0 h	23'	40"
4	FONTANINI	Claire	272	MOIRANS	0 h	23'	45"
5	MININNO	Carol	367	DOMENE	0 h	24'	00"
6	CAMOU	Laurence					

Catégorie: Juniors H

Distance: 7 700 m

Inscrits: 33 Classés: 22 Vitesse 1er: 12.77 Km/h

Classement par Equipe		Corps	Nbre de points
Nbre par équipe: 3	1er:	DOMENE	20
	2ème:	ST SAVIN	42
	3ème:		

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	TROILLE	Armand	753	ST LAURENT DU PONT	0 h	36'	11''
2	REVERDY	Frédéric	227	JARRIE	0 h	36'	19''
3	WARET	Pierre Marie	338	DOMENE	0 h	37'	18''
4	BOLIFRAUD	Marc	343	DOMENE	0 h	38'	37''
5	BAS	Frédéric	541	FITILIEU	0 h	40'	01''
6	BRUSET	Jérôme	663	VIENNE	0 h	40'	02''
7	BREDANAZ	Jonathan	756	ST LAURENT DU PONT	0 h	40'	03''
8	PELLEGRINI	Gérald	169	FONTAINE	0 h	41'	14''
9	PAPAZIAN	Raphaël	662	VIENNE	0 h	42'	57''
10	LORENT	Julien	325	MONESTIER DE CLERMONT	0 h	43'	28''
11	MAYA	Anthony	419	LA MURE	0 h	43'	29''
12	BELHOUT	Romain	596	ST SAVIN	0 h	44'	08''
13	GAUTHIER	Jean Christoph	337	DOMENE	0 h	45'	14''
14	GINDRE	Cyril	762	ST SAVIN	0 h	46'	21''
15	COYNEL	Marc	166	FONTAINE	0 h	47'	30''
16	CAYON GLAYERE	Christophe	592	ST SAVIN	0 h	47'	45''
17	MILLET	Julien	327	MONESTIER DE CLERMONT	0 h	48'	56''
18	MEKIDECHE	Djamel	597	ST SAVIN	0 h	49'	30''
19	HERRARD	Benoit	341	DOMENE	0 h	51'	39''
20	POSSENTI	Laurent	340	DOMENE	0 h	52'	25''
21	TABARDEL	David	594	ST SAVIN	0 h	55'	00''
22	COUTURIER	Rémi	590	ST SAVIN	1 h	01'	09''

Catégorie: Juniors F

Distance: 4 800 m

Inscrits: 10 Classés: 6 Vitesse 1er: 10.33 Km/h

Classement par Equipe		Corps	Nbre de points
Nbre par équipe: 3	1er:	INTER CENTRE BIEVRE	13
	2ème:		
	3ème:		

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	BRUNET-MANQUAT	Magali	591	LES ADRÈTS	0 h	27'	52''
2	DYE	Nadège	432	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	29'	25''
3	CAILLET-ROUSSET	Ingrid	768	ST GEOIRE EN VALDAINE	0 h	39'	22''
4	BOURSET	Alexandra	767	ST GEOIRE EN VALDAINE	0 h	39'	22''
5	GELAS	Sandrine	434	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	40'	42''
6	GUILLOT	Aline	435	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	40'	45''

Catégorie: Séniors F

Distance: 4 800 m

Inscrits: 10 Classés: 9 Vitesse 1er: 10.07 Km/h

Classement par Equipe		Corps	Nbre de points
Nbre par équipe: 3	1er:		
	2ème:		
	3ème:		

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	PEREIRA	Isabelle	426	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	28'	36''
2	VELAY	Sandrine	681	GRENOBLE	0 h	29'	50''
3	LABORIE	Delphine	783	ST EGREVE	0 h	30'	38''
4	MATHIEU	Sylvie	607	ST SAVIN	0 h	30'	39''
5	DUPOUX	Frédérique	608	ST SAVIN	0 h	33'	38''
6	ROTA	Géraldine	86	ST CASSIEN	0 h	34'	13''
7	CHAUVET	Anne Lise	64	CHASSE/RHONE	0 h	34'	27''
8	LANFRAY	Cathy	43	LA TOUR DU PIN	0 h	40'	43''
9	THIVOZ	Stéphanie	428	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	41'	48''

Catégorie: Vétérans H1

Distance: 7 700 m

Inscrits: 22 Classés: 17 Vitesse 1er: 13.92 Km/h

Classement par Equipe		Corps	Nbre de points
Nbre par équipe: 3	1er:		
	2ème:		
	3ème:		

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	KALI	Maurille	446	VILLARD DE LANS	0 h	33'	12''
2	TROILLE	Jean Luc	90	ST CHRISTOPHE SUR GUIE	0 h	33'	30''
3	VEYRET	Bruno	544	FITILIEU	0 h	35'	08''
4	MOTTUEL BAIN	René	378	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	36'	45''
5	BLANC	André	639	ST GEORGES D'ESPERANC	0 h	36'	46''
6	PERRIER	Bruno	196	CORBELIN	0 h	38'	32''
7	GLENAT	Serge	682	GRENOBLE	0 h	40'	24''
8	LAMBERT	Yves	535	RENAGE	0 h	41'	43''
9	THEROUX	Jean-Pierre	467	VIENNE	0 h	43'	01''
10	CHARMEIL	Yvon	263	MOIRANS	0 h	44'	35''
11	TOURNIER TROUILL	Patrick	611	BEAUCROISSANT	0 h	46'	40''
12	BONVALLET	Lucien	609	BEAUCROISSANT	0 h	48'	30''
13	KYRIAKIDES	Yves	150	ECHIROLLES	0 h	48'	45''
14	BOUDET	Claude	377	INTER CENTRE BIEVRE	0 h	50'	27''
15	ALLET COCHE	Bernard	530	RENAGE	0 h	53'	09''
16	GAUTHIER	Michel	40	LA TOUR DU PIN	0 h	54'	19''
17	LORENT	Paul	331	MONESTIER DE CLERMONT	1 h	02'	00''

Catégorie: Séniors H

Distance: 10 500 m

Inscrits: 87 Classés: 55 Vitesse 1er: 15.37 Km/h

Classement par Equipe		Corps	Nbre de points
Nbre par équipe: 3	1er:	GRENOBLE	16
	2ème:	VIENNE	38
	3ème:	GIERES	45

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	GADEBOIS	Virgil	305	GIERES	0 h	41'	00''
2	BERNARD	Thierry	307	GIERES	0 h	41'	46''
3	GRANADE	Romuald	677	GRENOBLE	0 h	42'	29''
4	BERNARD	Stéphane	617	LA COMBE DE LANCEY	0 h	42'	47''
5	MANGANI	Nicolas	425	LA MURE	0 h	42'	50''
6	LEGER	Jean Pierre	775	GRENOBLE	0 h	43'	58''
7	PASQUIOU	Fabrice	776	GRENOBLE	0 h	44'	42''
8	GALIFFET	David	85	BIZONNES	0 h	45'	41''
9	TINTINGER	Vincent	680	GRENOBLE	0 h	47'	38''
10	CAPUANO	Sébastien	67	CHASSE/RHONE	0 h	47'	49''
11	RIVET	Didier	460	VIENNE	0 h	48'	10''
12	MANGANI	Laurent	427	LA MURE	0 h	48'	20''
13	CHOVIN	Lionel	461	VIENNE	0 h	48'	49''
14	MICOLLET	Lionel	463	VIENNE	0 h	48'	52''
15	TRONVILLE	Frédéric	37	ST EGREVE	0 h	49'	49''
16	PASTRELLO	Fabien	277	ST JEAN DE BOURNAY	0 h	50'	15''
17	PASTRELLO	Jérémy	273	ST JEAN DE BOURNAY	0 h	50'	16''
18	ESTACHEY	Jérôme	35	ST EGREVE	0 h	50'	45''
19	GALLIN-MARTEL	Daniel	619	LA MURETTE	0 h	50'	57''
20	MONIN	Lionel	42	LA TOUR DU PIN	0 h	51'	35''
21	BRUNEL	Joseph	36	ST EGREVE	0 h	53'	30''
22	DOUKARI	Mehdi	152	ECHIROLLES	0 h	53'	38''
23	VEYRET	Stéphane	200	CORBELIN	0 h	53'	43''
24	ROUX BERNARD	Gaetan	726	VINAY	0 h	53'	45''
25	ORCEL	Laurent	651	SILLANS	0 h	54'	20''
26	VIAL	Didier	761	CHABONS	0 h	54'	23''
27	ZAWLOCKI	Robert	154	SASSENAGE	0 h	54'	33''
28	PELUYET	Bruno	159	AGNIN	0 h	54'	35''
29	MAGNAT	Frederic	725	VINAY	0 h	54'	41''
30	TERRAS	Johann	174	FONTAINE	0 h	55'	04''
31	MARMONIER	Patrice	474	VIENNE	0 h	55'	53''
32	DUSSERT	Rémy	115	ST GEOIRE EN VALDAINE	0 h	56'	24''
33	MONTEMAGNO	Stéphane	649	SILLANS	0 h	57'	56''
34	CHEVALLET	Luc	451	CHARAVINES	0 h	58'	18''
35	GAVIOT-BLANC	Franck	465	VIENNE	0 h	59'	23''
36	PAPAZIAN	Rénauld	469	VIENNE	0 h	59'	27''
37	FERRAZ	Stéphane	41	LA TOUR DU PIN	0 h	59'	34''
38	PEGOUD	Olivier	447	CHARAVINES	0 h	59'	50''
39	GUERAUD PINET	Eric	116	ST GEOIRE EN VALDAINE	1 h	00'	01''
40	MARECHAL	Thierry	598	ST SAVIN	1 h	01'	04''

N° Catégorie: 11

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
41	NOGUERRA	Fabrice	153	ECHIROLLES	1 h	01'	19''
42	ROBERT	Yves	304	GIERES	1 h	01'	42''
43	COLOMBIER	Jacques	676	GRENOBLE	1 h	03'	21''
44	ANDREANI	Eric	202	DISTRICT DE ROUSSILLON	1 h	03'	32''
45	MILLIAT	Franck	457	CHARAVINES	1 h	05'	13''
46	MOUROT	Serge	70	CHASSE/RHONE	1 h	06'	33''
47	CAYON GLAYERE	Damien	603	ST SAVIN	1 h	07'	12''
48	PACCALIN	Christophe	458	INTER CENTRE BIEVRE	1 h	08'	07''
49	MOYROUD	Christophe	448	INTER CENTRE BIEVRE	1 h	10'	06''
50	BRUN BARONNAT	Sylvain	456	INTER CENTRE BIEVRE	1 h	11'	58''
51	GOBATTO	Ludovic	118	ST GEOIRE EN VALDAINE	1 h	11'	59''
52	GORON	Nicolas	622	LA MURETTE	1 h	12'	00''
53	FLOUREZ	Freddy	44	LA TOUR DU PIN	1 h	15'	45''
54	MARCELLE	Patrick	117	ST GEOIRE EN VALDAINE	1 h	15'	46''
55	MILLIERE	Alain	225	JARRIE	1 h	16'	01''

Catégorie: Vétérans H2

Distance: 7 700 m

Inscrits: 14 Classés: 10 Vitesse 1er: 12.89 Km/h

Classement par Equipe		Corps	Nbre de points
Nbre par équipe: 3	1er:		
	2ème:		
	3ème:		

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	PAJIC	Jozo	546	CHAMAGNIEU	0 h	35'	51''
2	ROLLAND	Louis	624	LA MURETTE	0 h	40'	35''
2	RABATEL	Fernand	280	GILLONNAY	0 h	40'	35''
4	VALLON	Michel	333	STE AGNES	0 h	41'	04''
5	BRUN	Camille	631	ST MARTIN D'HERES	0 h	42'	14''
6	LACROIX	Guy	683	GRENOBLE	0 h	43'	00''
7	SCABELLO	Jean-Louis	765	VILLARD-BONNOT	0 h	46'	59''
8	LEDY	Jean Marie	91	LE TOUVERT	0 h	47'	15''
9	FERRAND	Max	39	LA TOUR DU PIN	0 h	54'	20''
10	HUGONNARD ROCH	Gérard	606	BEAUCROISSANT	0 h	54'	59''

18^e cross inter-départemental

Orcines - Puy de Dôme, le 6 mars 1999

Tout d'abord je voudrais mettre à l'honneur l'équipe de CROSSMEN de l'Isère qui s'est particulièrement distinguée en se classant première au général toutes catégories masculines confondues devançant du coup les départements de l'Ain et du Rhône. Très belle et appréciable performance de nos sportifs.

Cette magnifique commune d'Orcines se situe à 4 km de Chamalière et 10 km environ de Clermont Ferrant. Très bien organisée cette compétition regroupait 900 concurrents environ, sur un parcours tracé au pied du Puy de Dôme dont l'enneigement du circuit, bien damé, n'a pas handicapé les sportifs.

Après la lecture des résultats où le département de l'Isère a été cité de nombreuses fois, faisant éclater notre joie, le pot de l'amitié fût pris dans la bonne humeur et la convivialité.

Bravo à tous les concurrents filles et garçons.

Lieutenant Jack NAVILLE
Animateur de la Commission des Sports

Les résultats :

Catégorie Minimes H, distance 2 700 m.

9^e MASSON SIBUT Maxime
10^e BLANC Alexandre
40^e BEUSSON Christophe
41^e GANET Raphaël
48^e MONTEREMAND Mixime

Catégorie Minimes F, distance 2 700 m.

10^e DISARNO Céline
27^e MOREL Aurélie

Catégorie Cadets, distance 5 400 m.

8^e DE CASO Yohann
14^e ARGUILLET Sébastien
15^e GAUDE Philippe
31^e SALAGNON Lionel
49^e ALBERTI Yann
50^e FALOMIR Jérôme
58^e ZERROUKI Hamid

Catégorie Cadettes, distance 5 400 m.

9^e BLANC Emmanuelle
11^e MININNO Carole
12^e WEISSEND Sandy

Catégorie juniors H, distance 8 100 m.

3^e TROILLE Arnaud
5^e REVERDY Frédéric
10^e BOLIFRAUD Marc
13^e WARET Pierre-Marie

Catégorie juniors F, distance 5 400 m.

5^e DYE Nadège
13^e GELAS Sandrine
14^e BOURSET Alexandra
15^e CAILLET-ROUSSET Ingrid

Catégorie seniors H, distance 9 600 m.

5^e GADEBOIS Virgil
6^e BERNARD Thierry
9^e BERNARD Stéphane
14^e MANGANI Nicolas
25^e GALIFFET David
36^e MANGANI Laurent
81^e COLOMBIER Jacques

Catégorie seniors F, distance 5 400 m.

6^e PÉREIRA Isabelle
16^e DUPOUX Frédérique
18^e THIVOZ Stéphanie

Catégorie vétérans H1, distance 8 600 m.

3^e KALI Maurille
6^e TROILLE Jean-Luc
9^e VEYRET Bruno
18^e BLANC André
19^e MOTTUEL-BAIN René

Catégorie vétérans H2, distance 8 100 m.

4^e PAJIC Jozo
7^e VALLON Michel
14^e ROLLAND Louis
18^e BRUN Camille
24^e LACROIX Guy
31^e LEDY Jean-Mary

Classement général masculin toutes catégories (cadets, juniors H, seniors H, vétérans H1 et vétérans H2) :

1^{re} ISÈRE : 118

Challenge du nombre

3^e ISÈRE : 47

FireBoots

Les bottes de feu de Richard Pontvert

APOLLO
Modèle GALISSER

CANAD'AIR
Un nouveau confort

RICHARD PONTVERT SA BP' 38140 IZEAUX
TÉL. 04 76 96 88 00 - FAX 04 76 93 88 01

39^e cross national

Nantes (44), le 27 mars 1999

ÇA PASSE OU ÇA CASSE !

Voilà la devise de notre équipe de seniors garçons bien décidée à monter sur le podium. Leur détermination, leur hargne et la volonté de gagner ont été payantes.

C'est sur la 3^e marche qu'ils sont montés après une course impitoyable regroupant 400 concurrents environ.

Virgil GADEBOIS (16^e), Thierry BERNARD (23^e), Stéphane BERNARD (24^e), Nicolas MANGANI (65^e) et David GALIFFET (98^e).

Ces résultats nous ont emplis de joie et d'émotion car tout le groupe a "couru" et souffert avec eux.

Bien sûr les sportifs des autres catégories n'ont pas démerité car ils ont mis aussi tout ce qu'ils avaient, et de bons résultats ont été obtenus individuellement et en équipe.

C'est sur le champ de courses à Nantes que la compétition s'est déroulée par un temps magnifique sur un parcours rapide et varié.

À 19 heures nous avons assisté à la lecture des résultats qui fut suivie d'un vin d'honneur. La soirée s'est terminée à notre hôtel où la joie et la convivialité étaient de la partie... Mais pas trop tard car le dimanche matin, lever à 6 heures pour le départ en direction de Grenoble.

Je félicite tous les sportifs pour leurs performances et l'ensemble du groupe pour sa participation à la réussite de ce déplacement qui n'était pas de tout repos.

Lieutenant Jack NAVILLE
Animateur de la Commission des Sports



Les résultats :

Hommes V2

24^e PAJIC Jozo
55^e RABATEL Louis
83^e ROLLAND Louis
100^e VALLON Michel
186^e BRUN Camille

Équipes V2H

13^e Isère

Hommes C

6^e GAUDE Philippe
51^e ARGUILLET Sébastien
55^e PASTRELLO Mickael
127^e GIRAUD Mathieu

Équipes CH

11^e Isère

Dames C

31^e WEISSEND Sandy
47^e FONTANINI Claire
58^e MININNO Carol
117^e CORTES Sonia

Équipes CF

6^e Isère

Hommes J

61^e BOLIFRAUD Marc
77^e WARET Pierre
86^e REVERDY Frédéric
191^e TROILLE Armand
290^e BAS Frédéric

Équipes JH

19^e Isère

Dames J

11^e BRUNET-MANQUAT
Magali
17^e DYE Nadège
90^e CAILLET ROUSSET Ingrid
91^e BOURSET Alexandra

Équipes JF

7^e Isère

Dames S

86^e LABORIE Delphine
138^e ROTA Géraldine
199^e CHAUVET Anne-Lise
213^e THIVOZ Stéphanie

Équipes JF

38^e Isère

Hommes V1

53^e KALI Maurille
80^e TROILLE Jean-Luc
140^e MOTTUEL René
162^e VEYRET Bruno
212^e BLANC André

Équipes V1H

22^e Isère

Hommes S

16^e GADEBOIS Virgil
23^e BERNARD Thierry
24^e BERNARD Stéphane
65^e MANGANI Nicolas
98^e GALIFFET David

Équipes SH

23^e Isère

Challenge

8^e Isère



MEYLAN - GRAND'PLACE
COMBOIRE - VOIRON

Ouvert 7J/7
Petit déjeuner dès 7h30



Le Grand Confort...
Groupes et individuels

partout
où il y a une route

38390 MONTALIEU-VERCIEU
Tél. 04 74 88 50 22

BECTON
DICKINSON

Becton Dickinson France SA
Matériel médico-chirurgical et de laboratoire

11, rue Aristide Bergès
38800 Le Pont de Claix
Tél. 04 76 68 36 36 - Fax 04 76 68 34 95
Internet : <http://.bd.com>

Pour votre affichage et enseigne

Entreprise DUCURTIL

20, montée des Guillemottes
38200 VIENNE

Tél./Fax 04 74 85 82 34

De Pontcharra à la Nouvelle Calédonie

IL Y A QUELQUES MOIS, ROBERT BELHADJ NE PENSAIT CERTAINEMENT PAS QU'ON POUVAIT TOUT QUITTER, QU'ON POUVAIT CHAMBOULER SA VIE À CE POINT. ÉT POURTANT, DÉSORMAIS, IL POURRAIT EN RACONTER DES ANECDOTES SUR SA VIE QUI S'EST TRANSFORMÉE DU JOUR AU LENDEMAIN.

Après une mission sous l'égide de l'association "Pompiers sans frontières", en Nouvelle Calédonie; il présente sa candidature au poste de chefs de corps de Bourail. Comme les autres candidats, il va plancher, durant le mois de janvier 1999, sur un projet d'action pour le Centre de Secours de cette commune. Manifestement, son travail va convaincre les décideurs, puisque sa candidature est retenue, mi-février 1999, pour une prise de fonction programmée le 1^{er} avril 1999.

Robert quitte Pontcharra, la métropole, une vie bien réglée, pour ce qui est un véritable challenge : la volonté des autorités est de tendre vers une organisation des secours à la métropolitaine, adaptée aux risques traités et définis par le SDACR local. Il s'est avéré que la Nouvelle Calédonie est le dernier département d'outre-mer/territoire d'outre-mer ne possédant pas d'organisation globale dans le domaine du service d'incendie et de secours. Ce facteur est alourdi par le problème d'autonomie financière des communes, sans ressources propres hormis les subventions de l'État et du Territoire. Pourtant, il y a largement de quoi justifier une optimisation des secours par les interventions concernant les nombreux feux de brousse, les cyclones et autres secours routiers (pour la partie désincarcération, puisque le SAP- secours à personne n'est pas assuré par les sapeurs-pompiers).

Cette organisation territoriale a réellement débuté en 1992, sous l'impulsion du Colonel TROHEL, liant la création d'un CODIS, l'augmentation du nombre de VSAB, de CCF et leur meilleure répartition. Dans ce élan, le Lieutenant BELHADJ participe donc à la structuration des secours sapeurs-pompiers dans le domaine de l'opérationnel et de l'administratif, en orientant principalement son action vers son nouveau Centre de Secours. Soutenu dans cette mission par Monsieur AIFA, maire de Bourail, le Capitaine GIRARD, de la DSC de Nouméa et par le Capitaine ORCESE, chef de corps du CSP de Nouméa, Robert dirige l'un des quatre corps calédoniens comprenant des sapeurs-pompiers professionnels. À Bourail, en effet, on dénombre 4 SPP (50 SPP à Nouméa, 4 à Mont d'Or, 8 à Doumbéa).

Robert BELHADJ nous a fait part de son enchantement et de sa passion pour cette île, rendue riche par les différentes vagues d'émigration (aux Mélanésiens se sont ajoutés des Européens, des Asiatiques, des Océaniens, des Nord-Africains, des Antillais, des Réunionnais...). L'ensoleillement exceptionnel, un lagon turquoise, les plaines vert pâle à l'ouest, l'exubérance tropicale à l'est (cette énumération n'a rien d'exhaustive), tel est le cadre quotidien de notre jeune officier, sans oublier l'environnement plus technique (les différents centres scientifiques comme ORSTOME, CNRS, IFREMER...). Entre passé, présent et futur, l'engagement de Robert est riche d'enseignement : porteur de l'expérience, du vécu emmagasiné durant de nombreuses années en Isère, il est devenu, par son choix et son départ, un messager d'espoirs et de références.

Le Lieutenant BELHADJ a compris qu'il ne suffit pas de dire : "Il faudrait faire quelque chose" pour que les choses avancent. Son départ pour la Nouvelle Calédonie a un sens même si, après 15 ans au sein du CS Pontcharra, des liens forts se sont forcément tissés avec les sapeurs-pompiers de ce corps. Mais, au-delà de l'émotion, il y a des responsabilités, d'autres hommes, d'autres lieux. Alors, quand vous penserez à ce petit bout de France, à plusieurs heures d'avion de la métropole, rappelez-vous dorénavant qu'un homme y a transporté un petit morceau d'Isère avec lui.

Capitaine J.-J. GUERCHET



Feu aux établissements Ville à Moirans

LE CTA NORD-ISÈRE REÇOIT À 11 H 30 DE NOMBREUX APPELS POUR VIOLENT FEU D'ENTREPÔT, AVENUE DE LA GARE À MOIRANS. LE DÉPART NORMAL DU CENTRE DE SECOURS EST SONNÉ. LA MULTITUDE D'APPELS MOTIVE L'ENVOI D'UN FOURGON POMPE TONNE D'APPUI AVEC REMORQUE DÉVIDOIR.

Une maison d'habitation est directement menacée...

En cours de route, le Chef de garde confirme l'envoi des moyens en renfort.

11 h 39, le premier engin pompe se présente, le feu ravage un entrepôt industriel de négoce de noix. Une maison d'habitation proche est directement menacée. Ordre est donné d'établir une LDV 1000 et une LDV 500 afin de couper la propagation du feu et de barrer la cuve de propane qui est directement exposée au fort rayonnement.

Je demande un FMOGP, un CDHR, deux FPT, un VSAB



11 h 39, Merlin MOIRANS se présente et prend le commandement des opérations de secours, son premier message confirme la violence du feu : *“feu entrepôt généralisé sur 700 m², 1 000 m² d'entrepôt directement menacé, je demande un FMOGP, un CDHR, deux FPT, un EPSA, un VSAB en renfort”*...

Le feu progresse à la deuxième partie de l'entrepôt, le personnel du deuxième engin pompe réalise, au moyen de la remorque dévidoir, l'alimentation en eau, ce sont quelques 400 mètres de tuyaux de 110 mm qui seront déroulés. Deux LDV 1000 sont installées pour couper la progression du feu à l'intérieur du deuxième entrepôt, et un GL est installée sur l'EPSA de Moirans.

Très vite, les secours sont confrontés à un problème d'alimentation en eau. Le C.O.S. demande le service des eaux en urgence, afin de mailler le réseau d'eau,

dans le but de mener à bien l'opération d'attaque. Six sapeurs-pompiers sont légèrement brûlés, ceux-ci vont être pris en charge par l'équipage du VSAB.

12 h 00, les moyens en renfort se présentent, une deuxième GL sur échelle est installée sur l'EPSA de Voiron. L'important panache de fumée se dégage directement sur la route nationale voisine, cette épaisse fumée occasionne des accidents de circulation.

12 h 15, l'ensemble des moyens demandés sont sur les lieux. Le CDHR a mis en place 2 lignes d'alimentation de 110 mm à plus de 800 mètres ; le besoin en eau est comblé. Au total, huit LDV 1000 dont deux sur échelle, un LDV 500 et la lance canon du FMOGP sont en manœuvres.

12 h 35, Merlin MOIRANS transmet *“maître du feu”* aux autorités départementales.

Feu éteint

Étant donné la densité du combustible, l'opération d'extinction sera longue, le COS transmettra feu éteint le lendemain à 12 h 30. Une longue phase de déblai assisté par un chargeur de travaux public a permis la dispersion des coquilles de noix.

Conclusion

La faiblesse du réseau d'eau a été un facteur déterminant dans la gravité de cette intervention. Trois kilomètres d'établissement ont été nécessaires. Le fort pouvoir calorifique de la noix (fruit servant également à la production d'huile) a été le vecteur de propagation dans un bâtiment ancien sans recoupement. Six sapeurs-pompiers de Moirans ont été légèrement brûlés pendant la phase d'attaque malgré les EPI conformes à la norme. L'importance des fumées a occasionné plusieurs AVP pendant la montée en puissance du dispositif. Cependant le bilan reste positif puisque la maison de l'exploitant et 1000 m² de bâtiment et chambre froide ont été préservés.

Points positifs

- Intervention en pleine journée.
- Sinistre à proximité du centre de secours
- Accès facile sur 3 faces

Points négatifs

- Absence de points d'eau sur l'établissement.

Moyens engagés

Personnels :

- 98 sapeurs-pompiers ont participé à cette intervention dont 8 officiers, 16 sous-officiers et 74 hommes du rang.

Matériels :

- 4 FPT, 2 EPSA, 1 FMOGP, 1 CDHR, 1 VSAB, 4 VL, 1 FPRO et 2 VTU.

Texte : Capitaine Richard LUXOS

Photos : Sapeur William PEPIN

Autorisation de reproduction des images pour la revue "Le sapeur-pompier de l'Isère" uniquement.



**MOULINAGES
SCHWARZENBACH**

27 bis, boulevard Gambetta - BP 60
38352 LA TOUR DU PIN CEDEX
Tél. 04 74 97 01 65 - Fax 04 74 97 62 11

UDSP
Cadre réservé
Carrosserie Pyramide

On pouvait s'y attendre C'est arrivé !... le 31 janvier 1999

UN FEU DE VOITURE C'EST BANAL, TELLEMENT BANAL ET TELLEMENT RÉPÉTÉ QU'ON PEUT OUBLIER QU'IL PEUT ÊTRE HYPER DANGEREUX.

Détenir à son bord des matières dangereuses ou explosives (tout banalement une bouteille de propane ou de butane achetée au super marché du coin pour un usage domestique), corrosives ou chimiques et c'est l'accident à la suite d'un feu du véhicule.

Quand en plus la technologie évoluant et qui permet aux véhicules de fonctionner avec des gaz de pétrole liquéfiés était autant de risques supplémentaires en attente d'une législation évidemment européenne et harmonisée.

Même si le contexte de l'accident généré par un incident qu'on a coutume de dire qu'il provient de ces banlieues difficiles, en rajoute, ce qui est arrivé aurait pu l'être sur un banal accident.

Trois affaires précédentes, le 25.08.94 dans la Loire, le 24 avril 1997 toujours dans la Loire où deux sapeurs-pompiers de Firminy sont brûlés suite à l'explosion, ainsi que le 16 mai 1998 en Ille et Vilaine auraient dues déjà attirer l'attention des pouvoirs publics.

Il faut bien le redire le contexte dans lequel cela s'est passé, a fait déborder le vase.

Bien sûr les sapeurs-pompiers de l'Isère ont répondu massivement à l'appel de l'Union Régionale et de l'amicale des sapeurs-pompiers volontaires du Grand Lyon à la marche silencieuse organisée le 4 février 1999 à Feyzin.

Il semble que le problème depuis préoccupe les pouvoirs publics et on se dirige vers une réglementation qui protégera, espérons le, les intervenants qu'ils soient gendarmes, policiers et bien sûr sapeurs-pompiers.



Les véhicules équipés au G.P.L. (gaz de pétrole liquéfié)

D'après des extraits du Sapeur-pompier fédéral n° 898, notes de service COURLY et CSP Grenoble, circulaire SDIS38 99-15)

La circulation automobile est responsable pour une partie non négligeable de la pollution atmosphérique. Depuis de nombreuses années, des carburants dits de substitution ont été essayés soit dans un but économique dans les pays pauvres en pétrole, soit dans un but écologique. En France, l'impact écologique est la première motivation qui pousse les constructeurs automobiles à présenter des moteurs plus performants aux consommations moindres. L'Europe contribue largement à ce processus de moindre pollution par la sortie successive de textes contraignants sur les émissions polluantes des moteurs. (normes euro 1, euro 2 et bientôt euro 3 pour les poids lourds en particulier).

Parmi les carburants possibles, le gaz de pétrole liquéfié (GPL) semble être l'idéal: moins polluant (réduction des émissions de CO, de CO₂, de Nox et d'HC), suppression des émissions de particules cancérigènes et longévité accrue des mécaniques sont quelques uns de ses atouts. Quatre millions de véhicules sont équipés en décembre 1998 de part le monde et ce chiffre va particulièrement s'accroître dans l'hexagone qui semble être en retard dans ce domaine. Ainsi, 6% du parc français pourrait être équipé dans les prochaines années.

En particulier, la loi sur l'air impose aux entreprises et aux administrations un pourcentage de véhicules de moins de 3,5 tonnes équipés d'un moteur tournant avec une énergie dite de substitution. Gageons que devant le prix de revient d'un véhicule électrique (investissement et coût des batteries), les administrations se dirigeront vers ce type de carburant, y compris le service départemental d'incendie et de secours de l'Isère.

Qu'est ce que le GPL ?

C'est un mélange de propane et de butane en proportions égales en France, liquéfié à 5 bars sous 20°C. Les limites inférieures et supérieures d'inflammation sont en volume de gaz dans l'air respectivement de 1,5 et de 9%.

L'installation au GPL : comment la repérer ?

Les véhicules équipés appartiennent à deux familles mais partagent certaines caractéristiques en commun telles qu'un réservoir d'essence d'environ 15 litres qui sert d'appoint en cas de panne sèche :

- Les véhicules équipés avant la mise en circulation, où le constructeur a étudié au mieux l'intégration des éléments. C'est un véhicule à bi-carburant d'origine.
- Les véhicules à carburant classique équipés par la suite par un spécialiste. C'est un véhicule transformé par un installateur agréé puis validé par le service des mines.

Signalons certains véhicules bricolés à partir de matériels de récupération, non recensés par le service des mines, au mépris des règles de sécurité.

Enfin, les véhicules équipés au gaz-oil ne peuvent fonctionner en bi-carburant, ce qui retire tous les poids lourds.

Les éléments d'installation ne sont pas visibles :

Le réservoir rapporté sur les véhicules équipés par un spécialiste est d'une capacité de 150 litres maximum. Placé le plus souvent dans le coffre, en tôle, éprouvé périodiquement, il ne peut être rempli qu'à 80% environ de sa capacité sous 15 bars. En effet, le gaz se dilate à la chaleur. Ce "ciel" de sécurité disparaît dès que le GPL a atteint 80°C. Sur ces véhicules, il y a parfois deux bouchons de réservoirs (essence et GPL) sous deux trappes de service. Sur les véhicules conçus par le constructeur, rien n'est visible. Une seule trappe dissimule les deux bouchons, le réservoir de forme torique épouse l'emplacement de la roue de secours. La canalisation d'alimentation du réservoir vers le moteur passe parfois dans le longeron du véhicule (attention à la découpe !)

Un décret modificatif nous intéresse néanmoins : avant la fin de l'année, le gouvernement a annoncé la parution d'un décret rendant obligatoire l'apposition d'une pastille verte sur la plaque d'immatriculation.

Alors, comment intervenir ?

Ne pouvant pas identifier un véhicule au GPL, tous les feux de voitures dont l'absence de GPL n'est pas confirmée par le propriétaire du véhicule doivent être abordés avec prudence. De même, si une découpe de bas de caisse est rendue nécessaire, s'assurer au préalable qu'un tuyau d'alimentation au GPL ne passe pas à cet endroit.

Le réservoir de GPL étant en général sous pression entre 0 et 15 bars, un véhicule en feu va transformer le réservoir en cocotte-minute, y augmenter la pression jusqu'à l'éclatement, représentant selon certaines sources l'équivalent de 17 kg de TNT pour l'effet de surpression (dangereux à plus de 50 mètres par destruction des tympans, bris de vitres, etc.) et une boule de feu de 16 mètres de diamètre dont seuls les personnels d'intervention parfaitement équipés peuvent réchapper. Des projectiles divers peuvent rester dan-

gereux à 90 mètres du point de départ, plutôt projetés vers l'arrière que vers l'avant du véhicule (protection par la masse du véhicule et le bloc moteur). L'effet est bien sur multiplié en cas de feu de voiture dans un espace clos.

Cette vision d'apocalypse ne doit pas nous paralyser dès qu'un feu de VL est à traiter. Le service départemental d'incendie et de secours de l'Isère a synthétisé sous forme de circulaire d'information la méthode la plus appropriée pour intervenir :

- Obtention auprès des forces de police du carburant utilisé dès connaissance du numéro minéralogique (en fait dès le traitement de l'alerte) et renseignement immédiat du détachement.
- Mise en place d'un périmètre de sécurité (50 mètres minimum) avec engagement d'un seul binôme en tenue de feu complète, par l'avant du véhicule.
- Lorsque le feu est éteint, le risque demeure jusqu'au complet refroidissement du réservoir. Ne pas arroser celui-ci en jet direct mais en diffusé, évitant ainsi un point froid synonyme de tension dans le métal, fragilisation et ouverture pouvant amener l'explosion. Attente d'environ 20 minutes avant de déplacer le véhicule.

Information sur le gaz naturel de ville (GNV)

Le gaz naturel de ville (GNV) est également une énergie de substitution intéressante pour les propriétaires de flotte importante de véhicules. En effet, l'investissement dans une station de gonflage est élevé, le délai de remplissage long sous une pression de réservoir de 200 ou 300 bar. Par contre les réservoirs sont équipés d'une pastille fusible libérant la pression du réservoir sous forme de torchère qu'il ne faut pas chercher à éteindre.

Conclusion :

Le risque est certain pour les intervenants que nous sommes, pour l'instant limité aux seuls véhicules équipés au GPL et simultanément en feu. Restons attentifs cependant à ce danger sournois en appliquant d'emblée le principe : "Dans l'ignorance, je fais comme si et me protège".

Commandant PHELEBON
D.D.S.I.S.38



FONCIA L'IMMOBILIÈRE

ACHETER
VENDRE
LOUER

*Le professionnel
de votre région*

VIENNE

70, rue Victor Hugo
04 74 31 43 43

PÉAGE DE ROUSSILLON

11, place Morand
04 74 86 28 54

BOURGOIN

98, rue de la liberté
04 74 28 04 96



**Centre d'incinération
de déchets industriels**

Z.I. Portuaire de Salaise-sur-Sanne
B.P. 19 - 38150 Salaise-sur-Sanne
Tél. 04 74 86 10 83 - Fax 04 74 86 16 97



Drame en sous-sol... ou les dangers de l'acétylène !

Le 23 février, un ordre de départ s'inscrit sur l'imprimante du CI Grenoble 1, comme d'en d'autres CS de l'agglomération. En lisant la nature de la demande de secours, une tragédie peut être pressentie : "feu de bouteilles d'acétylène dans une galerie des ciments Vicat, à St-Martin le Vinoux, 10 personnes bloquées dans un trou".

Alors que la neige, qui tombe depuis l'aube rend difficile l'accès à l'entrée de la carrière, des moyens conséquents sont envoyés sur les lieux par le CTA : FPT, VSAB, Groupes d'exploration longue durée de St-Égrève et Grenoble, SMUR, VPC Grenoble et PCM Moirans, Caméra thermique de Moirans, Sauvetage-Déblaiement.

La liaison téléphonique qui relie la côte 250, lieu du sinistre, à la surface située à la côte 400 est coupée par l'incendie et il faut environ 30 mn à une VLHR pour se rendre "au fond", par une voie qui ne permet les croisements qu'à certains points disposants de surlargeurs.

Une des difficultés associée à cette opération résidera également dans l'impossibilité de communiquer (les ondes radio ne franchissent pas la roche) avec l'équipe de secours engagée dans la galerie. Enfin, devant le risque "acétylène", un officier risque chimique est envoyé sur place avec une valise d'analyse et un thermomètre infra-rouge à visée laser de la CMIC Grenoble.

L'intervention se terminera bien puisqu'un seul des employés est hospitalisé, alors qu'une dizaine d'autres est examinée par le SMUR et un médecin du SSSM, dans une salle d'un bâtiment de l'entrée de la galerie, transformée en PMA.

Connaître le risque de l'acétylène

L'acétylène est rencontré dans la plupart des ateliers de mécanique, aussi est-il important pour le sapeur-pompier de connaître le risque potentiel induit par une bouteille d'acétylène (la couleur normative de la bouteille est marron).

Il s'agit d'un gaz combustible, sous pression de 15 à 25 bars, qui se trouve sous forme dissoute en solution dans un solvant (acétone ou diméthylformamide), lui-même piégé dans une matière poreuse. Cette matière solide permet une émission régulière du gaz lors de l'ouverture du robinet et évite la propagation d'explosion à l'intérieur de la bouteille. Il est stocké dissous, car l'acétylène liquéfié est très instable et risquerait à tout moment de se décomposer soit en éléments de base (carbone et hydrogène), soit par polymérisation.

La réaction de polymérisation, interne au récipient, dégage beaucoup de chaleur (exothermie) et si cette chaleur n'est pas dissipée, la réaction devient explosive (déflagration ou détonation). Son code danger "239" exprime bien le comportement potentiel de ce produit.

Conduite à tenir

1 - En cas de choc sur la bouteille (chute du plateau d'un camion, par exemple, qui va endommager le garnissage en matière poreuse), il y aura lieu de considérer qu'il y a **un risque d'explosion**.

- faire évacuer les lieux,
- arroser la bouteille à distance (jet pulvérisé) en se protégeant derrière un élément de construction (mur, poteau, merlon,...),
- demander la caméra thermique ou un thermomètre de mesure à distance,
- maintenir l'arrosage tant que l'eau s'évapore au contact de la bouteille (l'arrosage peut durer plusieurs heures),



Chalumeau oxyacétylénique composé d'une bouteille d'oxygène et d'une d'acétylène.

- ventiler le local dans lequel serait la bouteille, afin d'empêcher l'accumulation du gaz si fuite,
- attendre 2 heures et vérifier que l'eau ne s'évapore plus, avant de la manipuler,

- immerger dans l'eau l'ensemble de la bouteille pendant 24 h au moins.

2 - Si la source de chaleur est très localisée (ex. : chalumeau, inflammation d'une fuite à un raccord ou au robinet,...) :

- faire évacuer les lieux,
- écarter le dard de la flamme le plus rapidement possible,
- agir comme décrit précédemment.

3 - Si une bouteille est prise dans un incendie et non soumise aux flammes, l'évacuer rapidement. Ne pas manipuler la vanne si la bouteille est chaude.

- Agir comme décrit précédemment.



Vue de l'atelier sinistré, dans la galerie

Les données du chimiste

L'acétylène ou éthyne est un hydrocarbure gazeux insaturé à triple liaison : $H-C \equiv C-H$.

Il est connu depuis 1836, mais c'est la découverte du chalumeau oxyacétylénique qui permet son essor. Il est obtenu soit à partir du carbure de calcium humide (cas des lampes de mineurs ou de spéléologues), soit à partir des hydrocarbures, dans des raffineries. Il peut contenir des impuretés (arsine, phosphine et hydrogène sulfuré) qui lui donnent son odeur.

C'est un gaz incolore, d'odeur perceptible à partir de 20 ppm. Il est peu soluble dans l'eau et très peu toxique (faiblement dépresseur du système nerveux central).

Il est par contre très inflammable : plage d'explosibilité très grande = 2,5 à 80, voire 100 %

Sa densité est proche de celle de l'air (0,91).

Enfin, il ne faut jamais utiliser une bouteille, robinetterie en bas, car le solvant s'écoulerait.

Article proposé par le
Commandant Nicolas JAL,
conseiller technique
départemental pour les risques
chimiques et chargé de la
CMIC.



Mesure de température par caméra thermique et thermomètre infrarouge sur le corps de la bouteille

Tournoi national sapeur-pompier de volley-ball

TOURNOI DU 1^{ER} MAI 1999

Challenge Jacques Fechoz - Pierre Vallon

En quelques années, le tournoi de volley-ball de la section du CSP Grenoble a connu une courbe de croissance manifeste. Ainsi, tout en invitant avec plaisir des équipes partenaires depuis la première édition (bonjour à nos amis du CS Saint-Martin d'Hères et à l'équipe des Antillais de l'Isère), nous avons affiché la volonté de faire de ce tournoi un lieu de rencontre des meilleures équipes de l'Hexagone, le must des équipes françaises sapeurs-pompiers.

Ayant toujours lieu de manière traditionnelle, sur un jour, il s'agissait de marquer l'édition 1999 d'une nouveauté : cette année, le 1^{er} et 2 mai 1999 étaient les deux jours consacrés au déroulement de ce tournoi. L'équipe des sapeurs-pompiers de Grenoble, habituellement engagée en championnat départemental, pouvait compter, parmi les équipes invitées, la section volley-ball de la brigade des SP de Paris, celle du Bataillon des marins-pompiers de Marseille, des SP de Saint-Étienne, ...



Les finalistes : les brigades des sapeurs-pompiers de Paris, de Saint-Étienne et les organisateurs

En début d'après-midi, le 1^{er} mai 1999, à l'heure du début du tournoi, les douze équipes invitées se présentaient dans

les gymnases seyssinetois choisis pour l'occasion, à savoir le gymnase Nominé et le gymnase Municipal. Cet après-midi était intégralement consacré aux poules qualificatives, dont seules les huit meilleures équipes sortiraient pour disputer, par la suite, les quarts de finale. Devinez, ce premier jour, quelle équipe se distingua par sa force, son dynamisme tout en étant particulièrement enthousiaste. Paris, bien sûr, véritable enchantement pour celui qui goûte aux choses du volley-ball avec passion. Ce n'est pas véritablement une surprise, quand on sait l'attachement que peut apporter la brigade lorsqu'elle s'engage dans une action : les joueurs qui composent cette équipe sont sélectionnés, s'entraînent régulièrement et, principale raison du niveau de jeu, jouent en championnat Ile de France en R2, en Nationale 3, voire en Nationale 2 pour les meilleurs.

Pendant que les spectateurs assistaient sur le terrain à des matches, variables en technicité mais toujours à fond au niveau de l'engagement, on venait à regretter l'absence de nos amis de la sélection départementale de l'Hérault, malheureusement retenus chez eux pour participer à la demi-finale du championnat de France corpo. On se consolera en évoquant le retour pour les prochaines éditions sur les terres seyssinetoises de cette équipe, vainqueur en 1997 et 1998.

Pour Grenoble, après la victoire dans un match à sa portée, le challenge se corsait : les terribles parisiens se présentaient sur le même terrain, pour un match qui ne commença qu'au deuxième set : en effet, durant le premier set, les joueurs de notre section se firent contrer, smasher dessus, sans qu'ils déméritent. Quand rien ne se passe, on découvre vraiment ce qu'est le haut niveau de volley-ball chez les sapeurs-pompiers.

Ce deuxième set fut vaillant, avec un public chauffé à blanc, pour soutenir les petits poucets grenoblois qui, profitant d'un relâchement des parisiens, résistèrent jusqu'à 11 partout, avant que la Brigade ne finisse par une poignée d'attaques impressionnantes de puissance. De quoi nous vider avant le match capital pour la qualification, contre la Dordogne.

Fraîchement débarqué en Isère, l'entraîneur-joueur du CS Pont-de-Claix, David Hissette qui a rejoint la section volley de Grenoble, a pu constater le fond de jeu de notre équipe et les progrès à réaliser pour être compétitif lors des Jeux mondiaux à Mantes, au mois de juillet 2000.

À l'issue des poules qualificatives, les équipes suivantes obtenaient leur billet pour les quarts de finale : la BSPP, le BMP, la Dordogne, les Antillais de l'Isère, l'équipe des juniors de la Vallée de la Gresse, Saint-Étienne, Meaux, le Val d'Oise.

Pour un écart de deux points au total des points marqués dans les sets et des points laissés faire, nous laissons la place de 8^e à la Dordogne, pour participer aux matches de classement en compagnie de Saint-Martin d'Hères et du Grand-Lemps.

Le 2 mai 1999, les équipes retenues pour les quarts de finale se rencontraient, après un repas de Gala, le samedi soir, avec l'animation musicale d'un ancien pompier grenoblois, maintenant à la DDSIS 38, Régis Baziet, assisté d'un joueur de la BSPP, plus connu sous le surnom, qu'il porte sur son maillot de joueur, de "Foufou". Quelques minutes après la fin de ces matches, les demi-finales pouvaient se jouer en fin de matinée, avec les équipes de Paris, de Marseille, de Saint-Étienne et des juniors de la Vallée de la Gresse.

Enfin, la finale, conclusion de ce tournoi, allait mettre en présence l'équipe de Saint-Étienne et celle de la brigade des SP de Paris. Les Stéphanois, bravement opposèrent une résistance de tous les instants. Cependant, Paris est comme de l'eau en mouvement : une faille dans la digue des joueurs de Saint-Étienne, et progressivement, c'est tout l'édifice qui céda, pour une éclatante victoire de l'équipe parisienne.

À l'issue de ce tournoi, le classement sera le suivant :

- 1^{er} Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris
- 2^e Saint-Étienne
- 3^e Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille
- 4^e Vallée de la Gresse
- 5^e Val d'Oise
- 6^e CI de Meaux
- 7^e Les Antillais de l'Isère
- 8^e Dordogne
- 9^e Grenoble
- 10^e Le Grand-Lemps
- 11^e Saint-Martin d'Hères
- 12^e Saint-Savin

Toujours plus haut, toujours plus fort comme le titrait le Dauphiné Libéré, dans son édition du 13 mai 1999, ce tournoi vit aussi par la présence d'équipes amies, partenaires, quel que soit leur niveau de jeu. Les prochaines éditions seront dans la droite ligne de cet esprit de convivialité et de challenge sportif qui nous anime depuis le début, en dénombrant, si nos contacts se confirment, des équipes étrangères (Belgique, Angleterre...).

Que cet article soit l'occasion, une fois de plus, de remercier les nombreux bénévoles qui nous ont permis de nous consacrer entièrement à la pratique du volley tandis qu'ils s'occupaient d'accueillir les équipes, de tenir le secrétariat, ou les buvettes.

Merci à l'AC Robert Brunel, pour sa participation et son engagement, ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé dans les préparatifs du tournoi (Frédéric, Christophe, Sylvain, Bruno).

Merci à toutes les équipes présentes les 1^{er} et 2 mai 1999 et à bientôt.



Action pendant la finale

Nicolas GUERCHET, section volley-ball CSP de Grenoble

Les 6^{es} jeux mondiaux sapeurs-pompiers

L'image et la notoriété des sapeurs-pompiers ne sont plus à démontrer, en France. Il en est d'ailleurs de même dans le monde entier, que l'on se trouve en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique ou en Australie.

Alors, pour permettre à cette grande famille mondiale de se rencontrer, sont organisés tous les 2 ans, depuis 1990, les Jeux Mondiaux des Sapeurs-Pompiers. Cette année-là, les jeux eurent lieu à Auckland (Nouvelle Zélande), puis successivement à Las Vegas (USA) en 1992, à Perth (Australie) en 1994, à Edmonton (Canada) en 1996, à Durban (Afrique du Sud) en 1998.

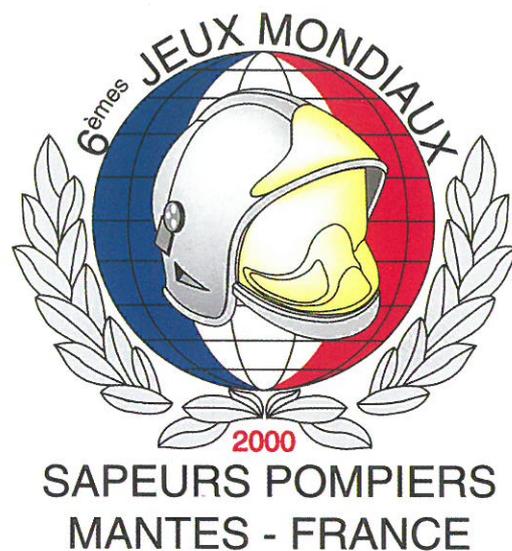
Ouvert aux sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et militaires, aux actifs, retraités et à leurs épouses dans certaines épreuves, c'est l'occasion pour tous de se rencontrer. Durant 8 jours, autant pour un titre que pour les soirées à thèmes au cœur du village des jeux. Mantes va vibrer de tout son cœur. En effet, en l'an 2000, pour la première fois, ces jeux seront en Europe, plus précisément en France, à Mantes-en-Yvelines. Du 6 au 13 juillet 2000, 60 nations, 6000 participants (sans compter les accompagnants) prendront part à 3 différents types d'épreuves.

Sportives (avec une liste non exhaustive) : Athlétisme, Badminton, Ball-trap, Basket, Beach-Volley, Cours d'orientation, Cross Country, Cyclisme sur route ou sur piste, Golf, Handball, Hockey sur glace, Judo, Karaté, Natation, Rugby à 7 et à 15, Squash, Tennis, Triathlon, Volley, VTT...

Professionnelles : Conduite 4x4, Conduite route, Désincarcération, Manœuvre Incendie, PSSP, Sauvetaque aquatique, TFA (le parcours du combattant du sapeur-pompier américain qui permettra aux athlètes les plus téméraires d'affronter, pour l'édition 2000, les escaliers de la Tour Eiffel, en tenue de feu sapeur-pompier et équipés d'un appareil respiratoire).

Ludiques : Billard, Bowling, Bras de fer, Fléchettes, Lancer de fer à cheval, Pocker, Tir à la corde. A chaque édition, des nouvelles épreuves propres aux pays organisateurs sont venues s'ajouter au programme (Rodéo en 1992, Curling au Canada...), en France, c'est le Karting et la Pétanque qui ont été retenus.

Avec des opérations de communication à destination du public et des SP, tel ce premier rassemblement des plus beaux camions du monde, à Paris, au Château de Versailles, les Jeux Mondiaux sont une opportunité pour tous ceux qui aiment le sport, prolongement logique de notre profession où l'efficacité allie performance et travail en équipe dans un environnement particulier. C'est une opportunité que nous allons saisir, avec la section volley-ball du CSP Grenoble. Cette section va proposer à d'autres volleyeurs sapeurs-pompiers du département de se joindre à nous, pour ce qui se veut une sélection départementale. Cette section a même l'objectif d'entraîner avec elle, les forces vives du sport sapeurs-pompiers en Isère. Athlétisme, Judo, Développé-couché... sont des sports présents pour ces Jeux Mondiaux, ce sont également des sports qui ont permis à des isérois de revenir médaillés des précédentes éditions. Seront retenus dans l'équipe qui représentera l'Isère : les pompiers titrés aux Jeux Mondiaux précédents, ceux titrés aux championnats de France SP ou sélectionnés, pour des épreuves telles que le tirage de dévidoir. Il va de soi que cette équipe ne trouvera son plein essor que dans la mesure où des partenaires, comme le Conseil Général (qui a déjà donné son accord de principe), nous aideront financièrement.



Capitaine J.-J. GUERCHET,
Président de la section volley-ball du CSP Grenoble

Un beau festival de "cannes"

CE FUT CELUI DES 100 PAIRES DE JAMBES MUSCLÉES À SOUHAIT DES PARTICIPANTS DE CE 3^E CHAMPIONNAT DE L'ISÈRE DE VTT.

C'est le Centre de Secours de Saint-Marcellin qui avait accepté de l'organiser à l'initiative de son Chef de Corps, notre ami le Lieutenant André BONNET et de son équipe de passionnés de la petite reine.

C'est par un temps qui n'avait plus rien à voir avec celui que les dénicheurs du parcours avaient trouvé le jeudi 28 janvier dernier où la pluie, la boue et les bourrasques avaient fait apparaître un parcours plutôt inhumain, que le départ fut donné. En effet, il était devenu tellement plus beau sous le soleil du printemps bien engagé de ce samedi 29 mai 1999.

Le site près du centre ville où était donné le départ donnait à cette 3^e édition (Le Touvet en 1997, St-Geoirs en Valdaine en 1998), une allure de compétition bien rôdée et amenant chaque fois un plus grand nombre de participants, tous plus passionnés les uns que les autres.

Monsieur le Maire de Saint-Marcellin était représenté par plusieurs élus de la commune. Monsieur André GILOZ, président de l'Amicale des sapeurs-pompiers par ailleurs lui-même élu de Saint-Marcellin, animait la remise des prix. Monsieur Gilbert FANTIN, principal organisateur de l'épreuve, est à féliciter pour le travail accompli ainsi que le Lieutenant Jack NAVILLE, responsable des sports de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère.

Un grand bravo aux hommes du Lieutenant BONNET qui ont su mettre en place les dispositifs de sécurité et pour la qualité des prestations fournies sur le parcours (ravitaillement, boissons, assistance).



Gruppo
GEROSA

Les portes du succès
vous sont ouvertes.

un nouveau concept !
R2R emballages
flexibles

Z.I. de Montplaisir - 38780 PONT-ÉVÊQUE - Tél. 04 74 57 20 00



**VÉHICULES ANTI-INCENDIE
ET DE SECOURS**

182, rue de Trignac - B.P. 146 - 44603 ST-NAZAIRE cedex - France
Tél. 33 (0)2 40 17 18 00 - Fax 33 (0)2 40 17 18 03 - Télex 700 094 SIDESCO
<http://www.oda.fr/aa/sides> - E.mail : sides@francemultimedia.fr



Les résultats

Catégorie: Cadets

Distance: 17 000 m

Inscrits: 2

Classés: 1

Vitesse 1er : 8,98 Km/h

Classement par Equipe

Corps

Nbre de points

Nbre par équipe: 3 1er :
2 ème :
3 ème :

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	GANET	Raphaël	71	DISTRICT DE ROUSSILLON	1 h	53'	32''

Catégorie: Cadettes

Distance: 17 000 m

Inscrits: 1

Classés: 1

Vitesse 1er : 7,07 Km/h

Classement par Equipe

Corps

Nbre de points

Nbre par équipe: 3 1er :
2 ème :
3 ème :

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	CELARD	Orane	73	DISTRICT DE ROUSSILLON	2 h	24'	21''

Catégorie: Juniors H

Distance: 31 000 m

Inscrits: 4

Classés: 3

Vitesse 1er : 12,87 Km/h

Classement par Equipe

Corps

Nbre de points

Nbre par équipe: 3 1er :
2 ème :
3 ème :

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	ARGUILLET	Sébastien	31	CLAIX	2 h	24'	31''
2	BERTEA	Stéphane	68	ST QUENTIN SUR ISERE	2 h	32'	59''
3	FLANDIN	Gaylord	42	CHIRENS	3 h	02'	09''

Catégorie: Vétérans H

Distance: 31 000 m

Inscrits: 22

Classés: 15

Vitesse 1er : 14,20 Km/h

Classement par Equipe

Corps

Nbre de points

Nbre par équipe: 3 1er : ST QUENTIN SUR ISERE 17
2 ème : ST ISMIER 24
3 ème :

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	JULLIEN	James	62	ST ISMIER	2 h	10'	58''
2	CARLASSARE	Michel	10	GRENOBLE	2 h	11'	05''
3	LARGERON	Gérard	64	ST QUENTIN SUR ISERE	2 h	13'	54''
4	TOURNIER TROUILL	Patrick	50	BEAUCROISSANT	2 h	27'	15''
5	DOREY	Jean-Noël	37	ST MARCELLIN	2 h	28'	42''
6	SALINGUE	Patrick	66	ST QUENTIN SUR ISERE	2 h	32'	43''
7	FLANDIN	Gérard	40	CHIRENS	2 h	34'	54''
8	DAVID	Gilles	65	ST QUENTIN SUR ISERE	2 h	37'	39''
9	ANDREANI	Eric	69	DISTRICT DE ROUSSILLON	2 h	45'	58''
10	OGNIBENE	François	61	ST ISMIER	2 h	49''	52''
11	ABBENANTE	Luigi	11	GRENOBLE	3 h	02'	06''
12	REY	Rolland	48	VOIRON	3 h	12'	49''
13	RAMUS	Alain	63	ST ISMIER	3 h	13'	04''
14	CROCE	Bernard	20	VINAY	3 h	33'	01''
15	ROUX	Bernard	22	VINAY	3 h	33'	03''

Catégorie: Séniors H

Distance: 31 000 m

Inscrits: 50

Classés: 33

Vitesse 1er : 17,37 Km/h

Classement par Equipe

Corps

Nbre de points

Nbre par équipe: 3

1er : ST ANDRE LE GAZ

75

2 ème : ST ISMIER

76

3 ème :

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	COLOMB	Ludovic	80	FONTAINE	1 h	47'	05''
2	PERRACHINO	David	99	GRENOBLE	2 h	03'	20''
3	GRANADE	Romuald	101	GRENOBLE	2 h	17'	26''
4	MARTIN	Dorian	82	ROYBON	2 h	18'	19''
5	SANTOS COTTIN	Franck	67	ST QUENTIN SUR ISERE	2 h	22'	34''
6	DUC-MAUGE	Franck	38	ST MARCELLIN	2 h	25'	48''
7	LOBGEOIS	Didier	94	VARCES	2 h	36'	31''
8	DUMANCHIN	Frédéric	87	VIZILLE	2 h	39'	18''
9	TURC	jean-Baptiste	86	VIZILLE	2 h	39'	19''
10	BOUTHERIN	Loris	15	LA MURETTE	2 h	40'	56''
11	VIRON	Stéphane	89	FROGES	2 h	43'	05''
12	JOURDAN	Philippe	103	VALLONS DE LA TOUR DU	2 h	46'	06''
13	MAGNAT	Frédéric	21	VINAY	2 h	46'	35''
14	GORON	Nicolas	14	LA MURETTE	2 h	58'	37''
15	MONBLED	Christian	43	PONTCHARRA	2 h	58'	48''
16	BROUSSET	Thierry	79	BIZONNES	3 h	04'	41''
17	MEYNIER	Serge	78	ST ROMANS	3 h	05'	18''
18	CHARRETON	Stéphane	46	ST GEOIRE EN VALDAINE	3 h	05'	34''
19	DIASPARRA	Jean-Philippe	55	ST ISMIER	3 h	13'	05''
20	PUGLISI	Guy	92	LE CHEYLAS	3 h	14'	33''
21	TOURNOUD	Jean-Philippe	30	CLAIX	3 h	15'	53''
22	VERGER	Jean-Marc	36	ST ANDRE LE GAZ	3 h	18'	54''
23	GOGUET	Fabrice	44	LA BATIE-FAVERGES	3 h	18'	55''
24	CHABOUD	Jean-Michel	45	ST GEOIRE EN VALDAINE	3 h	20'	56''
25	THOMAS	Sébastien	83	ROYBON	3 h	24'	28''
26	BEYDON	Christophe	33	ST ANDRE LE GAZ	3 h	24'	30''
27	PAVIOT	Didier	35	ST ANDRE LE GAZ	3 h	26'	29''
28	GAY	Sébastien	56	ST ISMIER	3 h	26'	32''
29	BUCHET	Didier	57	ST ISMIER	3 h	29'	53''
30	BERNOUD	Hervé	60	ST ISMIER	3 h	29'	55''
31	BAGNOS	Cyrille	25	VINAY	3 h	33'	04''
32	TORELLI	Jean-Paul	27	CLAIX	3 h	37'	22''
33	CARATIS	Régis	77	ST ROMANS	4 h	06'	40''

Catégorie: Masters

Distance: 17 000 m

Inscrits: 7

Classés: 6

Vitesse 1er : 12,06 Km/h

Classement par Equipe

Corps

Nbre de points

Nbre par équipe: 3

1er :

2 ème :

3 ème :

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	RAMPONNEAU	Jean-Pierre	19	LA MURETTE	1 h	24'	33''
2	BONNARD	Bernard	53	MONTBONNOT	1 h	27'	19''
3	PRANDINE	Noël	85	CHATTE	1 h	37'	48''
4	LEDY	Jean-Marie	90	LE TOUVET	1 h	45'	58''
5	HUGONNARD ROCH	Gérard	49	BEAUCROISSANT	2 h	12'	23''
6	POULET	Bernard	32	CLAIX	2 h	18'	51''

Catégorie: Super Masters

Distance: 17 000 m

Inscrits: 5

Classés: 5

Vitesse 1er : 12,69 Km/h

Classement par Equipe

Corps

Nbre de points

Nbre par équipe: 3

1er :

2 ème :

3 ème :

Class.	Nom:	Prénom:	N°:	Corps:	h:	mn:	s:
1	JURY	André	70	DISTRICT DE ROUSSILLON	1 h	20'	24''
2	HENNEBERT	Roland	12	GRENOBLE	1 h	37'	15''
3	NOMBRET	Jean-Paul	93	VARCES	1 h	48'	34''
4	CLEYET-MERLE	André	47	ST GEOIRE EN VALDAINE	1 h	54'	36''
5	PAILLOT	René	13	GRENOBLE	2 h	07'	25''

Le Docteur Andréani promu Médecin-Commandant

LE JEUDI 28 JANVIER 1999 AVAIT LIEU, EN MAIRIE DE TULLINS-FURES, UNE BIEN SYMPATHIQUE CÉRÉMONIE.



En effet, le Docteur ANDRÉANI, Médecin-Capitaine du Centre de Secours, était élevé au grade de Commandant.

Monsieur André VALLINI, Député-Maire, dans une allocution empreinte d'humour, sût dire avec beaucoup de sincérité et de précision l'importance du rôle de ce médecin venu s'installer à Tullins et qui devint un véritable autochtone, s'intégrant dans la vie publique et sanitaire de cette commune avec toute sa passion, ne manquant pas de s'intéresser aux sapeurs-pompiers locaux qui en firent leur médecin.

Ses pairs en ont d'ailleurs eux aussi fait leur représentant au sein de

l'Association des Médecins de Sapeurs-Pompiers de l'Isère à laquelle l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère offre chaque année une tribune au cours du Congrès Départemental et au cours de laquelle le Docteur ANDRÉANI en présente le bilan toujours apprécié.

Le Colonel BOURGEOIS, directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours remettait les galons au Docteur ANDRÉANI, lequel remerciait l'assistance nombreuse venue lui témoigner son amitié.

En termes simples et sincères, le Médecin-Commandant ANDRÉANI expliquait son engagement profond à la cause publique, disant toute la satisfaction qu'il en retirait, et remerciait son épouse, présente sur les lieux, de sa compréhension totale en ce qui concerne la disponibilité que sa fonction au sein des sapeurs-pompiers demandait, s'ajoutant à celle de son activité professionnelle.

De nombreux médecins sapeurs-pompiers avaient répondu à l'invitation du Lieutenant PELLEGRINELLI, Chef de Corps, ainsi que de très nombreux autres Chefs de Corps du secteur et bien au-delà.

Le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président, représentait l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère à laquelle le nouveau Médecin-Commandant ANDRÉANI ne manquait pas de rappeler son attachement disant qu'il s'y sentait membre à part entière, ce que le Président ne pouvait naturellement qu'apprécier.

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère adresse toutes ses félicitations au Docteur ANDRÉANI pour cette promotion méritée et l'assure de son soutien total dans sa mission.

La Rédaction

Avis aux amateurs

FAUX POMPIER DÉMASQUÉ

La police niçoise a interpellé au centre-ville, l'un des nombreux faux pompiers signalés ces derniers temps par les habitants. Pendant les fêtes de fin d'année, plusieurs individus en tenus de sapeur se présentaient chez les particuliers pour vendre et empocher indûment de l'argent.



Photo Alain Fulvoni/APP - Le Figaro 10/1/99

Annonces, Sapeurs-Pompiers, soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux Sapeurs-Pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de :
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex - Tél. 04 76 18 93 62



G R O U P

Caoutchouc polychloroprène

EniChem Elastomères France

Usine de Champagnier
BP 19 - F-38800 Le Pont de Claix
France
Tél. 04 76 68 92 92 - Fax 04 76 68 93 94

HEWLETT-PACKARD FRANCE

- 4 874 personnes en France (dont plus de la moitié en Isère)
- C.A. : 30,9 milliards de francs (1998)
- 2 sites industriels en Rhône-Alpes (recherche, marketing, production) Grenoble et l'Isle d'Abeau.



Hewlett-Packard
5, av. Raymond Chanas - 38053 GRENOBLE CEDEX 09
Tél. 04 76 14 40 00
Boulevard Steve Biko - 38090 VILLEFONTAINE
Tél. 04 74 82 30 00
Adresse Internet : <http://www.france.hp.com>

Centre de première intervention de Chevrières



Le vendredi 16 avril 1999 a eu lieu la réception officielle de la nouvelle caserne du CPI en présence de nombreuses personnalités : Monsieur VALLINI, député, Monsieur PINET conseiller général, Monsieur REVOL, conseiller régional, Monsieur ROUSSET, maire de la commune entouré de son conseil municipal, le Colonel J.C. BOURGEOIS, Directeur du SDIS, le Capitaine Claude MATHIEU, les chefs de corps et leurs adjoints des CS et CPI voisins et les maires et adjoints du canton.

Après la coupure traditionnelle du ruban tricolore par André VALLINI, député, les invités découvrent les nouveaux locaux.

Après les allocutions d'usage, un buffet offert par

la municipalité a réuni les invités.

Le chef de corps, l'Adjudant-Chef REVOL Paul retraça l'historique du CPI, créé en 1988 avec la pompe à bras Lambert (toujours en état de marche).

- 1968 : achat de la M.P.R. Maheu Labrosse
- 1970 : achat du Dodge
- 1987 : achat du TP3 Renault (remplace le Dodge)
- 1992 : don d'un V.L. par le Commandant DANTIN
- 1998 : arrivée d'un V.P.I. du département
- 1999 : inauguration de la caserne.

Un beau parcours pour une petite commune.

Le CPI compte 16 sapeurs-pompiers volontaires: 1 Adjudant-Chef, 1 Adjudant, 1 Sergent, 1 Caporal-Chef, 1 Caporal, 11 Sapeurs.

Le CPI dispose de 1 VTU, 1 VPI, 1 VL, 1 MRP 30 m³/h, 1 groupe électrogène, 4 AERI.



Les pompiers brûlent les planches

Vaujany, le 20 mars 1999 : le quatrième challenge départemental de ski alpin "Jean-Louis MAURIÈS" a rassemblé 81 sapeurs-pompiers.

Organisé par l'Amicale de la Direction départementale d'incendie et de secours, le challenge de ski alpin "Mauriès" est désormais incontournable.

C'est ainsi que 81 sapeurs-pompiers, représentant 32 corps de l'Isère se sont

retrouvés sur le stade de slalom pour disputer en deux manches l'épreuve de slalom géant.

Ce challenge auquel participait le patron des sapeurs-pompiers de l'Isère, le colonel BOURGEOIS, a été une parfaite réussite.

L'équipe des sapeurs-pompiers des Deux-Alpes a finalement remporté le trophée devant l'équipe de la Direction départementale et celle de La Mure.

Capitaine Stéphanie DUCHET
Service communication DDSIS



Les résultats

CHALLENGE « JEAN-LOUIS MAURIES » 1999

RESULTATS HOMMES

Classement général officiel

1	KOCH Benoît	St-P. de Chartreuse	44.50
2	POIROT Laurent	les Deux Alpes	44.88
3	GARDEN Grégory	les Deux Alpes	45.15
4	COTTAVE Bruno	St-Pierre de Chartreuse	45.86
5	MAGNAN Dominique	la Mure	48.15
6	GONON Bernard	les Deux Alpes	49.18
7	MIALLAND Sébastien	la Terrasse	49.38
8	COMIZZOLI Jean-Louis	DDDIS 38	49.85
9	REBREYEND Eric	Grenoble	49.93
10	CARRARA Michel	Grenoble	50.45
11	PELLORCE Patrick	les Deux Alpes	51.08
12	DUSSERT Jean-Pierre	les Deux Alpes	51.72
13	CLEYET Laurent	Villard Bonnot	51.79
14	SIMONUTTI Gérard	Livet et Gavet	52.73
15	QUAIX Philippe	Corenc	52.80
16	LAMBERT Y.	la Mure	53.02
17	ROMIER Thierry	Bourgoin Jallieu	53.23
18	REALE Sébastien	Villard Bonnot	53.78
19	CHANTELOUBE Philippe	Seyssins	54.10
20	CINCIONNE W.	la Mure	54.98
21	PLANTIER Florent	DDDIS 38	55.29
22	BEJAOUI Salim	Bourgoin Jallieu	55.38
23	BELLET Bernard	Livet et Gavet	55.52
24	MILAN Sébastien	Livet et Gavet	56.03
25	SOVIGNET Bernard	St-Hilaire	56.37
26	BOURGEOIS Jean-Claude	DDDIS 38	56.89
27	GIROUD-SUISSE Daniel	Gières	56.97
28	EMIEUX Patrice	Ste Agnès	57.12
29	AMBLARD Olivier	Vif	57.71
30	BONNIER Philippe	St-Savin	57.95
31	BOIS Philippe	Charneclès	58.12
32	MANGIONE Laurent	Livet et Gavet	59.01
33	CAPECE Christophe	Renage	59.41
34	BAZIET Régis	DDDIS 38	59.50
35	SCHIAVON Cédric	Sassenage	59.71
36	BOURGEAT Marc	Ste-Agnès	59.75
37	ROCHEGUDE Olivier	Bourg d'Oisans	59.92
38	BERNARD-BRET Loïc	Renage	1.00.23
39	THOMASSET Patrice	Corenc	1.00.51
40	FLANDIN Gérard	Chirens	1.00.92
41	ROBERT Yves	Gières	1.00.94
42	FAVIER Gilles	Gières	1.00.96
43	GIRAUD Jean-Luc	Bourg d'Oisans	1.01.64
44	MENDEZ Didier	St-Savin	1.02.07
45	PROVIN Jean-Noël	St-Hilaire	1.02.13
46	BERTHOT Didier	Bourg d'Oisans	1.02.85
47	MURE J-Jack	Corenc	1.02.92
48	MINDOLO M.	la Mure	1.03.19
49	DAHL Philippe	DDDIS 38	1.03.23
50	CARROZ Alain	DDDIS 38	1.03.85
51	RIVAL Bernard	Charneclès	1.05.07
52	JOURNET J-Alex	Voreppe	1.06.21
53	RIOZ Patrick	B-Jallieu	1.06.30
54	CORJON Henri	Montbonnot	1.07.54
55	TABARDEL David	St-Savin	1.07.55
56	FLANDIN Daniel	Chirens	1.07.76
57	SANCINI Mickael	St-Hilaire	1.08.74
58	GUERIN Christophe	Livet et Gavet	1.09.74
59	PACCALET J-Charles	DDDIS 38	1.09.86
60	OGIER J-Marc	Chirens	1.10.54
61	PICCOLO J-Marc	B-Jallieu	1.11.50
62	ROUSSELET Daniel	Gières	1.14.70
63	TEPPOZ Nicolas	Voreppe	1.15.04

CHALLENGE « JEAN-LOUIS MAURIES » 1999

CLASSEMENT PAR CATEGORIE

HOMME et DAME
Le meilleur temps des 2 manches

M 2

1	BOURGEOIS Jean-Claude	DDDIS 38
2	CORJON Henri	Montbonnot
3	PACCALET J-Charles	DDDIS 38

MIB

1	GONON Bernard	les Deux Alpes
2	COMIZZOLI J-Louis	DDDIS 38
3	PELLORCE Patrick	les Deux Alpes

MIA

1	COTTAVE Bruno	St-Pierre de Chartreuse
2	MAGNAN Dominique	la Mure
3	CARRARA Michel	Grenoble

Seniors

1	POIROT Laurent	les Deux Alpes
2	GARDEN Grégory	les Deux Alpes
3	REBREYEND Eric	Grenoble

Cadets

1	SONCINI Mickael	St-Hilaire du Touvet
---	-----------------	----------------------

Juniors

1	KOCH Benoît	St-Pierre de Chartreuse
2	MIALLAND Sébastien	la Terrasse
3	MILAN Sébastien	Livet et Gavet

D1

1	CHALVIN Claire	les Deux Alpes
2	FEVRE Marjorie	Livet et Gavet
3	JOCQUEL Marie-Laure	Seyssins

D2

1	REY Dominique	St-Pierre de Chartreuse
2	DUCHET Stéphanie	DDDIS 38
3	GRAVA Agnès	DDDIS 38

CHALLENGE « JEAN-LOUIS MAURIES » 1999

RESULTATS DAMES

Classement général officiel

1	CHALVIN Claire	les Deux Alpes	46.21
2	REY Dominique	St-P Chartreuse	52.64
3	JOQUEL Marie-Laure	Seyssins	1.00.68
4	FEVRE Marjorie	Livet et Gavet	1.02.29
5	PLANTIER Aurélie	Claix	1.03.16
6	HERLEMOND Sandrine	la Terrasse	1.03.73
7	DUCHET Stéphanie	DDDIS 38	1.05.37
8	GRAVA Agnès	DDDIS 38	1.12.21
9	ARVET-TOUVET Sandra	Chirens	1.13.64
10	CARROZ Annick	DDDIS 38	1.16.06
11	MENENDEZ Marie	DDDIS 38	1.18.06
12	SEILLIER Sylvie	DDDIS 38	3.06.48

Championnat de France de ski Vaujany



Le coup d'envoi du 9^e championnat de France de ski alpin des sapeurs-pompiers a été donné le vendredi 22 janvier à la station de Vaujany, petite siamoise de l'Alpe d'Huez.

Organisé par l'amicale de la Direction Départementale et l'Union Départementale de l'Isère, ce championnat a vu la participation de 357 sapeurs-pompiers, volontaires ou professionnels, rassemblant ainsi 75 corps.

Venus de toute la France, de Paris, de Reims, d'Andorre, de Brest en passant bien sûr par les sapeurs-pompiers des régions de montagne, les skieurs ont été accueillis le vendredi matin dans la charmante station de Vaujany. Familial et typique, ce petit village a mis en avant le caractère de fête et d'amitié propre à ces championnats.

Deux couleurs pour résumer le décor ; le blanc de la neige et le bleu du ciel. En effet, le soleil radieux de l'Oisans a accompagné nos coureurs durant leur séjour. La météo n'avait pas menti et annonçait même un temps idyllique pour le week-end entier. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, la neige ne faisait heureusement pas défaut, malgré les craintes des jours précédents !

Au programme, trois épreuves, un slalom géant et un slalom spécial sur les pistes de la station de Vaujany et un super géant du côté Alpe d'Huez... sensations garanties.

Très tôt le **vendredi matin**, les concurrents avaient rendez-vous à Vaujany pour disputer leur première épreuve : le slalom géant.

La première benne du téléphérique a propulsé les concurrents au sommet des pistes. Après un échauffement de rigueur et une reconnaissance du "terrain", les 255 concurrents se sont affrontés dans une ambiance très conviviale. La neige glacée du matin a quelque peu pénalisé les dames descendues les premières. Elles étaient 13 au départ. Les portes, la pente et la neige auront eu raison de trois d'entre elles.

Les hommes, en plus grand nombre, étaient 242 au départ. Les temps de descente se sont échelonnés de 56 secondes 30 à 2 minutes 55. Ceci a confirmé le double caractère de ce championnat : des skieurs





d'élite d'un côté et de l'autre des skieurs chevronnés du dimanche... la tenue était d'ailleurs la marque d'une apparence à l'une ou l'autre des "classes". La combinaison classique ne pouvait rivaliser avec l'aérodynamisme des matières élastanes !

Cette mixité était intéressante et elle a découlé une ambiance bon enfant. Les skieurs moins chevronnés sont restés quelque peu admiratifs devant les performances des "pros".

À la fin des épreuves, tous les participants ont pu aisément reconstruire leur énergie autour d'un copieux buffet, préférant vin chaud et jambon beurre aux anabolisants. La journée s'est terminée sur un apéritif de l'amitié avec spécialités du terroir, offert par la mairie de Vaujany.

Samedi 22, le grand jour du super "G". Une piste magnifique aménagée sur la station de l'Alpe d'Huez. "Une superbe descente" diront les skieurs d'élite après la première reconnaissance.

Le nombre de concurrents a dû cependant être limité en raison des contraintes de la station. Le descente, impressionnante pour les uns, a fait l'unanimité : le tracé était parfait. Le temps radieux et les pistes de la station de l'Alpe d'Huez ont permis aux concurrents de profiter pleinement du domaine skiable, après la collation de rigueur et la remise des médailles effectuées au pied des pistes.

Le journée s'est terminée par la soirée habituelle... Plus de 350 personnes dans la salle des fêtes d'Allemont... ça chauffé l'ambiance ! Deux animateurs et une chanteuse ont déployé leur talent au grand plaisir de ces messieurs... La chorale des concurrents a ensuite entamé "le lapin, le lapin !... souvenir, souvenir... Timides sur les pistes, les bretons ont occupé l'avant scène avec brio ! Un karaoké a clôturé cette soirée.

Troisième et dernière journée de championnat en ce **dimanche 23 janvier**. Au programme, un slalom spécial. Cette ultime épreuve s'est déroulée sur la station de Vaujany. Le club des sports avait tracé un parcours très technique et sélectif... 226 concurrents ont disputé l'épreuve. Pas toujours facile pour certains de retrouver son chemin entre les piquets ! L'ambiance était conviviale avec une bonne humeur communicative des spectateurs. Massés tout au long de la descente, ils ont pu s'exprimer à leur guise : sons de cloches à vaches, cornes de brumes et les classiques deux tons des sapeurs-pompiers. L'animation était assurée au niveau buffet. L'automobile et le vélo ont rejoint les sommets, Bruno Saby et Bernard Thévenet ont en effet honoré de leur sympathique présence cette manifestation.

En fin d'après-midi, les participants se sont retrouvés à la salle polyvalente de Vaujany pour la proclamation des résultats du jour et du championnat dans sa totalité.

Le **classement par équipe** est le suivant :

- Slalom géant : 1^{er} Valloire (73), 2^e Les Deux Alpes (38), 3^e Chamonix (74)
- Super Géant : 1^{er} Les Deux Alpes (38), 2^e Saint-Martin d'Hères, 3^e l'Alpe d'Huez
- Slalom spécial : 1^{er} Valloire, 2^e Grenoble, 3^e Les Deux Alpes
- Trophée général : 1^{er} Valloire, 2^e Les Deux Alpes, 3^e BSPP

À l'heure des bilans, ce 9^e championnat de France de ski alpin des sapeurs-pompiers a été une belle réussite.

L'équipe de responsables a œuvré durant de nombreux mois pour les organiser. Les détails techniques et logistiques ont été traités en collaboration étroite avec l'office de tourisme et l'école de ski des stations de Vaujany et de l'Alpe d'Huez. Toutes les conditions ont été remplies pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les participants.

À noter cependant que le nombre de concurrents du Super G a dû être limité à 221. N'ayant pas la maîtrise technique de la course, l'organisateur a beaucoup regretté de se voir imposer, par la station, une limitation du nombre de concurrents. Que ceux qui ont été écartés de cette course veuillent bien apporter toute leur compréhension et leur indulgence ! Il est clair que les futurs organisateurs auront à se pencher sur le nombre grandissant de participants. Peut-être faudra-t-il le limiter en envisageant des sélections ?...

En tout état de cause, une chose est certaine, pendant trois jours, le cœur du petit village de Vaujany battait au rythme des sapeurs-pompiers de la France entière...

Vive le ski et rendez-vous l'an prochain à Bagnères de Luchon, dans la Haute-Garonne, pour la 10^e édition !



Capitaine Stéphanie DUCHET
Service communication de la DDSIS

Les résultats

Le 22/01/99 : slalom géant

Cadets

- 1^{er} GIRAUD Benoît (Valloire 73)
- 2^e CENDROWSKI Yannick (Valloire 73)
- 3^e RETORNAZ Cyril (Valloire 73)

D1

- 1^{re} BURKI Caroline (Lelex 01)
- 2^e THOUVENIN Caroline (Montbonnot 38)
- 3^e JOUFFROY Estelle (Mouthe 25)
- 4^e FEURE Marjorie (38)
- 5^e BIETRIX Stéphanie (Heyrieux 38)
- 6^e CHALUIN Claire (Les Deux Alpes 38)
- 7^e DUCHET Stéphanie (DD SIS 38)

D2

- 1^{re} MONOD Dominique (Artemare 01)
- 2^e PICARD Corine (Reims 51)

Juniors

- 1^{er} POUSTIS Guillaume (Allos 04)
- 2^e CORREARD Julien (Montbrun 26)
- 3^e LESPINASSE Cyrill (Monetier les Bains 05)
- 4^e MIALLAND sébastien (La Terrasse 38)
- 8^e MILLAN Sébastien (Livet et Gavet 38)

MA1

- 1^{er} GERVAIL Philippe (Paris 75)
- 2^e GERMAIN B. Lionel (Grenoble 38)
- 3^e SERUANT Olivier (Val d'Isère 38)
- 4^e LAURENT Eric (St-Martin d'Hères 38)
- 11^e MAGNAN Dominique (La Mure 38)
- 12^e CARRARA Michel (Grenoble 38)
- 21^e CORMONS Philippe (La Mure 38)
- 43^e CAILLET Daniel (DD SIS 38)
- 45^e GONDOLFE Paul (Livet et Gavet 38)
- 48^e GUICHARD Jean-Luc (DD SIS 38)
- 50^e HIPPI Jean-Luc (Bourgoin-Jallieu 38)
- 52^e BRESSON Alain (Heyrieux 38)
- 90^e PICCOLO Jean-Marc (Bourgoin-Jallieu 38)

MA1B

- 1^{er} GIRAUD Georges (Valloire 73)
- 2^e DEPOUILLY Gilles (Lyon 69)
- 3^e PEDRAZZI Patrice (Lyon 69)
- 7^e PELLORCE Patrick (Les Deux Alpes 38)
- 8^e EYMARON Bruno (Lans en Vercors 38)
- 10^e VALLON Michel (Ste-Agnès 38)
- 14^e FORCHERON Philippe (Grenoble 38)
- 17^e BAZIET Régis (DD SIS 38)
- 18^e SORET Jacky (Grenoble 38)
- 20^e BLANC COQUAND Bernard (Ste-Agnès 38)
- 22^e MINGOLO Marc (La Mure 38)

MA2

- 1^{er} BOURGEOIS Jean-Claude (DD SIS 38)
- 2^e MEUNIER Jean (Lyon 69)
- 3^e CORJON Henri (Montbonnot 38)

Seniors

- 1^{er} GIRAUD Nicolas (Valloire 73)
- 2^e CHALVIN Cédric (Les Deux Alpes 38)
- 3^e GIRAUD Eric (Valloire 73)
- 9^e MOULIN Ludovic (Lans en Vercors 38)
- 22^e DUSSERT Jean-Pierre (Les Deux Alpes 38)
- 29^e BAROZ Olivier (DD SIS 38)
- 32^e BRUNER David (Grenoble 38)
- 33^e PLANTIER Florient (DD SIS 38)
- 34^e GAUJOUR Cédric (DD SIS 38)

23/01/99 : super G

Cadets

- 1^{er} GIRAUD Benoît (Valloire 38)
- 2^e PETIT GOUNELLE Franck (Barcelonette 73)
- 3^e RETORNAZ Cyril (Valloire 73)

D1

- 1^{re} CHALVIN Claire (Les Deux Alpes 38)
- 2^e BURKI Claire (Lelex 01)
- 3^e MONOD Marlène (Lans en Vercors 38)
- 4^e THOUVENIN Caroline (Montbonnot 38)
- 6^e PLANTIER Aurélie (Claix 38)
- 7^e DUCHET Stéphanie (DD SIS 38)
- 8^e COLLANET Dorothée (Lans en Vercors 38)

D2

- 1^{re} MONOD Dominique (Artemare 01)
- 2^e PICARD Corinne (Reims 51)

Juniors

- 1^{er} PONTIS Guillaume (Allos 04)
- 2^e LESPINASSE Cyrill (Monetier les Bains 05)
- 3^e CORREARD Julien (Montbrun 26)
- 7^e MOLLARD Mathieu (Ruy Monceau 38)
- 8^e ROLLET Benjamin (St-Nazaire les Eymes 38)
- 13^e KLIMEC Eric (St-Nazaire les Eymes 38)

MA1

- 1^{er} LAURENT Eric (St-Martin d'Hères 38)
- 2^e GARICHON Gaël (Alpe d'Huez 38)
- 3^e BERVAIL Philippe (Paris 75)
- 5^e GERMAIN B. Lionel (Grenoble 38)
- 17^e MAGNAN Dominique (La Mure 38)
- 20^e CARRARA Michel (Grenoble 38)
- 23^e CORMONS Philippe (La Mure 38)
- 40^e CAILLET Daniel (DD SIS 38)
- 42^e HIPPI Jean-Luc (Bourgoin-Jallieu 38)
- 43^e BRESSON Alain (Heyrieux 38)
- 57^e GUICHARD Jean-Luc (DD SIS 38)

MA1B

- 1^{er} MERCIER-GALLAY Joël (Thonon 74)
- 2^e GIRAUD Georges (Valloire 38)
- 3^e DEPOUILLY Gilles (Lyon 69)
- 7^e PELLORCE Patrick (Les Deux Alpes 38)
- 11^e DI BARTOLOMEO Louis (St Nazaire les Eymes 38)
- 12^e VALLON Michel (Ste-Agnès 38)
- 17^e BAZLET Régis (DD SIS 38)
- 18^e SORET Jacky (Grenoble 38)
- 22^e BLANC COQUAND Bernard (Ste Agnès 38)
- 24^e FORCHERON Philippe (Grenoble 38)

MA2

- 1^{er} BOURGEOIS Jean-Claude (DD SIS 38)
- 2^e MEUNIER Jean (Lyon 69)
- 3^e CRAMPETTE Pierre (Pays Toy 65)
- 4^e CORJON Henri (Montbonnot 38)

Seniors

- 1^{er} CHALVIN Cédric (Les Deux Alpes 38)
- 2^e PITTIN Benoît (Chamonix 74)
- 3^e GIRAUD Nicolas (Valloire 73)
- 14^e TURACHUS Rémi (Lans en Vercors 38)
- 17^e GOUTTENOIRE Ludovic (Lans en Vercors 38)
- 19^e DUSSERT Jean-Pierre (Les Deux Alpes 38)
- 31^e BRUNER David (Grenoble 38)
- 32^e GAUJOUR Cédric (DD SIS 38)
- 40^e PLANTIER Florent (DD SIS 38)
- 42^e BAROZ Olivier (DD SIS 38)
- 45^e NEYROUD Rodolphe (St Nazaire les Eymes 38)

24/01/99 : slalom

Cadet

- 1^{er} HAEFLIGER Nans (Barcelonette 04)
- 2^e RAMBAUD Rémy (Valloire 73)
- 3^e RETORNAZ Cyril (Valloire 73)

D1

- 1^{re} CHALVIN Claire (Les Deux Alpes 38)
- 2^e BURKI Carine (Lelex 01)
- 3^e JOUFFROY Estelle (Mouthe 25)
- 4^e PLANTIER Aurélie (Claix 38)

D2

- 1^{re} MONOD Dominique (Artemare 01)

Juniors

- 1^{er} POUSTIS Guillaume (Allos 04)
- 2^e LESPINASSE Cyrill (Monetier les Bains 05)
- 3^e BOURBON Aymeric (St Gervais 74)
- 8^e LEITA Mathieu (St Quentin/Isère 38)
- 9^e FERMOND Cyril (St Quentin/Isère 38)
- 10^e ALLEYRON BIRON Thierry (St Quentin/Isère 38)

MA1

- 1^{er} GERMAIN B. Lionel (Grenoble 38)
- 2^e GERVAIL Philippe (Paris 75)
- 3^e GARICHON Gaël (Alpe d'Huez 38)
- 7^e MAGNAN Dominique (La Mure 38)
- 12^e CARRARA Michel (Grenoble 38)
- 31^e GUICHART Jean-Luc (DD SIS 38)
- 41^e HIPPI Jean-Luc (Bourgoin-Jallieu 38)
- 42^e CAILLET Daniel (DD SIS 38)
- 53^e VISINI Christian (St Nazaire les Eymes 38)
- 56^e PICCOLO Jean-Marc (Bourgoin-Jallieu 38)

MA1B

- 1^{er} DEPOUILLY Gilles (Lyon 69)
- 2^e VELY Pascal (Gex 01)
- 3^e BLANC Denys (Tours en Savoie 73)
- 4^e PELLORCE Patrick (Les Deux Alpes 38)
- 7^e LACROUX J-Pierre (St Nazaire les Eymes 38)
- 8^e SORET Jacky (Grenoble 38)
- 10^e EMIEUX Patrick (Ste Agnès 38)
- 11^e BLANC COQUAND Bernard (Ste Agnès 38)
- 12^e FORCHERON Philippe (Grenoble 38)
- 13^e BOURGEAT Marc (Ste Agnès 38)

MA2

- 1^{er} MEUNIER Jean (Lyon 69)
- 2^e CORJON Henri (Montbonnot 38)
- 3^e BOURGEOIS Jean-Claude (DD SIS 38)

Seniors

- 1^{er} GIRAUD Nicolas (Valloire 38)
- 2^e CHALVIN Cédric (Les Deux Alpes 38)
- 3^e FEUTRIER Nicolas (Valloire 73)
- 22^e VALLON Eric (Ste Agnès 38)
- 29^e FERMOND Sébastien (St Quentin/Isère 38)
- 30^e LEMONNIER Guillaume (St Cassien 38)
- 32^e BRUNER David (Grenoble 38)
- 35^e DO ROSARIO Nicolas (Sassenage 38)
- 36^e BAROZ Olivier (DD SIS 38)
- 37^e PLANTIER Florent (DD SIS 38)
- 42^e SEUNES Grégoire (St Nazaire les Eymes 38)
- 46^e FOURNIER Grégory (St Cassien 38)

C'EST AUSSI UN CORPS DE SAPEURS-POMPIERS CRÉÉ EN 1832

L'effectif d'aujourd'hui c'est :

- 1 officier Chef de Centre
- 3 sous-officiers
- 34 caporaux et sapeurs dont 8 éléments féminins
- 1 médecin capitaine

Tous titulaires de l'AFPS et du CFAPSE - 20 titulaires du CFAPSR - 2 moniteurs et 1 instructeur national de secourisme et divers diplômes de la profession.

Le matériel :

- 1 FPT
- 1 VL médicalisé
- 1 VD
- 1 VTU
- 1 VLHR

Une section de 32 jeunes sapeurs-pompiers

C'est aussi des sportifs

L'équipe senior masculin et féminin participent depuis plusieurs années aux divers championnats des sapeurs-pompiers de l'Isère, régionaux et championnats de France. Les jeunes sapeurs-pompiers eux aussi participent aux divers cross de l'Isère ainsi qu'aux rassemblements de leur catégorie dans toute la France.

Section des jeunes sapeurs-pompiers de Gières

C'est en septembre 1987 que le sapeur Richard GUILLOUD, aidé d'autres sapeurs-pompiers, créèrent la section des jeunes sapeurs-pompiers.

Cette dernière a pour but d'initier des jeunes garçons et filles âgés de 10 à 17 ans à la vie des sapeurs-pompiers. Cela consiste à leur apprendre des notions de secourisme et de pratique d'incendie, ainsi que toutes sortes de sports.

Lors de leur dernière année de jeunes sapeurs-pompiers, les J.S.P doivent passer le brevet de cadet. La section a participé chaque année à beaucoup de cross dans la région, ainsi qu'à divers rassemblement sapeurs-pompiers.

Les jeunes participent également à toutes les commémorations, habillés en tenue, où ils défilent en mémoire des soldats tombés pour la France.

En 1987, la section comptait une dizaine de jeunes, aujourd'hui elle a un effectif de 32 J.S.P. Un encadrement de garçons et filles tous dévoués et bénévoles prennent sur leur temps, tous les mercredis de 17 heures à 19 heures à la caserne, pour former ces jeunes.

Le président de la section
Richard GUILLOUD

**IMPRIMERIE
DES DEUX-PONTS**

*parce que nous y sommes nés,
y vivons,
y travaillons,
nous soutenons les dynamiques de notre région*

Des seigneurs aux gantiers



Sur les armoiries de la commune reproduites ci-contre, les trois pics nous rappellent la situation de Gières au pied de la chaîne de Belledonne. Un livre ouvert et une plume d'oie indiquent qu'une partie notable de la commune est vouée aux lettres et aux sciences, du fait de la présence sur son territoire du domaine universitaire de Grenoble.

Si les limites géographiques de la commune ne se sont pas modifiées au cours des siècles, la vie à Gières était autrefois bien différente de ce qu'elle est actuellement. C'est ce que veulent nous rappeler le chanvre et le lin qui entourent l'écusson de Gières et qui étaient autrefois cultivés dans la vallée.

D'après les historiens qui se sont intéressés à la vallée du Grésivaudan, le nom de Gières viendrait du provençal "jarra" provenant lui-même de l'arabe "djarra", qui a donné le mot "jarre" en français. Plus tard, on trouve les noms de

Jayra ou Jeyra et au XIII^e siècle, celui de Géria.

Comme toute la France, la vallée a vu défiler bien des peuples (les Celtes, les Germains, les Sarrasins...), mais ce sont les Romains qui y ont laissé les empreintes les plus durables. La pierre scellée sous le péristyle de la mairie atteste leur passage.

Au Moyen Age, c'est l'époque des seigneurs, mais aussi des manants, et la principale ressource de Gières est l'agriculture. En 1115, on signale une église à Jeyra. En 1227, un document fait mention du seigneur de Gières. De cette seigneurie, ainsi que de celles d'Uriage, d'Herbeys et de Vaulnaveys, viendrait le nom donné au fort des Quatre-Seigneurs qui, toutefois, ne fut construit qu'au XIX^e siècle, tout comme celui du Mûrier.

En 1698, la commune de Gières compte 660 habitants. Ses ressources sont exclusivement agricoles et l'on y cultive, en particulier, le chanvre. C'est pour rappeler cette culture qu'une rue a reçu le nom de "rue des Routoirs" ; un routoir est un plan d'eau dans lequel on fait "rouir", c'est à dire macérer, le chanvre et le lin.

Au début du XX^e siècle, Gières avait encore peu changé et ne comptait qu'un millier d'habitants : des "châtelains", rentiers pour la plupart, des agriculteurs, fermiers, maraîchers et pépiniéristes, qui approvisionnaient la ville voisine, mais aussi des artisans, principalement des gantiers. Certains Giérois peuvent encore vous raconter comment leur père ou leur grand-père recueillait les peaux, les préparait, les travaillait, les taillait et les cousait. D'autres se souviennent également du bac qui assurait la traversée de l'Isère entre Gières et Meylan et qu'empruntaient ceux qui allaient vendre les fromages, les "tommes" qu'ils avaient confectionnées. À cette époque, les tommes de Gières étaient réputées dans la région. Les enfants du bas de Meylan se rendaient aussi à l'école de Gières en empruntant le bac.

Pendant la seconde guerre mondiale, des Giérois s'illustrèrent par de fréquentes actions de sabotage nocturne au service de la Résistance, certains affrontèrent directement l'occupant nazi (fort du Mûrier), beaucoup d'autres enfin eurent le courage de cacher la quarantaine de Juifs qui s'étaient réfugiés à Gières. Après les combats acharnés qui marquèrent la libération de Gières, le 24 août 1944, beaucoup de ces jeunes s'engagèrent dans le "bataillon Belledonne", qui combattit en Maurienne et en Italie jusqu'en mai 1945.

A partir des années 60, le déclin de l'agriculture, l'urbanisation de la région grenobloise et l'installation du campus universitaire sur 78 hectares de la commune allaient modifier profondément la population de Gières : moins de paysans, plus d'universitaires (enseignants ou administratifs), une population en croissance continue. Gières est aujourd'hui une commune dynamique de l'agglomération grenobloise (*), une commune urbaine qui abrite les 2/5^{es} de l'université et des entreprises de pointe, mais qui a su préserver une agriculture de qualité (30% des produits maraîchers consommés par les habitants de l'agglomération proviennent de Gières) et qui se développe dans un cadre naturel (Isère et massifs forestiers) protégé et entretenu avec soin.

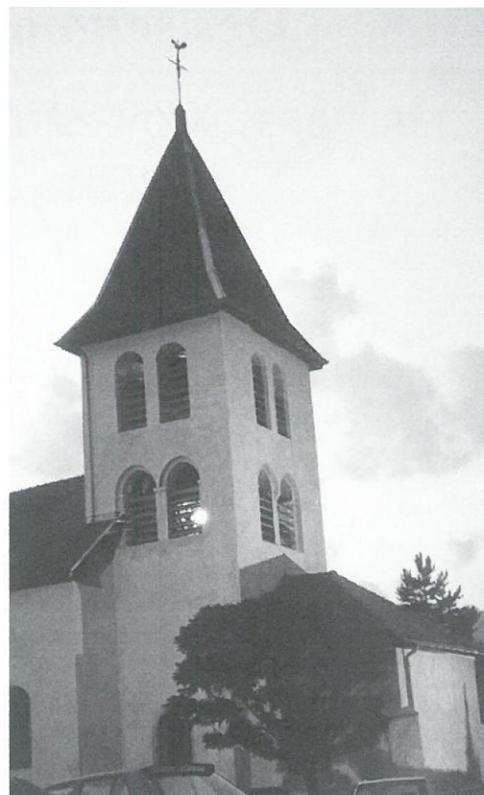
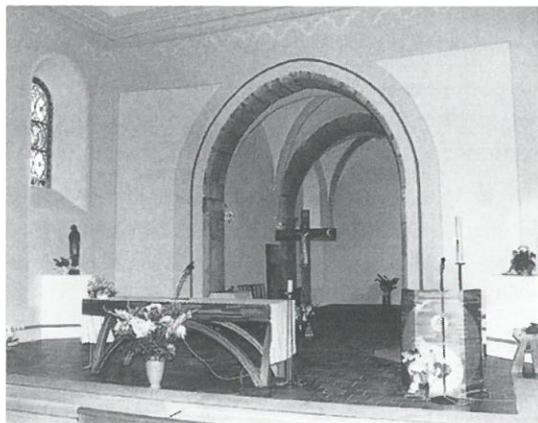
(*) 23 communes réunies dans une communauté de communes : "Grenoble-Alpes-Métropole", dite encore : "la Métro")

Les maires de Gières

- Arthur Bourgeat (1935-1944)
- Paul Colas (1944-1953)
- Paul Giraud (1953-1959)
- Paul Colas (1954 -1965)
- Pierre Meyer (1965-1971)
- Roger Meffreys (1971-1977)
- Charly Guibbaud (1977-1997)
- Michel Issindou (depuis 1997)

L'église Saint-Marcel

C'est sans doute le plus ancien bâtiment de Gières, puisqu'elle est déjà évoquée dans les chartes (lois fondamentales) de 1226 et 1242. Les plus anciens éléments à notre disposition signalent également que l'église de Gières a fait l'objet de visites pastorales en 1340 (Mgr Jean II de Chissé) et 1414 (Mgr Aiman II de Chissé). Elle apparaît dans le pouillé (état des possessions ecclésiastiques) de 1497 sous la dénomination *ecclesia Sti Marcelli de Geria* et le cardinal Le Camus l'a également visitée en 1672.



En tout état de cause, l'édifice actuel est beaucoup plus récent. Il est constitué d'éléments datant des XIV^e ou XV^e siècle, et il a été fortement réparé et modifié en 1820 et 1877. On a d'ailleurs retrouvé quelques traces de cette histoire mouvementée - et incomplète encore à ce jour - lors des travaux de réhabilitation entrepris en 1995 (anciennes portes, vitraux occultés...). Dans les années cinquante, l'aménagement du chœur, tout habillé de bois sculpté et dominé d'un lustre magnifique, a fait l'objet d'un réaménagement beaucoup plus sobre, au nom d'un précepte ("L'Église doit être pauvre !") largement proclamé par le curé d'alors. De gros travaux de réhabilitation, dont le coût a été supporté à la fois par la commune, propriétaire du bâtiment, et l'association paroissiale, se sont déroulés en 1994 et 1995. Les revêtements extérieur et intérieur, l'étanchéité, l'éclairage et les espaces verts ont ainsi été refaits. Un nouveau coq domine à nouveau l'édifice, l'ancien ayant été mis à mal par un violent orage il y a quelques années.

Le fort du Mûrier

1878-1978 : UN SIÈCLE DANS L'ARMÉE

La défaite de 1871 incite la France à multiplier les forts dans les régions frontalières, pour se protéger d'éventuelles invasions venues d'Allemagne ou d'Italie. Six forts sont notamment construits pour protéger Grenoble par des croisements de feux : Saint-Eynard, Bourcet, Comboire, Montavie, Quatre-Seigneurs et... le fort du Mûrier à Gières.

Écoutons Robert Bornecques, professeur d'histoire à l'université et spécialiste d'architecture militaire : *"Le fort du Mûrier, construit à Gières entre 1873 et 1878, est le plus puissant de la série. Il reproduit un modèle fréquemment utilisé. C'est un quadrilatère limité par un fossé. Des casemates voûtées couvertes de terre entourent une cour centrale. La défense rapprochée est assurée par un chemin de ronde et des "caponnières doubles", saillies de maçonnerie qui coiffent les angles et permettent de battre les fossés. Le rôle du fort est d'interdire l'approche de Grenoble à des troupes ennemies arrivant de Chambéry. Des batteries sont édifiées sur la crête alignée devant le fort, protégées par des levées de terre. Elles sont renforcées par d'autres batteries (hautes et basses) disposant de leurs propres casemates à munitions. Au total, le fort peut mettre en jeu 32 pièces de canon qui croisent leurs feux avec ceux du Bourcet. L'effectif complet compte 542 hommes et officiers. "Vers 1880, l'apparition de "l'obus torpille" va rendre à son tour vulnérable ce type de forts ! L'usage du béton armé, de tourelles en acier, tentera de les adapter. Ceux de Grenoble, moins menacés, n'ont pas subi de modifications. Le Mûrier est donc le témoin d'une génération d'ouvrages qui compte peu d'exemplaires conservés dans leurs état originel. Sous sa luxuriante végétation et malgré quelques éboulements fâcheux, ce fort peut être sauvé : son intérêt architectural aussi bien qu'historique méritent amplement l'effort conjugué de tous !"*

• **1978** : l'armée quitte le fort du Mûrier et le met en vente. La commune, intéressée par le site exceptionnel qu'occupe cet ouvrage d'art, s'en porte acquéreur.

1983-1993 : dix ans de réflexion, de mobilisation et de recherche de financement

- **1983** : après 5 ans d'inoccupation, la question se pose à la municipalité de savoir ce qu'il convient de faire de ce monument : le laisser se dégrader pour l'abattre un jour, ou le remettre en état et prévoir son utilisation ? Le groupe de travail sur l'histoire de Gières, qui fonctionne au sein de la municipalité, consulte techniciens, architectes et historiens. Il ressort des études menées que le fort peut être sauvé et que sa valeur mérite que l'on s'en préoccupe. Le groupe de travail s'élargit à une "Association des amis du fort du Mûrier" destinée à étudier et populariser des projets de sauvetage et d'utilisation du fort.
- depuis 1986 : une fête du fort est organisée chaque année, autour de quatre activités : une visite du fort éclairé et fléché, des expositions très variées (fortifications, vie agricole, peinture et sculpture, etc.), une animation musicale et des spectacles (théâtre, danse, cirque...), sans oublier buffet, buvette et illuminations ! C'est désormais, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, un rendez-vous annuel pour les Giérois et les Grenoblois.

Depuis 1993, une restauration en bonne voie

- **Dès 1993** : les premiers financements se dégagent. Un chantier de déboisement est d'abord réalisé grâce à l'ADFE (Association dauphinoise pour la formation et l'emploi), une entreprise d'insertion sociale grenobloise. Les premiers travaux sur le bâtiment débutent en juillet, avec un chantier de jeunes bénévoles du Club du vieux manoir, une association nationale de restauration de lieux historiques. Depuis lors, l'ADFE poursuit chaque année, d'avril à septembre, les travaux d'étanchéité qui se sont étalés sur 5 ans (1993 à 1998).
- **1993** voit surtout l'inscription du fort à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La restauration du fort est retenue dès 1994 dans le contrat de plan entre l'État et la région Rhône-Alpes. Il reçoit à ce titre des aides de l'État, du conseil régional et du conseil général, qui ont permis d'achever l'étanchéité et les réseaux de drainage des eaux pluviales des deux ailes du fort, et de débiter l'isolation des murs de façade. Cette période voit aussi l'occupation d'une dizaine de casemates par des ateliers d'artistes, ainsi que l'inauguration en juillet 1995 d'une exposition permanente sur les fortifications grenobloises.

Un équipement d'agglomération

La suite des travaux (1998-2003) prévoit notamment la poursuite de la réfection des façades, puis le remplacement des huisseries et la rénovation intérieure des salles. Sans doute le début du XXI^e siècle verra-t-il le véritable retour à la vie du fort du Mûrier, au service de tous les habitants de la région grenobloise. Sa vocation sera double : vocation culturelle et artistique, avec la création d'une seconde exposition permanente sur l'histoire agricole de la colline du Mûrier et l'affirmation de ses ateliers d'artistes ; vocation éducative, en offrant des salles de cours aux organismes et associations de formation permanente et d'éducation populaire de l'agglomération grenobloise.

Vous êtes Fonctionnaire ou assimilé Fonctionnaire, connaissez-vous les avantages que vous réserve l'A.C.E.F. ?

(Association pour favoriser le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires)

A tous ses nouveaux adhérents, l'A.C.E.F. propose l'offre Bienvenue !

- ◆ le **PRET BIENVENUE ACEF**, vous est proposé à un taux privilégié* de **4,5%** et **sans frais de dossier**.
- ◆ le **LIVRET ACEF** : vous vous constituez une épargne rémunérée, tout en vous procurant des points qui vous permettent de bénéficier de conditions spécifiques de prêt à la consommation.
- ◆ une **CARTE BANCAIRE OFFERTE** la 1^{re} année (sauf Carte Visa Premier)
- ◆ le **CLUB ACEF** : avec votre carte ACEF, bénéficiez de très nombreuses réductions sur des services (les voyages, l'hôtellerie, les séjours vacances, l'automobile, le catalogue «Appartenance» du groupe Camif).

Pour tout renseignement, contactez les Conseillers ACEF dans les agences de la Banque Populaire du Dauphiné et des Alpes du Sud

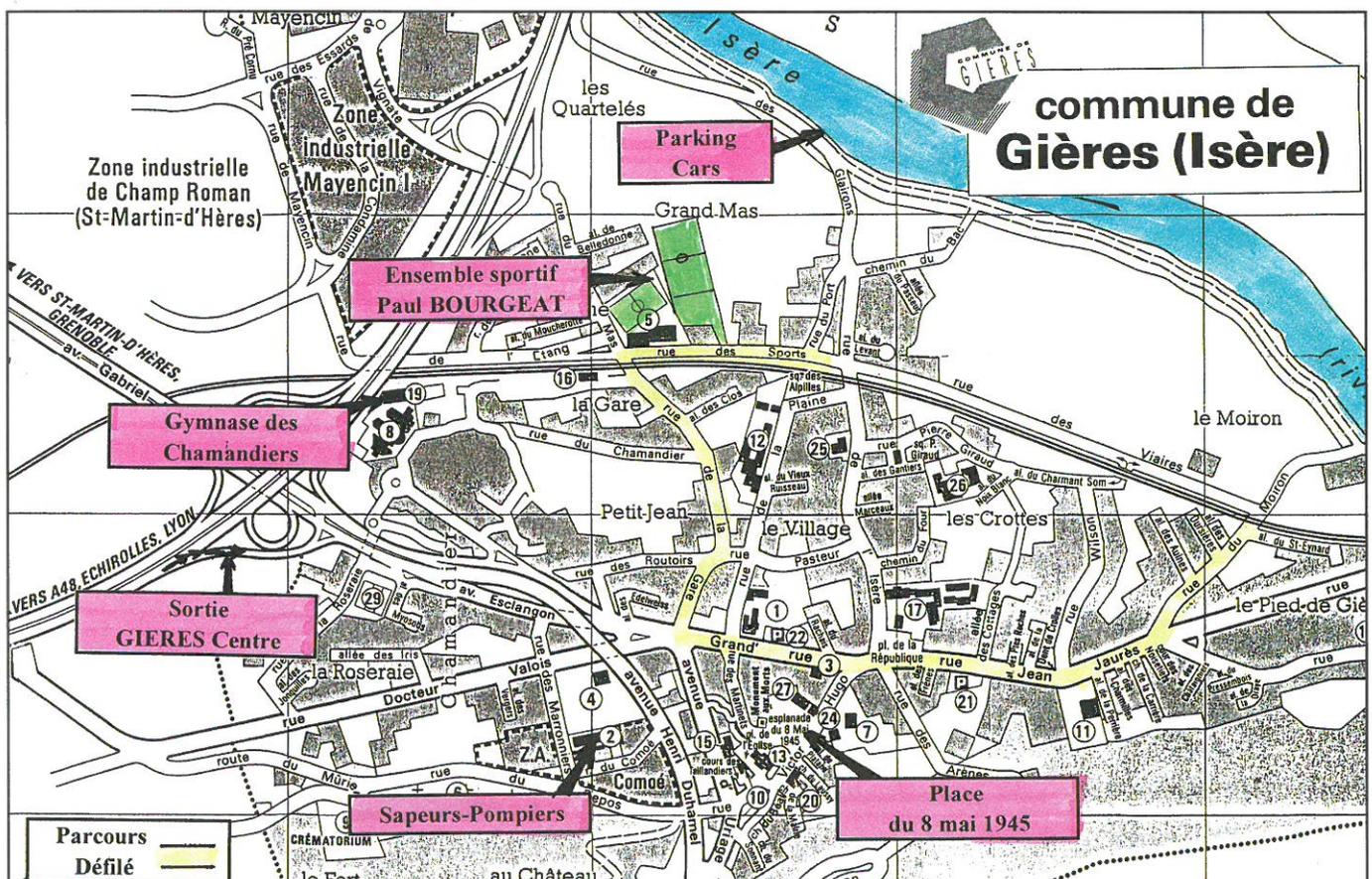


* Offre réservée aux nouveaux adhérents ACEF de moins de trois mois. Après accord préalable de votre conseiller ACEF. Exemple de crédit : pour un montant de 30 000 F empruntés sur 36 mois, taux de 4,5 % soit 36 mensualités de 892,41 F, TEG de 4,501 %, soit 0,375 % mensuel, coût total du crédit hors assurance 2 126,76 F. Conditions en vigueur au 20/05/99.



Programme du congrès de Gières le 20/6/99

6h30	Concours de manœuvres adultes Ensemble sportif P. Bourgeat	15h00	Départ du Défilé (voir plan)
7h30	Élections et Assemblée générale des anciens sapeurs-pompiers Gymnase Paul Bourgeat	15h30	Arrivée du défilé à l'Ensemble sportif Paul Bourgeat
8h00	Parcours sportif adultes Parcours sportif JSP Concours de manœuvres JSP Ensemble sportif Paul Bourgeat	15h40	Revue du dispositif sur le stade Paul Bourgeat par le Président de l'UD 38 et le DDSIS Remise de médailles Récompenses Parcours sportif JSP
8h50	Accueil des congressistes Gymnase Paul Bourgeat	16h00	Jazz-Band de Manosque
9h00	Assemblée générale Gymnase Paul Bourgeat	16h30	Récompenses Parcours sportif Adultes
10h55	Accueil des personnalités	17h00	Démonstration de Kick-boxing Jazz-Band
11h00	Discours	17h30	Récompenses Concours de manœuvres JSP Récompenses Concours de manœuvres adultes
11h45	Déplacement vers le monument aux morts	18h00	Démonstration de Kick-boxing Fanfare
12h00	Cérémonies, place du 8 Mai 1945		Pot de l'Amitié, ensemble sportif Paul Bourgeat
12h45	Fin de la cérémonie, suivie d'un vin d'honneur offert par la Ville de Gières, salle des fêtes de Gières		





CFEI SAPHYMO-STEL

20, av. de grenoble - 38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél. : 04 76 49 32 50 - Fax : 04 76 96 20 90



TRAITEMENT THERMIQUE PAR INDUCTION

Spécialisée dans le chauffage par induction pour les traitements thermiques, CFEI a su se diversifier en créant différents pôles de recherche et d'applications tels que : la thermoscellage, les brasages, les plasmas inductifs, les fours sous vide et les applications nucléaires.



SARL
MONIN ET PLANTIER
location de chapiteaux
et structures

38260 COMMELLE
Tél. 04 74 54 41 43



**Cadre réservé
C.H.I.**



**COUPES
MÉDAILLES
GRAVURES**

Roget Wiert & Fils

54, rue Thiers - 38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 87 05 65 - Fax 04 76 85 20 99
Ouvert du lundi au samedi

Seyssinet Fleurs

*Toutes compositions florales
Mariage • Naissance • Décès
Livraison*

107, rue de l'Industrie - 38170 SEYSSINET
Tél. 04 76 21 28 57



34, avenue de Verdun
38240 MEYLAN - FRANCE
Tél. 04 76 90 63 09 - Fax 04 76 90 28 27
Email : hotelalpha@shb.fr



LOU
BOLERO
PARIS
Gemma
INTIMA CHERRY
Silhouette
Belcor
tropic
PARIS
BILYTIS
BEACHWEAR

LES DESSOUS BOUTIQUE



*Une lingerie de qualité pour tous les jours
et les occasions exceptionnelles.*

15, rue de la Tuilerie - B.P. 42 - 38172 Seyssinet Pariset cedex
Tél. 04 76 70 55 55 - Fax 04 76 70 55 50



Cadre réservé n°990201



STL RIGARD

**TRANSPORTS PUBLICS
LOCATION DE VÉHICULES INDUSTRIELS**

Siège social : ZI de Seyssuel - 1654 - 38200 VIENNE
Tél. 04 74 78 80 00 - Fax 04 74 78 80 05
Agence : 3, rue Colonel Manhes - 38600 FONTAINE
Tél. 04 76 27 80 10 - Fax 04 76 27 80 16

ROSSIGNOL

Leader mondial du matériel de sports d'hiver
SKIS • FIXATIONS • CHAUSSURES
BÂTONS EN SKI ALPIN
NORDIQUES • SNOWBOARDS • SPORTLINE



La force d'une grande famille

Complémentaire maladie, prévoyance, épargne et retraite.
Toutes formules à titre individuel ou collectif.

Siège Social : 226, crs de la Libération - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 33 93 93 - Fax 04 76 33 93 99



Liste de sympathie

LA DAUPHINOISE
42/44 rue du 11 Novembre
38200 VIENNE
Tél. 04 74 31 40 02

CALOR
Département Repassage
38780 PONT-ÉVÊQUE
Tél. 04 74 53 78 78 - Fax 04 74 53 78 79

SGEA
6, rue Colonel Dumont
38000 GRENOLBE
Tél. 04 76 86 20 90 - Fax 04 76 86 18 46

TDMN
ZI - 317, rue des Balmes
38150 SALAISE-SUR-SANNE
Tél. 04 74 11 11 00 - Fax 04 74 86 66 66

Cette page est la vôtre

SUGGESTIONS - ARTICLES - INFORMATIONS

M. _____

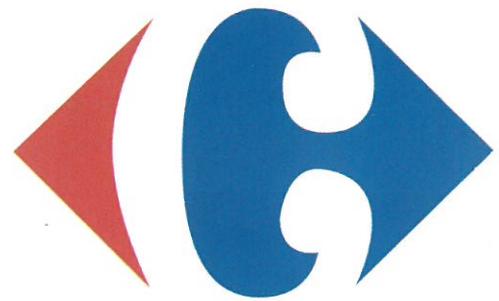
À retourner à l'UDSP 38 - BP 97 - 38243 MEYLAN CEDEX

index des annonceurs

A		
Ahlstrom	6	
Air Liquide	6	
Avery Dennison	8	
B		
Banque Populaire.....	59	
Becton Dickinson	33	
C		
Carrefour	3 ^e de couv.	
CCM	62	
Cezus	8	
Champion	18	
Cipra Capicaf.....	18	
D		
Ducurtil.....	33	
E		
EDF.....	4 ^e de couv.	
Elf Atochem.....	10	
Eni Group	49	
Europe Services	18	
F		
Foncia.....	39	
France Telecom.....	4 ^e de couv.	
H		
Hewlett Packard	49	
Hôtel Alpha.....	61	
Hutchinson	6	
I		
Imprimerie des Deux Ponts	56	
Intermarché	27	
Isobox.....	10	
L		
La Metro	8	
LDB.....	62	
M		
Mac Donald's	33	
Monin et Plantier	61	
Moulinages Scharzenbach	36	
P		
Ponvert Richard	31	
Poriss Isère Auto.....	13	
Preziozo	6	
R		
R2R.....	45	
Rhodia	18	
Rossignol	62	
S		
Saphymo-Stel	61	
Satheim.....	10	
Schindler	27	
Segui	33	
Seyssinet Fleurs	61	
Sides	45	
Simoco	2 ^e de couv.	
STL Rigard	62	
T		
Tredi	39	
W		
Wiert	61	

Carrefour

MEYLAN



CENTRE COMMERCIAL MEYLAN

1, BOULEVARD DES ALPES - 38246 MEYLAN CEDEX - TEL. 04 76 04 21 04
OUVERT TOUS LES JOURS, SAUF LE DIMANCHE DE 8H30 A 21H45
LE SAMEDI DE 8H30 A 20H45.